17e ANNEE — T. 34

N° 765 — 12 OCTOBRE 1935

# LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 1 FRANC

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

## I. — Actes de S. S. Pie XI.



## II. — Questions religieuses.



## III. — Action catholique.



## IV. — Questions économiques.

# LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE "

## *ACTES DE S. S. PIE XI*

I

## Congrès international des Infirmières catholiques

### *Discours de S. S. Pie XI (27. 8. 35)* (1)

CHÈRES FILLES, TRÈS CHÈRES FILLES,

Voilà un coup d'œil, un spectacle vraiment magnifique, un spectacle de piété filiale, un spectacle de foi, de religion, tout ceci dans la lumière flamboyante de la Charité, et de la charité dans l'une des formes les plus exquises, les plus bienfaisantes, les plus chères au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

### Un beau et important Congrès (2).

Nous voulons aujourd'hui ne rien faire d'autre que voir et Nous réjouir de ce spectacle, suivant une vieille et belle parole italienne : *vedere e godere*, voir et se réjouir.

Mais voilà, chères Filles, que vous nous forcez de parler et de vous dire un mot tout de suite, un mot que vous rendez vraiment nécessaire et urgent : c'est une belle parole de saint Ambroise, cette âme si belle, si sympathique, aux expressions si heureuses : c'est saint Ambroise qui dit qu'il n'est pas de devoir plus urgent que de remercier.

C'est ce que Nous devons faire, c'est ce que vous Nous obligez de faire d'abord par vos dons, par vos présents, par vos riches cadeaux si bien présentés par des personnalités si indiquées pour vous représenter et pour Nous dire les sentiments dont, Nous le savons bien, vous accompagnez et vous animez tous ces cadeaux.

Mais il y a ici un autre cadeau : le cadeau que vous-mêmes vous Nous présentez, le cadeau de votre présence, mes chères Filles, le plus beau, le plus agréable, le plus obligeant que vous ayez jamais pu Nous apporter.

Soyez les bienvenues, les très bienvenues dans la maison du Père commun, comme on Nous appelle à bon droit.

Soyez les bienvenues, de quelque endroit que vous veniez — vous venez d'un si grand nombre de nations ! — dans la maison du Père.

Vous venez sous les auspices si favorables, et qui vous sont une telle recommandation — si tant est que vous ayez besoin de recommandation et de présentation, — vous venez sous les auspices de ce Comité international d'études des associations catholiques d'infirmières, ce Comité si bien représenté par son excellente présidente.

Vous venez accompagnées, guidées, conduites par ces Révérends Pères qui répondent au nom du P. Garesché, du P. Creusen, qui sont venus ajouter à votre beau et déjà si important Congrès l'autorité de leur nom, l'importance de leur présence et le bienfait de leur expérience et de leur science.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement de cette précieuse contribution.

Par la voix de votre si autorisée interprète, vous Nous dites, chères Filles, les sentiments qui vous animent toutes et chacune. Vous Nous dites vos magnifiques programmes de charité et, en bonnes filles que vous êtes, vous demandez au vieux Père des directives.

Nous devons faire une première constatation, c'est que vous ne semblez pas avoir besoin de directives : vous avez si bien compris quelle est la direction dans laquelle vous désire la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Lui qui a incontestablement apporté au monde toute la charité.

Mais cependant, Nous comprenons très bien que de bonnes filles comme vous désirent quelques paroles du Père. Nous vous dirons donc ce que vous Nous mettez au cœur et ce que vous Nous mettez sur les lèvres, chères Filles. Nous pouvons, après avoir entendu et bien suivi cette adresse qu'on vient de Nous lire en votre nom, Nous pouvons vous rassurer en un mot en vous disant : « Soyez toujours plus, toujours mieux ce que vous vous proposez d'être. » Et voilà Notre directive.

### Lutte contre le paganisme et le matérialisme.

Nous venons de l'entendre : vous voulez d'abord continuer à mener toujours plus, toujours mieux le combat contre ce paganisme et ce matérialisme qui, partout, nous menace... Et nous n'en sommes plus, déjà, aux simples menaces ! Déjà de grands désastres se sont produits dans cette direction.

Vous voulez être toujours de plus en plus excellentes dans votre profession : cette noble et sainte profession d'infirmières. Vous voulez vous entr'aider par l'action, par le travail, par la prière, par la filiale adhésion à la hiérarchie, au Saint-Siège, au Vicaire du Christ, à vos évêques. Vous voulez toujours plus, toujours mieux renforcer votre organisation et la perfectionner en la rendant toujours plus appropriée aux besoins du moment. On dirait, chères Filles, que vous avez lu dans Notre cœur et dans Notre pensée : c'est tout à fait ce que Nous

---

(1) Le Congrès de l'Union internationale des infirmières catholiques s'est tenu à Rome du 25 au 28 août 1935. Il réunissait 1 800 déléguées de 28 nations. Le thème général du Congrès portait sur l'Apostolat de la charité et les multiples besoins du monde contemporain.

Dans son discours inaugural, S. Exc. Mgr Pizzardo, secrétaire de la S. Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, parla de la formation à l'apostolat, du perfectionnement professionnel et de la collaboration fraternelle.

*L'Osservatore Romano* (26-27. 8. 35), qui donne le texte de ce discours, dans ses numéros suivants (28 et 30. 8. 35), publie également celui de Mgr La Puma, secrétaire de la S. Congrégation des Religieux, et enfin le discours de clôture de S. Exc. Mgr Pizzardo sur « l'infirmière et l'apostolat catholique ».

L'allocution de S. S. Pie XI, prononcée en français, a été reproduite, en cette langue, par l'*Osservatore Romano* (29. 8. 35). C'est ce texte que nous donnons *in extenso*.

On se souvient qu'à la suite de ce discours aux infirmières S. S. Pie XI en a prononcé un second, dont on trouvera le texte et les commentaires dans notre numéro du 14 septembre 1935 (*D. C.*, t. 34, n° 762).

(2) Les sous-titres sont de *la D. C.*

désirons, ce que Nous voulons, ce que Nous recommandons.

Et d'abord, continuez la lutte contre le paganisme, contre le matérialisme, parce que, vous ne le savez que trop bien, c'est par de tels mauvais moyens qu'on veut, pour tout dire en un mot : qu'on veut laïciser la profession d'infirmières. La laïciser dans le sens le plus mauvais du mot, un triste mot vraiment, qui a déjà si malheureusement une interprétation historiquement inévitable. C'est cette laïcisation qui est équivalente à la déchristianisation. Chasser le Christ du lit des malades, du chevet des souffrants, Lui qui est venu apporter la consolation à toutes les souffrances, Lui qui a voulu tout souffrir pour, d'abord et avant tout et surtout, consoler et réconforter les souffrants !

Voilà encore une indication précieuse, une indication heureusement superflue pour vous, pour vous religieuses, épouses du Christ béni, pour vous si ferventes chrétiennes et si ferventes catholiques, comme l'indique déjà cet emploi que vous faites de votre vie dans l'assistance des souffrants et des infirmes.

Le paganisme et le matérialisme veulent entrer partout ; c'est vous dire que vous devez être avant tout, surtout, à tout prix, remplies de cet esprit de spiritualité et de christianisme, de surnaturel chrétien. Voilà la première chose à faire, voilà la première nécessité. Vous devez correspondre à ce que le bon Dieu Lui-même, le divin Rédempteur, a fait quand il a pensé à envoyer Ses apôtres au monde pour Lui porter le trésor de Sa doctrine, de Ses exemples et de Ses consolations ; qu'a-t-Il fait ? Avant tout, Il ne s'est préoccupé que de les remplir de cet esprit surnaturel chrétien, d'en faire les porteurs de la spiritualité, de la surnaturalité. La loi est toujours la même, indéfectible : nous ne pourrons jamais donner aux autres ce que nous ne possédons pas, et c'est dans la mesure de notre richesse que sera l'abondance de nos bienfaits vis-à-vis des personnes qui viennent à nous. Or, c'est précisément ce trésor de spiritualité, de surnaturel, que votre assistance veut porter aux infirmes.

## Vie des corps et vie spirituelle.

Vous voulez aussi le réconfort matériel, corporel : ainsi a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même ; Il a commandé à ses apôtres : « Allez et portez partout même le bien-être, portez la santé au corps ; mais surtout et avant tout, portez le salut aux âmes. » La vie des corps, oui ; mais plus encore, et infiniment plus, la vie spirituelle, qui va directement à l'âme, cette âme d'où le corps lui-même prend sa vraie valeur. C'est donc dire : soyez ce que vous êtes, soyez-le toujours, toujours plus, toujours mieux.

Voilà une ambition non seulement permise, mais obligatoire. Ayez cette ambition, cette noble, cette grande, cette sainte ambition, d'être toujours plus, toujours mieux, des religieuses, des chrétiennes, de grandes chrétiennes ; voilà des grandeurs auxquelles vous avez non seulement le droit, mais le devoir d'aspirer de toute votre âme et de tout votre cœur. Nous sommes donc tout à fait de votre avis sur ce premier point. Mais sur le second point, quand vous dites que vous voulez être toujours plus excellentes infirmières, dans ce noble emploi de votre vie, alors, chères Filles, Nous sommes tout à fait de votre avis, parce que c'est bien cela qu'il faut faire : il faut absolument faire honneur à votre qualité, votre qualité première et souveraine, votre qualité de religieuses, de catholiques, de chrétiennes ; vous devez faire à votre qualité l'honneur d'être d'excellentes infirmières. Nous l'avons déjà dit dans une occasion analogue, et plus d'une fois ; mais Nous pouvons vous répéter, à vous aussi, que c'est bien là Notre ambition paternelle. Jamais Nous ne serons plus fier que d'avoir des fils et des filles qui rendent à leur qualité de chrétiens, de religieux, de religieuses, cet honneur d'être excellents dans leurs professions, dans leurs occupations sociales. Nous l'avons dit un jour devant une foule presque aussi grande que la vôtre, une foule de « tranvieri » (wattmen) : « Notre ambition à Nous, l'ambition du Pape, est que vous soyez les premiers « tranvieri » de Rome. »

## Un double champ d'action : terrain professionnel et terrain moral.

Mes chères Filles, Notre ambition à Nous est une ambition plus élevée, plus douce, quand Nous vous disons : « Notre ambition est que vous soyez, vous et toutes celles qui travaillent avec vous, et dans votre sillon, que vous soyez les plus habiles infirmières, les plus excellentes infirmières. » Nous voyons évidemment tout de suite les conséquences à tirer pour être toujours les meilleures religieuses et les meilleures chrétiennes : vous n'avez qu'à vous inspirer de vos règles et de cette règle commune que la loi du bon Dieu, la loi de l'Eglise, est la source de toute spiritualité, le trésor de toute la richesse surnaturelle. Pour être d'excellentes infirmières, techniquement parlant, il vous faudra nécessairement continuer de faire toujours plus, toujours mieux ce que vous faites, c'est-à-dire vous tenir au courant de tout ce qu'il faut savoir. Oui, il faut savoir, afin de pouvoir agir, et non seulement afin de pouvoir agir, mais afin de savoir ce que vous pouvez faire, ce que vous devez faire, ce que peut-être quelquefois vous ne pouvez pas faire, ou que vous ne pouvez faire qu'avec certaines précautions et dans certaines limites. C'est là votre double champ d'action : le terrain professionnel et le terrain moral, l'assistance aux infirmités et la moralité de cette assistance, la moralisation de cette assistance. Nous ne voulons pas vous dire ce que vous savez si bien par votre expérience personnelle et par les travaux de ce beau et si utile Congrès. Vous ne connaissez que trop bien non seulement les difficultés scientifiques, mais vous savez aussi les exigences toujours plus grandes, toujours plus vastes qui se présentent au nom de la science, et pour lesquelles on demande votre approbation et votre compétence. Vous connaissez aussi les difficultés morales de votre travail ; vous ne les connaissez que trop, grâce précisément à ce paganisme, à ce matérialisme, qui tâchent de pénétrer partout ; qui partout veulent chasser le Christ ; qui veulent aussi écarter le chrétien pour ne voir que l'homme, la pure et simple humanité, cette pauvre humanité si pauvre, si pauvre que le bon Dieu en a ressenti une telle compassion, jusqu'à Se donner pour elle, jusqu'à mourir pour la faire revivre, afin de faire revivre en elle ces trésors dont elle était si riche lorsqu'elle sortit des mains du Créateur ; cette pauvre nature humaine jadis si riche et ensuite tombée dans une telle pauvreté, dans une telle détresse. On ne veut voir, précisément, que l'homme, qui devrait remplacer le chrétien ; c'est dire que c'est l'homme qui doit remplacer le bon Dieu Lui-même ! On ne veut voir que l'homme, et on revient à ce grand crime que déjà dans l'Ancien Testament et plus encore dans les lettres apostoliques, on voit dénoncé par l'Esprit-Saint : ne vouloir voir et reconnaître que la créature et pas le Créateur.

Chères Filles, Nous voilà donc encore une fois d'accord. Soyez donc les plus excellentes infirmières qu'il soit et les plus excellentes ouvrières de cette grande œuvre. L'avantage sera non seulement une plus grande gloire pour le bon Dieu, une plus grande gloire pour la religion, une plus grande gloire pour cette Eglise que vous représentez, que vous ne pouvez pas ne pas représenter : soit avec votre habit religieux, soit par votre profession de vie chrétienne, vous devenez les représentantes de la religion, elle-même représentante de l'Eglise, et par cela même, vous devenez les représentantes du bon Dieu. C'est précisément en considération de cette représentation que le bon Dieu Lui-même, le divin Rédempteur, le Roi des infirmiers et des infirmières, Lui qui a voulu rendre ce service d'infirmier à l'humanité tout entière, c'est en considération de cette représentation qu'Il parlait de ceux qui Le feront Se glorifier dans le Père éternel et qu'Il parlait aussi de ceux qui Le feront rougir. Vous ferez enorgueillir saintement, divinement, le Cœur du bon Dieu par l'honneur que vous Lui rendrez, même par votre compétence d'infirmières, et alors il en découlera, par une heureuse conséquence, un plus grand bienfait pour les pauvres malades, parce que religieuses, chrétiennes, catholiques, compétentes, vous ne serez à ce titre que plus recherchées, vous ne ferez que multiplier les occasions de faire du bien, les occasions de vous faire apprécier et de faire apprécier en vous, en vos personnes, en votre action, la spiritualité, le surnaturel, la religion, l'Eglise, le bon Dieu. Voilà, chères Filles, voilà ce qu'il faut faire absolument ; voilà ce qu'il faut dire : il vaut la peine de vivre, il vaut la peine de travailler, il vaut la peine de mourir pour un tel idéal !

### Avant tout, surtout, à tout prix : l'union.

Et puis vous voulez vous entr'aider, vous entr'aider par l'union dans le travail, par la prière, par la pensée même, et c'est bien par là qu'il faut commencer. Il n'y a pas de vraie, de durable union dans l'activité extérieure s'il n'y a pas d'union de pensée, d'union profonde et intérieure de sentiments. Voilà quelque chose de bien précieux, chères Filles ; voilà un trésor qu'il faut vous procurer comme Nous l'avons dit déjà autrefois, dans une autre occasion ; voilà ce qu'il faut vous procurer avant tout, surtout, à tout prix : l'union.

Il faut nous demander qu'est-ce que Jésus-Christ Lui-même voyait de Son regard divin, dans cette unité profonde. Et c'est bien de cette unité qu'Il parlait quand Il a prononcé Sa dernière prière, la prière la plus touchante, une prière qui devient presque son testament, à la veille de Sa mort : *Ut unum sint ;* une union profonde... *Sicut et Nos unum sumus...* Ce qu'Il veut, c'est une union semblable à celle des personnes divines dans l'unité divine. *Sicut et Nos unum sumus...* Qu'est-ce que le bon Dieu voyait dans cette unité des cœurs, des pensées, des âmes ?... Voilà une méditation inépuisable, comme toute pensée vraiment divine. Ce que nous pouvons facilement voir, c'est ce que l'expérience nous dit continuellement, et en vérité il n'y a pas comme l'union, la concorde — l'union vraie, profonde, — pour augmenter l'influence de la piété, de toutes les œuvres de la religion, l'influence de la religion elle-même. Il est vrai aussi que cette union, cette concorde, ne doivent pas diminuer le moins du monde l'émulation. L'Apôtre parle de « provocation de charité ». C'est une magnifique parole : ayez entre vous une sainte émulation, provoquez-vous mutuellement à quelque chose de plus parfait, de toujours plus selon le Cœur du bon Dieu, mais dans l'union, et dans l'union précisément comme vous Nous l'avez dit par la voix de votre interprète, dans l'union de prières, de pensées, d'œuvres, d'action et d'adhésion filiale aussi à la Sainte Eglise et à la hiérarchie. Ceci est vrai, comme il est vrai — pour en revenir à Notre première pensée — que c'est dans l'Eglise et seulement dans l'Eglise que vous trouverez, chères Filles, comme vous l'avez trouvé jusqu'ici, par une heureuse expérience personnelle, tout ce qu'il vous faut, parce que c'est l'Eglise qui est la dépositaire de tout ce trésor de spiritualité, de surnaturel, dont l'humanité a tellement besoin. C'est l'Eglise qui connaît et qui maintient dans le monde l'esprit du Christ, le véritable esprit du christianisme, et il ne faut pas oublier cette pensée si belle et si consolante. Cette Eglise qui vit en nous et dans laquelle nous vivons, est la même qui, en ses prémices, vivait dans les apôtres et en la personne de Jésus-Christ Lui-même.

Voilà la première Eglise. Et c'est toujours la même qui ne fait que se développer, se répandre, mais dans l'unité de son être surnaturel, dans l'unité de l'œuvre indestructible, de la main du bon Dieu et du Cœur du bon Dieu. On peut dire alors, et Nous devons dire que l'Eglise, cette Eglise a vu Notre-Seigneur : elle ne Le conserve pas seulement invisible dans le Saint Sacrement, elle L'a vu. L'Eglise a vécu avec Notre-Seigneur, comme les apôtres. Elle L'a entendu, elle L'a suivi, elle a pris de Son Cœur et de ses lèvres divines, directement, tout ce qu'elle devait porter et conserver au monde et à l'humanité. Voilà, chères Filles, une pensée qui nous doit toujours accompagner, pour nous montrer toujours, avec toute l'évidence possible, quelle est la route à suivre, où est le maître à consulter, où sont les conseils et les directives à suivre : dans la Sainte Eglise.

### L'organisation est indispensable.

Et enfin, vous voulez renforcer, perfectionner toujours plus vos organisations. Nulle pensée ne saurait être plus opportune, plus nécessaire, parce que d'abord c'est la nature même des choses, c'est le bon Dieu créateur de tout ce qui existe, qui nous dit qu'il faut s'organiser. Ce que nous voyons continuellement dans l'œuvre du bon Dieu, dans l'univers terrestre et dans l'univers céleste, sur la terre comme dans l'immensité des mers, sur la plaine comme au sommet des montagnes, ce que nous voyons est admirable : partout l'univers est organisé, et à côté d'organismes où la puissance et la sagesse de l'organisation sont évidentes, nous trouvons des organismes infimes, presque invisibles, invisibles même parfois, et toujours, dans les uns comme dans les autres, nous trouvons une organisation. Et c'est là la condition de la vie, c'est là le secret de la vie. Toute cette merveille de vie est due vraiment à l'organisation qui règne partout et là même où on ne peut pas parler d'êtres organiques, puisqu'on parle même de « monde inorganique », dans le monde minéral. Mais, en réalité, il y a partout une organisation ; ni les grands rochers ni les plus petits corps cristallinisés ne révèlent des lois organiques, des lois qui ont présidé à leur formation et qui président à leur conservation, et pourtant ils subissent ces lois.

L'organisation, très chères Filles, est indispensable. Nous voyons de nos jours que tout s'organise, et malheureusement le mal aussi ; les initiatives du mal s'organisent d'une façon vraiment puissante, qui multiplie les forces, qui répand et porte à grande

distance l'action. Il faut que le bien, que les bonnes œuvres, que les bonnes initiatives s'organisent.

En dehors de l'organisation, que reste-t-il ?... Il ne reste que le particularisme et l'individualisme. De pauvres mots... De ces mots dont un ancien auteur a dit : *frigida verba*, des paroles froides... Misérables mots, ainsi que les paroles *meum* et *tuum*, qui ne disent que des choses misérables comme eux, et condamnés à rester peu de chose, sans jamais provoquer de grands effets. Enfin, pour que l'organisation soit de plus en plus puissante, le nombre doit prendre une importance particulière. Nous disons toujours, et il faut toujours dire, sans exception, « avant tout la qualité et ensuite la quantité ». C'est dire que le nombre n'est jamais pour Nous de première importance. Avant tout la qualité ; on dit en italien : *pochi ma buoni*, peu mais bon. Mais il faut toujours ajouter, « sauf à hâter le moment où l'on pourra dire : bon et beaucoup, *buoni e molti* ». C'est dire que, quand il s'agit de puissantes organisations, il faut veiller aussi à ce que le nombre ne manque pas, et qu'il faut que tous, autant que possible, viennent renforcer les organisations qu'on veut faire puissantes. Notre pensée, comme certainement la vôtre, va à toutes ces forces qui, certainement avec de bonnes intentions, se dispersent et qui trouvent mieux de travailler entre elles, ou de travailler même avec des forces qui ne sont pas les nôtres, qui ne sont pas amies des nôtres : de travailler avec les forces neutres. Voilà des unités, voilà du nombre, qui pourraient bien plus utilement, disons le mot : bien plus légitimement, s'ajouter au nombre de ceux qui, comme vous, travaillent vraiment dans l'ombre de Notre-Seigneur et dans son esprit.

## Il n'y a pas de vraie neutralité : c'est une illusion,

On peut bien dire qu'il n'y a pas de vraie neutralité, c'est une illusion. Théoriquement parlant, oui, on a entendu dire bien des choses sur la bonté, l'indifférence des actions et des personnes. Mais si théoriquement on peut parler d'action neutre, d'activité neutre, dans la pratique il est presque impossible de garder une vraie neutralité, parce que consciemment ou inconsciemment, on travaille pour le bien ou pour le mal.

## c'est contre la pensée de Notre-Seigneur.

Enfin, Nous voudrions faire une observation qu'on n'a peut-être pas faite encore assez : la neutralité, surtout sur le terrain qui est de votre domaine, chères Filles, surtout quand il s'agit de l'assistance aux malades, la neutralité est contre la pensée de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre-Seigneur Jésus-Christ était tellement peu neutre qu'il a dit très clairement et d'une façon si touchante, qu'Il est Lui-même dans les infirmes, et que c'est à Lui qu'on fait ce qu'on fait aux infirmes et aux malades. Là vraiment, toute neutralité est impossible, et si nous gardons là une stricte neutralité, nous agissons contrairement à la pensée de Notre-Seigneur et contrairement à ce qu'Il a dit. Il faut bien réfléchir à ces choses : c'est une grande admonition, comme c'est aussi la plus grande consolation pour vous, de penser que ce que vous faites, c'est vraiment à Notre-Seigneur que vous le faites, c'est Lui qui se déclare redevable de tous les bienfaits que vous distribuez aux malades. Voilà, chères Filles, ce qui fait de vous des objets d'une grande considération, et qui doit faire de vous aussi un objet d'envie. Il suffit d'envisager cette terrible pensée du jugement divin, alors que le bon Dieu qui nous a donné cette vie à tous et à chacun, alors que le bon Dieu, ce divin Maître, nous demandera compte de notre vie... Terrible pensée. Mais, chères Filles, pour vous, c'est une pensée remplie de joie ; c'est vraiment l'annonce d'une grande joie, d'une grande gloire, parce que quand le bon Dieu dira : « Vous m'avez visité quand j'étais malade, vous m'avez réconforté, vous m'avez assisté... », vous pourrez répondre : « Oui, c'est bien cela que nous avons fait. »

Chères Filles, comme l'a dit très bien un homme de génie, il n'y a qu'un saint : saint Joseph, ce bon saint Joseph, qui pourra vraiment, à chaque parole de Notre-Seigneur, du Juge divin, qui pourra lorsqu'il lui dira : « J'étais malade, j'avais faim, j'avais soif, j'étais pauvre, j'étais nu, et vous m'avez nourri, vous m'avez secouru, vous m'avez revêtu », c'est saint Joseph seul qui, à chaque parole, pourra vraiment répondre : « Oui, c'est vrai, c'est bien cela. »

## Valeur professionnelle et nécessité des diplômes.

Chères Filles, voilà la gloire et la consolation qui vous attendent ; mais vous pouvez déjà dès à présent vous en réjouir. Vous en avez le droit : c'est un droit que vous avez acheté, c'est votre conquête de tous les jours, parce que toute votre vie est remplie de cette préoccupation continuelle de charité, d'assistance, de secours, de réconfort, qui, dans la personne de vos malades, retrouve la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même. Eh bien ! donc, Nous vous parlons vraiment comme un père qui parle à des filles, et Nous ajoutons qu'il faut vous distinguer comme infirmières, comme excellentes infirmières, et que si, pour cela, il faut vous procurer des diplômes, procurez-vous des diplômes, autant qu'il en faut. C'est d'ailleurs là la pensée de saint Camille, un de vos saints patrons, ce saint proclamé le réconfort, le protecteur de tous les infirmes. Le pauvre bon saint Camille, déjà âgé de plus de trente ans, s'aperçut qu'un peu de littérature, un peu de culture littéraire, serait bien utile aussi pour le bien des âmes, et bien que tellement avancé en âge, il se mit avec les enfants pour recommencer des études qu'il n'avait jamais faites ! Il se mit donc à l'étude, avec des difficultés énormes, inouïes, pour se procurer les diplômes nécessaires, afin de pouvoir s'occuper de l'éducation des enfants.

Mais, très chères Filles, il ne faut pas Nous laisser entraîner par ce courant de pensées, parce que Nous ne savons pas où Nous irions, tellement votre présence, votre attention filiale, est pour Nous, Nous pouvons bien le dire, une vraie tentation de continuer cette conversation entre de si bonnes filles et le vieux Père. Nous voulons faire ce que vous désirez, ce que vous attendez, ce pourquoi vous êtes venues ici : vous donner la bénédiction paternelle. Que cette bénédiction descende donc sur vous les religieuses, sur vous les infirmières, sur chacune de vos organisations, sur chacune de vos familles religieuses, sur vous, et Nous pouvons bien ajouter aussi, sûr d'interpréter votre pensée : sur vos malades, auxquels Nous vous chargeons de porter cette bénédiction paternelle. Vous leur direz que Nous avons pensé à eux, que Nous les avons vus dans notre esprit, tous et chacun, comme vous allez les revoir. Portez donc Notre bénédiction dans toutes ces directions, et aussi à tous ceux que vous avez dans la pensée et dans le cœur, parce que toutes les chères et vénérées personnes que vous désirez voir bénies avec vous, Nous voulons aussi les bénir.

## VŒUX ADOPTÉS PAR LE CONGRÈS

*1° Dans le soin du corps humain, on ne peut oublier l'enseignement de l'Eglise sur l'origine de l'âme et sur sa destinée éternelle. Suivant l'exemple et l'enseignement du Christ, l'Eglise, depuis mille neuf cents ans, a élevé le soin des malades à une dignité surnaturelle et l'a organisé comme une activité sociale. Maintenant, le naturalisme tâche de ramener ces soins à une activité purement matérielle, comme s'il s'agissait d'êtres sans raison.*

*2° Pour défendre la charité chrétienne dans l'ordre privé et social, il faut que l'infirmière catholique soit soutenue par des organisations adéquates qui professent leur fidélité aux enseignements de l'Eglise.*

*3° La participation des infirmières catholiques aux associations « neutres » est tolérée pour des raisons suffisantes, mais à condition que leur foi n'en subisse pas de dommage et qu'elles fassent partie, autant que possible, d'organisations catholiques.*

*4° La menace du paganisme contemporain exige que toutes les infirmières catholiques du monde entier : religieuses et laïques, unissent leurs efforts pour ramener les âmes égarées à une conception vraiment chrétienne de la vie, du devoir et de la souffrance.*

# II — Les retraites fermées

### *Lettre à la Supérieure générale des Religieuses du Cénacle (9. 8. 35)*

La lettre si dévouée par laquelle la famille religieuse du Cénacle — qui Nous est toujours très chère, — Nous faisait part de son désir de donner un nouvel accroissement à l'œuvre des « retraites fermées » en tant qu'œuvre primordiale de l'Institut, Nous a donné une très agréable confirmation du zèle exemplaire que sur ce point, comme dans tous les autres champs de leur activité spirituelle, les Sœurs du Cénacle ne cessent d'exercer dans l'accomplissement de leur vocation au service des âmes et de l'Eglise. Sachant pertinemment, par Notre propre expérience d'un tel apostolat, qu'il n'est pas de fruits de vie et de piété chrétienne qu'on n'en puisse attendre, et combien il en résulte souvent d'intimes et radicales conversions, de résolutions de vie parfaite, d'initiatives génératrices de bien et de tout ce qui sert à élever la vie de l'esprit et à en féconder l'activité, Nous ne pouvons que Nous réjouir de ce généreux propos et, l'appuyant dès maintenant de Nos encouragements, en recommander au Seigneur la réalisation et le bénir de tout cœur.

Dans la multiforme activité religieuse qui fait de chacune des maisons du Cénacle autant de ruches spirituelles toujours actives et infatigables au service de la bonne cause, l'œuvre des « retraites fermées », qui plus que toute autre initiative semble répondre aux fins de la Congrégation et offrir un champ adapté à la culture de cette vie intérieure à laquelle le nom même de l'Institut rappelle ses filles, sera — Nous n'en doutons pas — aussi particulièrement féconde que particulièrement soignée : cependant qu'elle facilitera à beaucoup d'âmes la possession de cette paix que le divin Maître a promise aux siens, elle sera pour le Cénacle même une source toujours abondante de lumières et de grâces célestes.

Dans cette ferme confiance, Nous appelons encore une fois sur l'Institut et sur ses œuvres l'assistance divine, et d'un cœur paternel, Nous vous accordons, à vous, Révérende Mère générale, et à vos diverses communautés répandues en Italie et dans les autres pays, la Bénédiction apostolique.

PIE XI, PAPE.

## *QUESTIONS RELIGIEUSES*

# I -- Modernistes à la recherche d'une définition du christianisme

### UNE SÉRIE DE LETTRES AU « TIMES »

De juin à août 1935, s'est déroulée dans les colonnes du journal anglais le *Times*, une correspondance entre lecteurs qui, par son intérêt, équivaut largement aux enquêtes des journaux du continent. Cette correspondance montre sur le vif les qualités et les défauts de la mentalité religieuse non catholique en Angleterre, ainsi que le niveau intellectuel d'une partie du clergé; enfin, elle laisse apercevoir jusqu'à quel point le modernisme a envahi l'Eglise anglicane.

Un ecclésiastique anglican, homme d'action plutôt que de doctrine, fondateur d'un puissant organisme qui correspond dans l'Eglise anglicane à ce qu'est dans le cadre interconfessionnel l'Armée du Salut, le R. Carlile écrivait le 13 juin une lettre pour insister sur la nécessité pour les laïques de témoigner publiquement de la « réalité du Christ ».

Quelques jours plus tard, un professeur de zoologie, M. MacBride, manifesta sa vive sympathie pour cette manière de voir, mais il demanda en même temps une définition exacte du christianisme séparé de sa gangue temporelle.

Le doyen d'Exeter, ancien maître du Temple, Spencer Cecil Carpenter, répondit rudement en disant que le professeur n'avait qu'à étendre la main pour trouver ce qu'il cherchait, et il énumérait les diverses synthèses modernistes du christianisme.

D'autres ecclésiastiques anglicans dirent leur mot : pour les uns, le christianisme n'est pas une vérité à définir, mais une façon de vivre; pour d'autres, c'est quelque chose d'éternellement changeant et de peu d'importance : c'est le Christ qui importe. L'un reproche au professeur d'opposer le passé avec ses miracles au présent avec ses lois naturelles, et il cite Chrysostome pour le prouver. Un autre renvoie le professeur de zoologie à saint Thomas d'Aquin pour trouver la solution du problème.

Enfin, l'archevêque d'York crut également devoir répondre. Pour lui, il existe très peu de dogmes, et encore ce qui en existe ne dépend guère de l' « atmosphère mentale » actuelle. L'expression du dogme, selon lui, se modifie continuellement. Vouloir exprimer d'autorité ce qu'est le christianisme, c'est prétendre à l'infaillibilité. Or, l'archevêque n'en veut pas. Il faut donc plutôt étudier pour que s'élabore une nouvelle synthèse.

Le professeur MacBride, répondant le 9 juillet à Carpenter, montra qu'il était parfaitement au courant de l'œuvre moderniste; mais cette dernière ne fait que « purifier la tradition » sans rien établir de positif, et c'est justement cela que la jeune génération réclame. C'est pourquoi — et ici il répond à l'archevêque d'York — il faudrait précisément une voix autorisée pour déclarer quel est, dans la foi, le « noyau de vérité impérissable ».

L'archevêque d'York maintint ses excuses de ne pas posséder l'infaillibilité et, usant d'une équivoque, il affirma qu'un ensemble de vérités impérissables indépendant de tout événement historique n'existe pas.

L'évêque de Gloucester, le Dr Headlam vint à la rescousse : puisqu'il s'agit d'accorder le christianisme et l'esprit moderne, le Dr Headlam, à l'encontre du professeur MacBride, demande ce qu'est

cet esprit moderne. Il montre que cet esprit ne cesse de changer. Pourquoi alors accorder à ce qui change toujours ce qui ne semble pas changer : la vérité chrétienne ? Loin de l'adapter à l'esprit moderne, c'est ce dernier qu'il faut lui adapter.

M. Young vint à son tour donner une réponse à l'évêque de Gloucester. L'esprit moderne est d'après lui l'esprit dialectique des grands philosophes grecs sauf qu'il ne tire jamais de conclusion définitive, mais reste toujours dans le domaine hypothétique. Lorsqu'il y a conflit entre cet esprit logique et le dogme, lequel des deux a droit de priorité ? La foi ne peut plus être qu'une acceptation provisoire de ce qui a une probabilité relative.

Le Père Jésuite D'Arcy montra au correspondant précédent ce qu'il y a de contradictoire entre cette attitude hypothétique et la philosophie d'Aristote et de Platon, entre cette attitude et toute science, entre cette attitude et les affirmations catégoriques de M. Young lui-même. Il reproche à celui-ci précisément son dogmatisme excessif qui ferait croire que seuls les théologiens sont des gens intelligents.

Enfin, dans une dernière lettre, l'évêque de Gloucester montra que l'esprit moderne n'a rien de moderne, que les résultats définitifs des sciences ne contredisent pas la foi et que le Christianisme est suffisamment prouvé.

Nous publions ci-après les principales lettres de cette correspondance (1).

## Témoigner de la réalité du Christ.

Du *Times* (13 juin 1935) :

Monsieur,

Les articles que le *Times* publie régulièrement chaque samedi sur un sujet religieux sont, à mon humble avis, d'une valeur inestimable.

Quant au récent article intitulé « Saint et citoyen », il est vrai qu'il y a beaucoup d'hommes et de femmes honnêtes, justes, tolérants et charitables, qui ne croient pas nécessaire de suivre le commandement de Notre-Seigneur de témoigner publiquement la foi et qui perdent cet enthousiasme et cette intensité de joie qu'ont expérimentés les premiers chrétiens après la première Pentecôte.

L'archevêque de Canterbury disait récemment :

« Il faudrait certainement qu'il y ait dans presque chaque paroisse des groupes qui soient dans cette paroisse un témoignage vivant. C'est pourquoi je désire et j'espère que nous nous demanderons à nous-mêmes : « Comment pourrons-nous dans nos paroisses former des groupes, témoins vivants de la réalité du Christ, de tout ce qu'il donne en lui-même et dans les dons et privilèges de son corps ? Ensuite, cela fait, comment pouvons-nous manifester ce que nous savons au monde qui nous attend dehors ? »

Et l'archevêque d'York dit également :

« Pourquoi ne pouvons-nous pas voir portée la bonne nouvelle en toute direction par de jeunes messagers qui croient en elle et qui veulent diriger leur vie d'après elle ? Nous demandons que toute paroisse soit une source de témoins qui répandront leur témoignage en sachant que nos espoirs et nos prières les accompagnent. »

A mon avis, si le clergé du pays organisait des réunions spéciales des Conseils paroissiaux pour examiner comment exécuter le mieux ces principes, on pourrait obtenir beaucoup de choses, et en inspirant les laïques, beaucoup de nos malheurs pourraient être surmontés.

Je comprends parfaitement que beaucoup d'hommes et de femmes trouvent plus facile de donner de l'argent que de se départir de cette réserve qui est un trait caractéristique particulier aux Anglais, lorsqu'il s'agit de questions religieuses, à tel point qu'ils descendent dans la tombe sans faire connaître à leur famille immédiate, leurs amis et les membres de leur foyer, la profondeur de leurs croyances et de leur foi.

La Church Assembly, dans sa dernière session, a accepté une résolution qui contenait la phrase suivante :

« Cette Assemblée, profondément impressionnée par le manque de témoignages chrétiens dont souffre la nation, fait appel aux Conseils d'église paroissiaux pour examiner quelles démarches peuvent être faites pour renforcer le témoignage individuel et collectif en vue de remédier à ce besoin. »

En conclusion, permettez-moi de dire que j'ai des raisons de savoir ce que des hommes et des femmes laïques peuvent accomplir, mais une invitation personnelle est nécessaire.

Votre..

Wilson Carlile.

55, Bryanston Street, W. 1.

## Qu'est-ce que le christianisme ?

Sous le titre : « la Réalité du Christ ; le christianisme et le monde moderne », le *Times* du 25 juin 1935 publia la lettre suivante :

Monsieur,

Dans votre numéro du 13 juin, le prébendier Carlile a publié une lettre des plus intéressantes :

Dans cette lettre, le prébendier cite l'archevêque de Canterbury faisant appel à la population de chaque paroisse pour former des groupes afin de témoigner de « la réalité du Christ », et il reproduit un avertissement très semblable de l'archevêque d'York.

Peut-être permettrez-vous à un homme de science qui sent une chaude sympathie pour l'œuvre de l'Eglise, d'exprimer quelques-unes des difficultés qui se présentent pour mettre ces avertissements en pratique.

Il me semble que la condition préalable essentielle, c'est que les archevêques définissent ce qu'ils veulent exactement dire par le terme « christianisme » (*christianity*). Aucun homme éduqué ne niera que dans le christianisme historique il y a, à côté d'un élément de valeur permanente, un autre élément temporaire, et avec les âges l'élément temporaire devient de plus en plus insoutenable. Même si, comme le désire le parti catholique, nous pouvions remonter aux idées et aux sentiments des chrétiens d'il y a 1 600 ans, le problème ne serait pas résolu, car l'Eglise primitive était placée devant un univers totalement différent de celui que nous contemplons aujourd'hui. Ses membres vivaient dans un monde de signes et de miracles qui étaient des interventions directes du Tout-Puissant dans les affaires humaines et ils attendaient comme imminente la fin de l'ordre actuel des choses par le feu.

Nous, au contraire, nous vivons dans un monde où la loi pénètre toute chose, où les phénomènes reviennent régulièrement, et les miracles, même s'ils sont bien attestés, finissent par n'être que des exemples d'accidents naturels à longue période (cf. la destruction de Sodome et de Gomorrhe, le desséchement du Jourdain qui permit aux Israélites de passer). Ce qu'on appelle « la fin du monde » est reporté à des millions d'années ; en fait, le monde n'est encore qu'à sa jeunesse.

Tous les anciens dogmes demandent une définition nouvelle pour être adaptés à l'atmosphère mentale nouvelle. Il y a soixante ans, la pensée scientifique n'intéressait encore qu'une petite minorité de personnes, mais actuellement l'éducation populaire s'est beaucoup étendue ; les

(1) Nous traduisons en catholique : ainsi certains des correspondants pourraient préférer qu'on lise « Christ » au lieu de « le Christ ».

dernières idées scientifiques entrent dans les manuels employés par les enfants de l'école primaire, et les résultats scientifiques les plus « sensationnels » sont radiodiffusés à travers toute la chrétienté.

Par voie de conséquence, ainsi que le confirme le témoignage de chrétiens de toute confession, l'intérêt de la génération plus jeune à l'égard du christianisme historique diminue rapidement. En grande partie, les églises sont fréquentées par des personnes d'âge moyen. Des éruptions simplement émotives ne restaureront pas l'ancien état de choses. Les fondements intellectuels de la loi doivent être examinés et ré-établis, car, comme le disait un jour Huxley, « la bonne pratique dépend de la bonne théorie ».

E. W. MacBride.

West Bank, Alton, Hants.

## Les modernistes ont donné la réponse.

Du *Times* (27 juin 1935), sous le titre « Christianisme aujourd'hui. Doctrine de théologiens modernes » :

Monsieur,

Il est évident que le professeur MacBride est plein de bonne volonté, mais il n'est pas moins évident qu'il ne s'est pas familiarisé avec les ouvrages théologiques récents.

Il demande naïvement si l'on ne pouvait pas faire quelque chose pour extraire du christianisme la moelle centrale et, d'après lui, indispensable dans ses rapports avec la connaissance moderne. Il prétend que « les fondements intellectuels de la foi doivent être examinés et ré-établis ». Il se peut qu'il sache ce qui a été tenté par *Essays and Reviews*, en 1860, par *Lux Mundi*, en 1889, par *Foundations*, en 1912, par *Essays Catholic and Critical*, en 1926, et par les ouvrages importants d'auteurs tels que le profeseur A. E. Taylor, le professeur Clement Webb, le chanoine Barry et le chanoine Quick. Il est naturellement possible qu'il ait étudié l'œuvre de ces auteurs et d'autres écrivains semblables et qu'il reste insatisfait du genre de synthèse qu'ils exposent. Dans ce cas, il y a d'autres autorités à présenter qui font des propositions plus radicales.

Mais tant de fois j'ai rencontré des esprits ardents qui s'écrient : « Mais pourquoi l'Eglise ne fait-elle pas quelque chose ? » Et ils ignorent qu'ils sont tout entourés de ce qu'ils désirent, à tel point que j'ai la tentation de conclure que le cas du professeur MacBride est celui, si fréquent de nos jours mais plus facilement guérissable dans le monde intellectuel que dans le monde économique, de *starvation in the midst of plenty*. (Mourir de faim au milieu de l'abondance.)

La production est suffisante, au moins quant à la quantité. C'est la distribution qui cloche.

Permettez-moi de citer deux jugements d'auteurs récents, tous deux laïcs et juges compétents. M. H. G. Wood dit dans son *Christianity and the Nature of History* :

« Mon espoir (remontant à une génération) a été constamment réalisé. Les vrais penseurs chrétiens dépassent par leurs pensées les meilleurs représentants de la tradition rationaliste. »

Le Dr Clement Webb, parlant, dans sa *Religious Thought in England from 1850*, de l'Eglise à laquelle il appartient, affirme :

« Ses représentants principaux, durant ces dernières années, ont au contraire démontré une ouverture d'esprit aux idées nouvelles, un empressement à discuter le pour et le contre, qui ont peut-être eu rarement leur pareil dans l'histoire d'organisations religieuses... Bien que je ne pense pas (à juger d'après les journaux) que le fait soit connu d'une grande partie du public, les chefs actuels de l'Eglise d'Angleterre sont probablement exposés à des critiques plutôt en raison de leur trop grand empressement à accepter des nouveautés qu'en raison de leur conservatisme stagnant. »

C'est le but constant de tous les théologiens chrétiens de ré-exprimer le christianisme dans un langage qui a un sens dans l'atmosphère mentale d'aujourd'hui.

S. C. Carpenter.

The Deanery, Exeter, le 25 juin.

## Le christianisme est uniquement une façon de vivre.

Du *Times* (27 juin 1935) :

Monsieur,

Le professeur MacBride demande : « Qu'est-ce que le christianisme ? » Et il semblerait par sa lettre que pour lui le christianisme ce sont certaines idées sur la nature de l'univers qui ont été discréditées, et la croyance dans certains faits historiques qui ne signifient plus rien pour nous aujourd'hui.

A titre de pasteur chrétien, un de ceux de la génération que le professeur MacBride estime être sans intérêt dans le christianisme, laissez-moi affirmer que pour moi le christianisme est simplement et uniquement une façon de vivre dont l'expérience a prouvé aussi bien le caractère raisonnable que le caractère pratique. Le problème pour moi, et je crois le problème pour un grand nombre de ma génération, n'est pas de savoir si la doctrine de Jésus est intellectuellement soutenable, mais de savoir comment cette doctrine peut être mise en pratique de nos jours. Car lorsqu'elle est pratiquée, elle a son effet. Je le constate chaque semaine dans ma propre paroisse pour guérir les corps malades, pour calmer les esprits troublés et pour donner une direction aux hommes et aux femmes. Si nous pouvions appliquer les mêmes principes aux affaires nationales et internationales, nous trouverions qu'ils ont également leur effet dans ces sphères.

Le besoin criant de notre temps, ce n'est pas : plus de connaissance ou plus de théorie ; nous n'en avons que trop ; ce qui nous est nécessaire, c'est plus d'hommes et de femmes ayant la foi et le courage de vivre la vie du Christ. Il appartient à l'Eglise chrétienne d'augmenter le nombre de ces hommes et de ces femmes. Il appartient au ministère chrétien de proclamer en langage simple un Evangile dont on peut démontrer non seulement la vérité pour la vie, mais encore l'application fructueuse dans tous les milieux de la vie. Nous sommes heureux dans ce pays d'avoir la liberté de le faire et d'avoir un grand journal comme le *Times* pour nous y aider.

E. N. Porter Goff.

The Vicarage, Streatham Common, S. W. 16., le 25 juin.

## Les meilleurs catholiques et modernistes donneraient la même réponse.

Du *Times* (27 juin 1935) :

Dans votre numéro du 25 juin, le professeur MacBride nous rappelle que « l'intérêt de la génération plus jeune dans le christianisme historique diminue rapidement » et il soutient que « les fondements intellectuels doivent être examinés et ré-établis ». Ma réponse, c'est que la chose a été faite et se fait encore par quelques-unes des intelligences les plus brillantes de nos jours, par l'archevêque d'York, le Dr Inge et le P. D'Arcy, par exemple. Il est remarquable de constater l'étendue considérable de l'accord entre ces écrivains quand ils répondent à la question : « Qu'est-ce que le christianisme ? », même lorsque l'un est un catholique romain et l'autre nettement protestant d'opinion.

Rév. Arthur G. Ozanne.

The Rectory, Fornham St Martin, Bury, St Edmunds.

## Réponse de l'archevêque d'York.

Du *Times* (28 juin 1935), sous le titre « Collaboration entre la science et la religion » :

Monsieur,

Je pourrais sembler manquer de courtoisie en ne remarquant pas la lettre aimable que le professeur MacBride publia dans votre numéro du 25 juin.

J'aurais désiré que le professeur donnât quelques exemples de son affirmation que :

« Tous les anciens dogmes exigent une ré-définition afin d'être adaptés à la nouvelle atmosphère mentale. »

Il existe très peu de dogmes chrétiens, et de la plupart d'entre eux, au moins, on peut dire en toute sûreté qu'ils doivent très peu à l' « atmosphère mentale » de n'importe quel âge. Le professeur parle de la destruction de Sodome et de Gomorrhe et du désséchement du Jourdain. Ce ne sont pas là des matières de quelque dogme.

Il est vrai, en effet, que la présentation du dogme chrétien demande et a reçu dans les générations successives des modifications perpétuelles ; et de nombreuses opinions théologiques en cours au XIX^e^ siècle n'ont plus aucun droit à avoir cours au XX^e^ siècle. Nos réajustements les meilleurs dans l'exposé du dogme seront en grande partie écartés par nos successeurs. Mais le christianisme reste dans son unité reconnaissable à travers ces variations.

De l'autre côté, rien, je pense, ne pourrait être plus désastreux, du point de vue du professeur lui-même, qu'une déclaration impérative faite par des autorités ecclésiastiques touchant « ce que le terme « christianisme » veut dire exactement ». A moins de prétendre à l'infaillibilité, il faut abandonner cet objectif. Le professeur MacBride s'intéresse spécialement à cette question : comment faire accorder l'acceptation de la conception scientifique du monde et de sa croyance dans les « lois qui pénètrent tout », et la foi dans un Dieu vivant ? Je suis convaincu qu'il ne croit pas que la solution de cette difficulté serait avancée par une définition archiépiscopale.

Ce qu'il faut, c'est l'étude faite en collaboration les uns avec les autres pour construire une nouvelle synthèse que le monde attend et, entre temps, pour présenter ce que chacun de nous croit être la vérité chrétienne essentielle, d'une manière qui l'exposera le moins aux critiques, soit à celle de manquer de connaissances scientifiques et (ce qui est plus important) de mentalité scientifique, soit de négliger l'expression des expériences religieuses. Cette collaboration mutuelle dans l'étude et dans l'enseignement est le but principal de l'Institut d'éducation chrétienne qui vient d'être fondé et que vous, Monsieur, avez mis en évidence dernièrement. Le professeur MacBride a attiré l'attention sur un besoin réel, mais je ne puis adopter sa manière d'y pourvoir ; l'Institut sera, j'espère, bien plus efficace pour cette œuvre.

William Ebor.

Bishopthorpe, York, le 26 juin.

## C'est le Christ qui importe, pas le christianisme.

Du *Times* (28 juin 1935) :

Monsieur,

Permettez-moi de montrer au professeur MacBride que son commentaire, dans sa lettre, ne portait pas sur l'avertissement des archevêques cité par le chef vénéré de la Church Army, mais sur un mot qu'il introduit lui-même entre guillemets : « Christianisme ». Il a bien raison de dire que « christianisme » change de jour en jour, et il aurait pu ajouter de personne à personne, parce que « christianisme » est cette petite chose du « Christ » que chaque âge ou chaque personne peut absorber. L'admirable, c'est qu'avec toutes ces variations dans le « christianisme », le « Christ » reste « le même hier, aujourd'hui et toujours » et parle, je crois, à la jeunesse et à la vieillesse et à l'âge moyen dans le monde d'aujourd'hui plus largement et plus profondément que jamais.

Les archevêques et le prébendier Carlile ne demandent pas que des groupes dans les paroisses témoignent de la réalité du « christianisme » mais de « la réalité du Christ ». C'est ce que même les plus jeunes et les moins savants des chrétiens peuvent faire parce que le Christ, par son Incarnation et par le don de son Esprit, s'est placé à portée de main, aussi bien des plus petits que des plus grands. Et c'est la « réalité du Christ » plutôt que de quelque « christianisme » qui importe, et qui importe vitalement pour le monde.

R. S. Fyffe, *évêque*.

57, Lancaster Gate, W. 2.

## Le christianisme ancien n'était pas un monde de miracles.

Du *Times* (29 juin 1935) :

Monsieur,

Le D^r^ MacBride, dans sa lettre publiée dans votre numéro du 25 juin, affirme, comme s'il s'agissait d'un fait indiscuté, que les membres de l'Eglise primitive d'il y a 1 600 ans « vivaient dans un monde de signes et de miracles qui étaient des interventions directes du Tout-Puissant dans les affaires humaines ».

Le témoignage d'un des Pères éminents de l'Eglise, saint Jean Chrysostome (né environ en 344), le démentit. Dans ses Homélies sur saint Jean, il dit (*Hom.* 24, 23, *init.*) : « Les signes attiraient les plus engourdis, la prédication et la doctrine ceux qui étaient plus intelligents. » Il continue : « Il y en a qui disent : Pourquoi les signes n'arrivent-ils pas maintenant ? Si vous croyez, vous n'avez pas besoin de signes. »

Et dans *Coloss. hom.* 8 (éd. bénédictine, vol. XI, col. 387), il parle contre l'emploi de charmes comme étant idolâtriques. Il dit : « Pourquoi, dit-on, n'y a-t-il pas de personnes qui ressuscitent les morts et qui font des guérisons ? » Chrysostome répond : « Pourquoi servons-nous Dieu pour des récompenses ? Lorsqu'il s'agissait d'implanter la foi, il y avait beaucoup de signes. » Il y a environ neuf autres références dans l'Index de Migne sur Chrysostome, soit qu'il insiste sur la rareté des miracles de son temps, soit qu'il souligne leur peu d'importance en comparaison d'une vie bonne et chrétienne. Naturellement, Chrysostome croyait aux miracles et il en mentionnait qu'il croyait être réels.

De la même façon, les actes contemporains de martyrs chrétiens, dont peu seulement ont survécu à la destruction des documents chrétiens sous Dioclétien, sont remarquables par l'absence presque complète du miraculeux ; en effet, une des preuves de l'authenticité de ces « actes » est, d'après le célèbre savant Le Blant (et le P. H. Delehaye dit à peu près la même chose), l'absence de miracles. Il serait bon que des hommes de science, avant de répéter ces anciens clichés, essayassent de chercher la vérité.

De plus, si le D^r^ MacBride désire, comme le suggère sa lettre, exclure du « christianisme » les grandes croyances chrétiennes, notamment de l'Incarnation et de la Résurrection, il découvrira qu'il est impossible d'avoir l' « œuvre » chrétienne qu'il apprécie sans les miracles qui lui déplaisent ; les actes d'un chrétien autant que ceux de n'importe qui dépendent de ses croyances. Et il n'appartient pas non plus au domaine de la science de promulguer une décision sur la possibilité des miracles.

E. C. E. Owen.

8, Upper Park Road, N. W. 3.

## La solution est dans saint Thomas d'Aquin.

Du *Times* (1er juillet 1935), sous le titre « Le christianisme de saint Thomas d'Aquin » :

Le professeur MacBride pose avec respect une question qui se présente à beaucoup d'entre nous. Permettez-moi de donner un avis qui m'a permis il y a plusieurs années de trouver une solution.

Lisant Aristote sous la direction de ce grand et aimé maître qu'est le professeur J. A. Stewart, je pensais pour la première fois que la solution de beaucoup d'inquiétudes doit être trouvée en suivant de quelque façon saint Thomas d'Aquin ; et j'ai plus tard eu ce sentiment confirmé par quelque quinze ans d'expérience comme professeur de collèges théologiques, que peu de chose ou rien n'a été fait dans ce sens.

D'après mon avis, si le clergé de l'Eglise établie était nourri de saint Thomas, il se trouverait dans une position beaucoup plus heureuse pour s'occuper des difficultés dont parle le professeur MacBride.

On est saisi de l'insuffisance de sa formation intellectuelle.

Rév. WATKIN WILLIAMS.

## Des synthèses modernistes ne suffisent pas, il faut les prêcher.

Du *Times* (2 juillet 1935), sous le titre « Le christianisme aujourd'hui » :

Le doyen d'Exeter, dans sa réponse au professeur MacBride, a, bien entendu, parfaitement raison de dire que la ré-expression de la foi chrétienne est le but constant des théologiens chrétiens, et il administre une légère réprimande au professeur pour son manque apparent de familiarité avec certains ouvrages bien connus.

Mais le doyen ignore un autre fait, à savoir que, par suite de leurs occupations mêmes, des professeurs et très certainement la moyenne des jeunes hommes et des jeunes femmes qui sont adonnés aux affaires ou qui exercent un métier, n'ont pas le temps de lire ces ouvrages et doivent par suite puiser l'enseignement de l'Eglise dans les cérémonies et les sermons auxquels ils assistent dans les églises.

Or, le malheur est que dans neuf paroisses sur dix on ne s'occupe pas de ces questions. Et, de plus, dans la plupart des cas, l'auditoire a l'impression que le prédicateur est partisan d'une interprétation littérale de la Bible et d'un type de théologie qui est très éloigné de celle qui est exposée dans les ouvrages que le Dean mentionne.

Beaucoup d'ecclésiastiques semblent penser que ces choses n'importent pas. M. Porter Goff dit à juste titre que le témoignage de la vie chrétienne est ce qui importe, et que c'est le moyen le plus puissant pour convertir les âmes. Mais il reste toujours vrai qu'un grand nombre de jeunes de bonne volonté et d'honnêteté intellectuelle se sont éloignés de l'Eglise à cause de la théologie quelque peu fruste qu'on y enseigne, et qu'ils vont chercher leur inspiration chez ceux qui, sans nous suivre, exorcisent héroïquement les diables, dans l'esprit du Christ.

Il est au plus haut point nécessaire de faire connaître dans chaque paroisse les conclusions des œuvres des grands penseurs et des auteurs chrétiens mentionnés par le Dean.

Si on ne le fait pas, nous perdrons quelques-uns des meilleurs de nos jeunes gens.

C. B. MARSHALL.

Kerries, South Brent.

## Le Symbole anglican est démodé, il faut une nouvelle définition.

Du *Times* (3 juillet 1935), sous le titre « Le Christianisme et le monde moderne » ;

Le professeur MacBride demande une nouvelle déclaration de la foi chrétienne, faite à la lumière de la pensée et de la science modernes. Le Dean d'Exeter le renvoie aux livres de plusieurs théologiens éminents en remarquant que les philosophes chrétiens dépassent les rationalistes. A tout prendre, je crois que c'est vrai.

Mais cela ne répond pas à la question posée par le professeur MacBride. Ce que réclame la majorité des hommes sérieux et religieux, c'est une sorte de déclaration brève et autoritaire de la foi chrétienne. L'Eglise d'Angleterre présente une telle déclaration officielle dans ses 39 articles, mais ceux-ci sont presque aussi démodés que les opinions qu'on avait sur la physique et la biologie au temps où ils ont été élaborés, et ils ont certainement peu d'effet pour confirmer la foi de la personne qui doute honnêtement. Quelques-uns de ces grands théologiens ne pourraient-ils pas s'entendre pour rédiger une nouvelle série d'articles, avec l'espoir qu'ils obtiendront l'approbation des Chambres de la Convocation lorsqu'elles entreprendront de nouveau une révision du Livre de la prière commune ?

Rév. Dr FREDERICK A. M. SPENCER.

The Rectory, Great Rollright, Chipping Norton, Oxon.

## Le clergé est à la recherche d'une solution.

Du *Times* (4 juillet 1935), sous le titre « Christianisme et monde moderne » :

Le professeur MacBride a ouvert une discussion de grand intérêt. Puis-je la commenter ?

Tout d'abord, personne n'a encore mentionné la *Way of Renewal*. C'est une méthode d'étude pratiquée par le clergé qui se réunit en doyennés déjà depuis plusieurs années. Elle travaille silencieusement, mais, si j'en crois mon expérience, elle a immensément stimulé l'intérêt du clergé pour les questions mentionnées par le professeur MacBride et qui concernent les rapports entre la vieille foi et la mentalité nouvelle.

Rév. ERNEST C. MORTIMER.

The Vicarage, Chittlehampton, North Devon.

## Le clergé français la cherchait également.

Du *Times* (5 juillet 1935) :

Demander une nouvelle expression de la foi chrétienne n'est pas un trait propre au temps actuel. La même demande a été faite vers le milieu du siècle passé par un groupe des plus distingués du clergé de l'Eglise catholique en France. Parmi les plus remarquables étaient le P. Gratry et le P. Henri Perreyve. Il vaut la peine de rappeler les paroles du P. Gratry :

« Il ne suffit pas de prêcher les mystères du christianisme par de simples formules, qui tout en étant vraies devant Dieu ne sont pas facilement compréhensibles. Le véritable apôtre et prophète, c'est celui qui a le don d'interpréter ces formules profondes et cachées, de les adapter à chaque période et à chaque esprit. Mais pour savoir le faire comme le réclame l'Evangile, il faut connaître les temps dans lesquels nous vivons... Il ne sert à rien de continuer pendant des générations à répéter les vérités éternelles dans une langue inconnue. »

Rev. H. H. WILLIAMS.

Horsted Parva Rectory. Uckfield.

## L'œuvre moderniste est négative, et une déclaration positive de l'Eglise anglicane fait défaut.

Du *Times* (9 juillet 1935), sous le titre « Christianisme dans le monde moderne. Vérité impérissable » :

Monsieur,

La lettre insérée dans votre numéro du 25 juin sous le titre « Christianisme dans le monde moderne » a provoqué beaucoup de critiques, comme le montrent non seulement les lettres publiées ensuite dans le *Times*, mais aussi ma correspondance privée. Peut-être voudrez-vous m'accorder un peu de place pour une courte réponse qui sera mon dernier mot sur cette question.

Il m'est impossible de répondre à la plupart de mes critiques, sans risquer de m'engager dans une dispute théologique qui est le dernier de mes désirs. Quand on me dit que les archevêques voulaient amener la jeunesse à témoigner de la « réalité du Christ » et non pas du christianisme, que le christianisme est la connaissance d'une personne et non pas le consentement donné à des propositions intellectuelles et que c'est une question de vie et non de connaissance, mes critiques oublient qu'ils usent déjà d'un langage théologique qui suppose implicitement la vérité d'une demi-douzaine de dogmes.

Indubitablement, le christianisme est une question de conduite et non pas simplement de croyance, mais toute conduite humaine est en dernier lieu basée sur ce qu'un homme, en dernier ressort, croit réellement.

Il y a pourtant deux de mes critiques qui méritent un examen plus détaillé, à savoir le doyen d'Exeter et l'archevêque d'York. Le doyen me traite en outsider ignorant, « mourant au milieu de l'abondance », qui ne sait rien de l'œuvre admirable accomplie par le parti moderniste dans l'Eglise d'Angleterre. En réalité, je connais une partie considérable de cette œuvre. Car non seulement pendant nombre d'années j'ai lu chaque ligne de la littérature moderniste que je pouvais avoir, mais pendant de longues années j'ai joui de l'amitié du Dr Inge et je n'ai jamais constaté une divergence notable entre ses idées et les miennes. Quant à l'évêque de Birmingham, mon amitié pour lui remonte aux jours heureux de Cambridge, lorsque nous étions jeunes tous deux, jours que je regarde maintenant comme l'âge d'or qui, hélas ! ne reviendra jamais. Il n'est personne connaissant l'évêque qui puisse douter de son énergique volonté de regarder la réalité en face sans équivoque ni réserve.

Mais, mes deux amis à part, les efforts du reste de l'école moderniste me semblent viser la purification de la tradition. Tout christianisme est basé sur la tradition, et on peut résumer la discussion entre romanistes et protestants en disant que les premiers considèrent comme ayant autorité la tradition dans sa forme actuelle, tandis que les seconds estiment qu'il est possible de remonter à une forme plus ancienne et plus simple qui représente plus exactement l'essence du christianisme. Mais une fois que les savants modernistes ont accompli leur œuvre, lorsqu'ils nous ont enseigné comment l'ancienne Eglise envisagea la vie, ce que saint Paul pensa réellement, et même comment le fondateur lui-même regarda l'univers et que nous répondons : « Oui, tout cela est très intéressant et vrai, mais jusqu'à quel point pouvons-nous faire nôtres ces idées, étant donné nos connaissances actuelles de l'univers et des lois de la nature qui sont les lois de Dieu ? », ils se dérobent.

L'archevêque d'York, dont je lis actuellement les *Gifford Lectures* avec un grand plaisir et dont j'admire la façon de s'emparer des principes biologiques, dit qu'à moins d'être doté d'infaillibilité il ne peut pas se charger de la mission de séparer l'élément temporaire de l'élément permanent dans la religion parce que c'est une mission sans fin et progressive. Avec un grand respect, j'ose différer d'opinion. Lui et moi, nous croyons tous deux à l'existence d'un noyau de « vérité impérissable » dans le christianisme et plus nous supprimons la gangue des choses temporelles, plus le joyau intérieur brillera avec éclat. En fin de compte, nous obtiendrons le permanent et le stable et je crois que le temps actuel demande un effort spécial, car j'ai remarqué que les personnes plus âgées comme moi-même qui gardent la foi dans la valeur du christianisme établissent dans leur esprit un *modus vivendi* entre les idées plus anciennes et les idées plus nouvelles.

Mais les intellectuels plus jeunes (et l'avenir est à eux) se jettent avec un instinct infaillible sur les endroits faibles de ces compromis, et qui pourrait les en blâmer ?

Si l'archevêque prenait l'initiative d'un effort pour expliquer ce qu'est le noyau de vérité « impérissable » dans la foi qu'il professe, il gagnerait la gratitude non seulement de centaines de milliers d'hommes pensants, mais aussi de milliers d'ecclésiastiques de sa propre Eglise.

E. W. MacBride.

## L'archevêque d'York s'excuse encore.

Du *Times* (12 juillet 1935), sous le titre « Christianisme aujourd'hui : Noyau de vérité impérissable » :

Monsieur,

Une fois de plus, le professeur MacBride me met si aimablement au défi que je manquerais de courtoisie en l'ignorant. Mais je dois refuser son invitation, bien que je ne sois pas certain de celle des deux choses qu'il veut.

Il parle d'un « noyau de vérité impérissable » qu'il faudrait dégager de sa gangue temporelle. S'il entend par là ces parties de la croyance chrétienne traditionnelle dont nous pouvons nous attendre à ce que l'Eglise les maintiendra toujours, et donc noyau de vérité impérissable dans ce sens qu'il persiste inchangé à travers le temps, je suis obligé de répéter mes excuses précédentes de la nécessité d'une infaillibilité ; mais permettez-moi de vous indiquer le Symbole de Nicée comme ce que j'estime être une expression de ce « noyau de vérité impérissable ».

Si, de l'autre côté, il veut dire par cette phrase, comme je suppose, un ensemble observable de vérités qui aurait été donné à des hommes, ou appris par eux, à une date particulière et qui serait lui-même indépendant de tout événement historique, alors je maintiens qu'un tel « noyau » ne peut pas être observé dans le christianisme parce que le christianisme ne le contient pas. Je regarde le caractère historique du christianisme comme une partie de son essence. Le texte essentiel n'est pas « Dieu est amour », mais « Dieu a tant aimé le monde qu'il donna son Fils unique ». Le fait que dans le Symbole se trouvent les mots « sous Ponce Pilate », n'est pas un accident.

Si le professeur a parlé dans le premier sens que j'ai donné à sa phrase, je dois refuser son invitation parce que je pense que la tâche proposée ne peut être accomplie ; s'il a parlé dans le second sens, je dois refuser parce que je pense qu'il ne convient (*ought*) pas d'accomplir la tâche proposée.

William Ebor.

Bishopthorpe, York, le 9 juillet.

## Qu'est-ce que l'esprit moderne ? Un changement sans fin.

Du *Times* (17 juillet 1935), sous le titre « Christianisme aujourd'hui. Qu'est-ce que la mentalité moderne ? » :

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt les lettres du professeur MacBride et d'autres sur le problème qui consiste à réconcilier le christianisme avec le monde moderne. Le problème

est sans doute intéressant, mais il me semble qu'une question préalable à laquelle nous voudrions avoir une réponse, est la suivante : Que voulons-nous dire par la mentalité moderne ? Le professeur MacBride veut que nous expliquions ce qu'est le christianisme. Moi je voudrais savoir ce qu'est réellement la mentalité moderne ?

Je pose cette question parce qu'il est extrêmement difficile de découvrir le plus petit point où l'on soit d'accord. Dans la mesure du possible, je me tiens au courant des idées philosophiques et je rencontre nombre d'écoles différentes dont l'enseignement est fondamentalement contradictoire. Y a-t-il quelque raison plus solide pour considérer l'opinion du professeur Alexander sur la réalité comme plus moderne que celle du Dr Bradley, ou celle de Bertrand Russell plutôt que celle de Bergson, ou celle du Dr Mactaggart plutôt que celle du Dr Sorley ou du Dr Pringle-Pattison ?

De temps en temps, un imprimeur entreprenant nous présente un ouvrage qui sur sa couverture flamboyante porte : « Pensée moderne ». Le livre est écrit par différentes personnes, plus ou moins distinguées, mais nous savons très bien qu'il y a beaucoup de personnes tout aussi capables et exactement aussi distinguées qui soutiendraient des opinions diamétralement opposées. Un groupe de jeunes gens intelligents d'Oxford produit un livre pour nous dire ce que pense la « jeunesse », mais je sais que beaucoup de jeunes gens de ma connaissance, tout aussi intelligents, considèrent cette publication comme quelque peu prétentieuse et trompeuse. Les jeunes gens d'il y a dix ans auraient dit quelque chose d'entièrement différent et les jeunes gens dans dix ans émettront des idées tout à fait neuves. C'est un peu difficile d'adapter le christianisme à un tel kaléidoscope d'opinions.

Mais le professeur MacBride pense sans doute à l'enseignement scientifique. Or, ici encore, je rencontre des difficultés considérables, car ici aussi je ne trouve ni fixité ni rien de définitif ; une grande partie de la science qui m'a été enseignée il y a cinquante ans me semble bien démodée. La « connaissance actuelle de l'univers » telle que l'enseignent par exemple nos plus grands physiciens diffère entièrement de l'idée de l'univers enseignée par les hommes de science de l'époque victorienne, et je me sens parfaitement sûr que dans vingt ans l'idée de l'univers sera exposée d'une façon encore différente. En fait, la science me semble être dans un flux continu. Ses professeurs sont parfois tout à fait dogmatiques. Ils sont absolument certains que leurs prédécesseurs avaient tort. Mais quelle raison ai-je de penser que leurs successeurs penseront différemment à leur sujet ?

Dans toutes ces conditions, je me demande avec étonnement s'il existe bien un besoin ou une nécessité pour trouver un « compromis » ou un *modus vivendi* ou pour adopter ce qu'on appelle les idées modernistes. Je ne peux trouver aucun résultat définitif de l'enseignement scientifique qui est en conflit avec la foi chrétienne telle qu'elle est enseignée par exemple dans le Symbole de Nicée : la foi en Dieu et la Révélation de Dieu dans le Christ, l'Incarnation, la Rédemption, le Jugement, le Saint-Esprit, la doctrine de la Trinité, l'Eglise sainte et catholique, la Vie éternelle et, ce qui doit être le résultat logique de cet enseignement, la vie chrétienne. Ce sont là les doctrines que l'Eglise chrétienne a enseignées depuis le commencement, elles sont enseignées actuellement par toutes les branches de l'Eglise chrétienne, bien que de manière différente et dans un langage différent. La façon d'exposer le christianisme doit varier avec chaque âge et chaque pays, car il faut l'enseigner dans une langue comprise par le peuple. Tandis que la pensée moderne me semble avoir très peu de fixité, la vérité chrétienne me semble ne pas changer, et je ne vois pas de raison pour adapter cette foi à la mentalité moderne. Je dois l'enseigner de telle façon que l'esprit moderne puisse la comprendre. Je dois essayer d'amener l'esprit moderne à l'accepter, car il me semble que le christianisme donne une connaissance de la réalité que ni la science ni la philosophie n'ont réussi à donner. Nous ne devons pas adapter le christianisme au monde moderne, mais nous devons chercher à adapter le monde moderne au christianisme.

Je suis... A. C. GLOUCESTER.

The Palace, Gloucester.

## L'esprit moderne, c'est l'hypothèse rendue absolue.

Du *Times* (25 juillet 1935), sous le titre « La mentalité moderne. But de l'enseignement religieux » :

MONSIEUR,

L'évêque de Gloucester désire savoir ce qu'est l'esprit moderne. Permettez-moi de proposer une définition.

L'esprit moderne énonce tous ses jugements dans la forme suivante : « Moi, étant ce que je suis, et la preuve étant ce qu'elle est, je suis plus ou moins fortement disposé à accepter, comme une hypothèse provisoire, que A égale B. Mais je sais d'expérience que, dans ma façon de juger de la preuve, il entre souvent un élément perturbateur, émotif, nerveux ou traditionnel, qui peut exister sans être observé et qui peut se modifier également sans observation. Je sais également que le volume, la qualité et la clarté de la preuve changent constamment. Je m'attends donc à ce que mes hypothèses seront dans un flux continu ; je ne vois pas de raison pour supposer que jamais j'atteindrai une hypothèse qui sera à mes yeux plus que provisoire ; j'ai abandonné l'impérieux besoin de certitude avec mes vêtements d'enfants ; et, comme le Dr Arnold de Rugby, je descends chaque matin à mon petit déjeuner en me réjouissant de ce que chaque question reste une question ouverte. »

En d'autres termes, l'esprit moderne est simplement l'esprit dialectique, tel que l'ont compris Platon et Aristote, ajusté à l'influence continuelle des informations dont ni Platon ni n'importe quel autre penseur jusqu'au XIXe siècle n'aurait pu se faire une idée. Le sursaut du XVIe siècle était sans doute très grand. Mais ce n'était rien en comparaison avec la montée que nous parcourons apparemment de nos jours, et les éditeurs qui publient de temps en temps des livres sur la pensée moderne devraient vraiment les intituler : « Hypothèses courantes de 1934-1935-1936 avec un exposé de la preuve. » L'évêque de Gloucester n'aurait pas, j'en suis sûr, d'objection à ce que les résultats des recherches soient présentés sous un titre aussi modeste, et tout autre titre manquerait, non seulement à la modestie, mais à l'esprit scientifique.

Mais c'est une vieille vérité, qu'on ne peut tirer d'une révolution plus qu'on n'y a mis ; et ce qui s'annonçait et qui aurait dû être, à savoir la victoire de l'esprit dialectique, au XIXe siècle, sur les conceptions enfantines et juvéniles d'inerrance et de certitude, a été gâté et compromis par la survivance du dogmatisme et par sa transposition illicite du domaine théologique dans le champ des autres études. Tant que ces conceptions étaient une partie naturelle de l'équipement mental de la race, le dogmatisme était l'attitude propre et logique de l'homme qui avait étudié le Livre sacré envers un autre homme qui ne l'avait pas fait. Lorsque ces hommes avaient rempli leur fonction et disparu, le dogmatisme aurait dû devenir impossible, et la régression indéniable de notre génération vers le dogmatisme économique, politique, scientifique, éthique, et que sais-je encore, est un phénomène que les futurs historiens auront de la peine à expliquer, sauf peut-être par la mélancolique supposition que l'éducation moderne a créé une race dont la capacité de lire dépasse sans proportion sa capacité de penser, et pour qui, par suite, toute parole moins affirmative que le dogme est embarrassante, agaçante et insuffisante, comme il en est communément pour les enfants.

Je puis illustrer mon point de vue en recourant à la lettre de l'évêque. Il dit que le Symbole de Nicée contient l'enseignement de l'Eglise « depuis le commencement ». Il en énumère les principaux éléments dans une liste qui inclut la doctrine de la Trinité et non pas celle de la Résurrection, et il ajoute, je pense, à juste titre, qu' « aucun résultat définitif de l'enseignement scientifique » (c'est-à-dire aucune hypothèse scientifique communément acceptée) n'est en conflit avec les doctrines si judicieusement choisies.

Mais nous savons que la croyance en la Résurrection était le point central de l'enseignement de saint Paul et de la foi des Eglises des Gentils ; nous avons toute raison de supposer qu'il en est de même pour la foi de saint Pierre et de l'Eglise de Jérusalem. Avec quel degré de conviction les lois de l'évidence, c'est-à-dire la dialectique ordinaire des recherches historiques, demandent-elles à l'esprit moderne de l'accepter ? Lorsque le dogme et la dialectique — et non pas l'observation de quelque phénomène ou quelque hypothèse transitoire de la science, mais la logique même — se rencontrent sur un terrain commun, lequel des deux doit céder le pas ?

Pour l'esprit moderne, c'est-à-dire l'esprit dialectique mûri par les expériences critiques des quatre ou cinq dernières générations, la foi est une chose moralement impossible, sauf dans le sens d'une acceptation provisoire avec une fermeté proportionnée au poids de l'évidence. Que l'esprit humain ait mûri de la sorte ou puisse mûrir ainsi, c'est un fait, tout aussi bien que l'accélération de la vitesse de 10 à 100 milles à l'heure, et c'est de ce fait que tout enseignement religieux doit dorénavant tenir compte et que toute initiative des chefs devrait tenir compte.

G. M. Young.

## Alors, c'est la fin de la science.

Du *Times* (2 août 1935), sous le titre « La religion et l'esprit moderne » :

Monsieur,

M. Young essaye de nous donner une définition de l'esprit moderne. C'est tout simplement l'esprit dialectique comme le comprenaient Platon et Aristote, ajusté au luxe d'information que nous possédons actuellement, et par là M. Young veut dire que le dogmatisme est démodé, que toute connaissance est hypothétique et que « je puis descendre chaque matin à mon petit déjeuner en me réjouissant que toute question est une question ouverte ».

Cette méthode, pour autant que je puis m'en rendre compte, est employée dans le but de défendre la connaissance hypothétique au moyen d'un dogmatisme extrême ; dans une de ses phrases l'auteur va même jusqu'à parler d'une « vieille vérité ». Et même ce qui pourrait justifier l'esprit de suite lui fait défaut, car il remonte à des temps bien éloignés pour y chercher ses maîtres, Platon et Aristote, et il annonce qu'aujourd'hui l'esprit moderne s'est distingué d'une façon unique en connaissant la grande vérité permanente qu'aucune vérité n'est permanente. Mais M. Young se trompe par excès de confiance et de dogmatisme. Je dois laisser aux commentateurs le soin de fixer ce que Platon entendait par la « dialectique », car c'est là une question bien difficile, mais qui donc a enseigné à M. Young que Platon et Aristote enseignent la même chose, ou qu'Aristote aurait admis que la théologie, qui s'identifie avec la métaphysique dans son système, pouvait être une science hypothétique dans le sens moderne de l'hypothèse ? Il savait mieux, et c'est un lieu commun parmi les grands philosophes de distinguer entre le domaine des vérités certaines et démontrables et celui des sciences « qui sauvent les apparences ».

Si nous voulons faire un progrès quelconque dans la sagesse, il faut observer cette distinction, et faute par M. Young de ne le faire, ce monsieur rejoint les rangs des insensés. Il ne peut pas y avoir une connaissance hypothétique sans quelque connaissance certaine, aucune probabilité sans quelque certitude, aucun avancement sans quelque idée permanente de l'avenir et du passé, aucune évolution sans un fond immuable. Dans son empressement à donner le coup de grâce au dogmatisme théologique, M. Young a détruit la base de la science pour en faire un jeu enfantin d'imitations.

La véritable question est celle des limites propres de la science, de la philosophie et de la religion. La place de l'hypothèse dans nombre de nos spéculations est reconnue depuis longtemps, et ce que M. Young a à nous dire de l'hypothèse et de la dialectique n'apporte guère de lumière. L'hypothèse nous a aidés pour nous approcher de la compréhension des œuvres de la nature, et là où la philosophie et la religion ont empiété sur son domaine, elles ont souvent été forcées de se retirer. Mais il y a des limites au raisonnement hypothétique. M. Young croit-il qu'aux yeux des historiens Napoléon est une hypothèse ? Il semble croire que la Résurrection s'est même abaissée en dessous de ce niveau. Je puis lui assurer que lorsque lui ou tout autre inventera une théorie, autre que celle du christianisme, qui soit aussi plausible, elle sera l'objet d'une attention raisonnable de la part des théologiens. Le malheur, c'est que des hommes comme M. Young et le professeur MacBride, au nom des sciences exactes, écrivent des lettres à peu près entièrement inexactes. Ils rendent un mauvais service à la science et donnent au théologien la tentation de croire qu'il doit être l'unique expert raisonnable laissé dans l'univers. En tout cas, il est prêt à discuter raisonnablement toute objection faite contre la foi chrétienne tant que l'objecteur n'est pas en même temps et trop dogmatique et trop hypothétique.

M. C. D'Arcy, S. J.

Campion Hall, Oxford.

## Conclusion : l'esprit moderne n'est pas moderne.

Du *Times* (7 août 1935), sous le titre « L'esprit moderne. Le scepticisme des scientistes » :

Monsieur,

J'ai attendu pour voir si d'autres correspondances paraissaient dans le *Times*, avant d'essayer une réponse à la lettre de M. Young. M. Young nous donne un exposé intéressant de l'esprit moderne, ou, peut-être, plutôt de ce qu'il croît que l'esprit moderne devrait être.

Permettez-moi tout d'abord de demander pour quelles raisons il prétend que cet esprit est particulièrement moderne ? Depuis que l'homme commença de penser, il y a toujours eu des sceptiques. « L'homme sage, dit Arcésilas, doit s'abstenir de consentir à toute opinion et suspendre son jugement. » Cela peut être une règle admirable pour l'investigateur scientifique, mais c'est très insuffisant comme guide dans la vie et dans nos actes, et je ne trouve pas du tout que ce soit un trait caractéristique de l'esprit moderne. Ce n'est pas le trait caractéristique, par exemple, de Lenine et de ses disciples, et beaucoup de gens pensent qu'ils sont particulièrement modernes. Si je ne peux leur opposer qu'une série d'hypothèses, je trouverai ma position très faible.

Il me concède qu' « aucun résultat définitif de l'enseignement scientifique » n'est en conflit avec certaines doctrines, mais il m'accuse de les choisir judicieusement. Je ne les « choisissais » pas « judicieusement », mais j'énumérais les doctrines principales de la foi chrétienne. Il semble penser que je considère la Résurrection en conflit avec les résultats définitifs de l'enseignement scientifique. Aura-t-il la bonté de me dire quels sont ces résultats ? La science a-t-elle établi que rien ne peut arriver qui soit contraire à l'ordre connu de la nature ? Elle a rendu des plus improbables qu'une chose sem-

blable arrive sans cause adéquate, mais si le christianisme est vrai, et si l'Incarnation (à laquelle il a donné son consentement) est également vraie, des phénomènes spirituels sans exemple ne deviennent pas seulement possibles mais probables. La science nous dit que le même antécédent est suivi du même résultat. C'est là tout ce que la loi d'uniformité prouve réellement. Or, il va de soi que, si Notre-Seigneur était le Fils de Dieu, un antécédent entièrement nouveau est introduit.

Mais voici qu'il change l'argument, et il nous dit qu'il n'y a pas une preuve suffisante. Je ne puis guère espérer que l'éditeur si patient du *Times* me cède la place pour construire une apologétique chrétienne, mais j'oserai rappeler à M. Young que son ami le Dr Arnold pensait que la Résurrection était tout aussi bien prouvée que n'importe quel autre fait de l'histoire. Le christianisme, y compris la Résurrection qui l'authentique et qui, à son tour, est authentiquée par lui, est une révélation, et nous l'acceptons parce que la preuve historique nous semble suffisante, parce que les espoirs du judaïsme réalisés dans le christianisme et l'histoire elle-même du christianisme lui apportent un appui solide, parce que l'expérience collective du monde témoigne de sa valeur, parce qu'il répond à nos besoins spirituels. Pour un chrétien réfléchi, la preuve est multiple et convaincante. Nous trouvons dans le christianisme un guide suffisant pour la vie et pour nos actes.

Nous sommes tout disposés, en tenant à la vérité révélée, à pratiquer dans nos recherches de problèmes scientifiques, économiques et sociales, la prudence que le pyrrhonisme de M. Young réclame. Mais rien de ce que « l'esprit dialectique mûri par l'expérience critique des quatre ou cinq dernières générations » puisse nous enseigner n'est en conflit avec ces vérités spirituelles. Je ne trouve guère non plus de raison pour accepter l'enseignement moderne lorsque je vois que M. Young insiste lui-même sur « la mélancolique supposition que l'éducation moderne a créé une race dont la capacité de lire dépasse sans proportion sa capacité de penser et pour qui, par suite, toute parole moins affirmative que le dogme est embarrassante, agaçante et insuffisante comme il en est communément pour les enfants ».

L'esprit moderne ne semble pas avoir beaucoup de succès.

Je suis, etc.

A. C. Gloucester.

The Palace, Gloucester.

# II — Le Mouvement de la Vie nouvelle en Chine (1)

## Une cure d'assainissement matériel et moral.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit l'Ecriture Sainte.

Pourtant, il vient de se produire un fait nouveau, insolite, inattendu, dans les annales de Chine, d'ailleurs tout à l'honneur de ce grand pays païen : c'est le Mouvement de la Vie nouvelle (1).

Donnons à titre purement documentaire la traduction de quelques extraits de journaux, relatifs à ce renouveau sans précédent.

Ce Mouvement n'est pas fondé sur le sable, comme on pourrait le penser, mais constitue une force jeune, ardente et très utile « au noble peuple chinois », comme l'appelle le Saint-Père.

Pour nous faire une idée du chemin parcouru, voyons les différents stades du mouvement lancé en 1934.

Au mois d'avril, quelques Chinois se promenaient en fumant dans les rues de Nankin. Des agents de police les abordèrent, les priant d'enlever leurs cigarettes.

— De quel droit ? demandèrent les fumeurs.

— Au nom des principes de la Vie nouvelle.

A Nankin, les gouvernements ont entrepris une cure intense d'assainissement matériel et moral et ont choisi le 1er mai pour inaugurer cette ère nouvelle. La police doit donner l'exemple et consacrer toute son habileté et son énergie au succès de cette entreprise. Il incombe d'abord aux fonctionnaires de bien comprendre ce Mouvement, de le suivre et de le pousser. Aussi le maire de Nankin a-t-il confié à quelques membres influents de la Sûreté publique la charge de faire des conférences et d'examiner ensuite si les actes répondent aux paroles.

## Principes du Mouvement de la Vie nouvelle.

Le 5 mai s'est tenu à Tientsin un Congrès pour promouvoir ce Mouvement dans la province du Hopeh.

Le général U a donné les règles suivantes, où les mots « il faut » sont scandés martialement, à chaque ligne :

Il faut, leur dit-il, poursuivre le Mouvement de la Vie nouvelle en actes plutôt qu'en paroles.

Il faut joindre à une vie simple et frugale l'ordre et la propreté.

Il faut éveiller et exciter dans le peuple le sentiment de l'amour fraternel et de la coopération mutuelle.

Tenons le milieu, ajoute-t-il, entre deux opinions extrêmes : les uns pensent que de ce Mouvement dépend la prospérité du pays, les autres sont d'avis que dans les dangers actuels qui menacent la Chine il y a d'autres choses plus importantes à promouvoir. Et quand même ce Mouvement serait couronné de succès, les difficultés dans lesquelles se débat la nation seront à peine effleurées et aplanies (2).

Deux principes doivent diriger ce Mouvement :

1. Que tous ces statuts soient conformes à la raison et ne heurtent pas les inclinations humaines.

2. Que tous les promoteurs appuient ce Mouvement en donnant le bon exemple et en engageant d'abord leurs parents et amis à le suivre. Toute contrainte déprime et toute suggestion violente abat le courage.

---

(1) L'étude que nous reproduisons est empruntée à la *Revue apologétique* (août 1935). — De nombreux articles, soit dans les journaux, soit dans les revues, ont été consacrés à ce mouvement.

Signalons notamment : *Il Nuovo Cittadino* (19. 7. 35), le *Courrier de Genève* (22. 7. 35) et *la Croix* (27. 7. 35).

D'après ces derniers, les principes fondamentaux de ce mouvement peuvent se résumer ainsi :

« 1° Le passé est mort ; seul le moment présent compte, il faut donc arracher les anciens abus pour construire une nation nouvelle ; 2° il faut accepter cette lourde responsabilité de faire revivre la nation ; 3° il faut observer la loi, tenir ses engagements, être honnête et pudique ; 4° il faut être simple dans le manger et le vêtir, et dans tous les actes sociaux il convient d'être propre et ordonné ; 5° il faut affronter virilement mais avec modération la lutte pour la vie ; 6° Pour être un citoyen utile, il faut s'efforcer d'acquérir une instruction et une moralité adéquates ; 7° être courageux et prompt dans les décisions ; 8° agir toujours loyalement alors même qu'il n'y a ni serment ni contrat. Sans aucun doute un tel programme et de telles aspirations méritent tous les éloges. » (Note de *la D. C.* — Les sous-titres sont ajoutés par *la D. C.*)

(1) Cf. les Dossiers de la Commission synod., Pékin, numéro déc. 1934.

(2) Cf. les journaux chinois, *passim*, par ex. *L'Impartial*, *Le bien public*, etc.

Que dans les villages règnent l'ordre et la propreté, dans les villes, la simplicité et la décence.

Le Comité exécutif a approuvé à l'unanimité les dix statuts et les sept décrets suivants. Ne donnons que les titres de ces règlements.

Les dix statuts :

1. Ordre et propreté.
2. Simplicité et décence.
3. Esprit vif et sincère.
4. Connaissance des règles de la probité, de l'économie et de la conscience.
5. Sens de la responsabilité.
6. Bon usage des biens domestiques.
7. Exercices physiques pour conserver la santé.
8. Constance et patience dans les difficultés.
9. Dans les loisirs, étude du système.
10. Promptitude à se sacrifier pour la patrie.

Les sept décrets :

1. Ne te livre pas au jeu.
2. Ne prostitue pas ta pudeur.
3. Ne t'adonne ni à l'opium ni aux autres narcotiques.
4. Ne bois pas d'alcool.
5. Sois exact à remplir à temps les engagements contractés.
6. Ne te rends pas dans les maisons de jeu, ni aux courses de chevaux, ni au bal.
7. N'excède pas dans les dépenses pour les festins de noces ou de funérailles.

## Le but à atteindre.

Au mois de mai, les journaux publièrent un long article, résumant la pensée et rapportant les paroles de Chiang Kai che sur le Mouvement de la Vie nouvelle. Le ton est véhément et plein d'amertume. On ne pardonnerait pas à un étranger de tenir ce langage acerbe et martial.

Le but fondamental de ce Mouvement, dit-il, c'est d'extirper du peuple les habitudes qui ne cadrent plus avec la vie moderne et de restaurer l'antique civilisation chinoise. Pour avoir négligé les vertus antiques de la race, le peuple chinois, dans bien des endroits, malgré une civilisation cinq fois millénaire, mène une vie de gens incultes et agrestes ; malgré une superficie de 3 970 000 kilomètres carrés dans la Chine intérieure, il reste pauvre et misérable, malgré une population de 400 millions d'habitants ; parfois, il s'adonne, nonchalant et apathique, au repos et à l'inaction...

La société actuelle se débat dans le trouble et la confusion, tout entière dominée par des idées subversives, livrée au plaisir et à l'oisiveté, dépourvue de science politique et de formation scolaire. Il n'y a que le Mouvement de la Vie nouvelle qui puisse assainir la société et lui infuser un sang nouveau.

Quel est le sens de ce Mouvement ?

D'abord, c'est une *Vie*.

Bien que Suen Wen distingue la vie du peuple, la conservation de la société et la substance des citoyens, pour nous, par le nom de Vie, nous entendons toute activité humaine.

C'est une *Vie nouvelle*.

Les temps changent, les conditions de l'existence varient, la vie du peuple doit s'accommoder aux temps actuels et se renouveler sans cesse.

C'est un *Mouvement*.

La vie du peuple dépend d'un bon gouvernement, mais une saine politique est intimement liée aux usages, aux coutumes et aux habitudes du peuple.

Dans les temps de transition, et tout mouvement est une transition, quand il s'agit de passer de l'ancien état de choses à un nouvel ordre social, il faut introduire de nouveaux usages et de nouvelles coutumes. Des idées nouvelles doivent donc présider à ce Mouvement et l'accompagner. Et de plus, il faut que ce Mouvement passe de l'individu à la famille et de la famille à la société tout entière, sinon il avortera.

Ce Mouvement est-il urgent ?

En ce moment, ses dirigeants gouvernent encore sous le couvert de l'hypocrisie, de l'avarice et de la corruption. Notre peuple manque de vie, il sommeille, il est assoupi. Des jeunes gens sont dégénérés et ne savent pas occuper longtemps un poste fixe, les riches se livrent au luxe et au plaisir, les pauvres portent des haillons et marchent à tâtons comme des aveugles. De là vient la ruine de l'autorité, de la discipline, de l'ordre social et aussi l'impuissance à remédier aux maux de l'intérieur et à résister aux agressions de l'extérieur.

Le Mouvement de la Vie nouvelle portera remède à tous ces maux publics, renouvellera la vigueur et la sève de la nation, protégera, ennoblira et prolongera la vie du peuple chinois.

Mais par où commencer ?

Par la politique d'abord et surtout par l'éducation. Autrefois la politique et l'éducation étaient quelque chose d'artificiel et de routinier, d'où s'ensuivaient des lois sans effet, des talents sans emploi, des machines sans puissance.

Pourquoi ? Parce que chacun n'occupait pas le poste qui lui convenait. La politique et l'éducation sont des facteurs importants pour tremper le caractère et réformer les mœurs, et aussi pour établir les bonnes habitudes et les saines traditions de la vie sociale. Par conséquent, sans retard comme sans faiblesse, déracinons les abus et obvions aux maux de la société !

Comment cela ?

Par la pratique des quatre vertus ancestrales, je veux dire par le *li*, *i*, *lien*, *tcheu*, la bienséance, la justice, le désintéressement et la pudeur. Ces vertus, seules, peuvent rénover et sauver la Chine.

On dira : ces vertus ne préserveront pas le pays de la famine.

Je réponds : si elles sont scrupuleusement pratiquées, avec elles tous les habitants de la Chine auront de quoi se nourrir et se vêtir, et sans elles c'est le vol, la rapine, les exactions, les disputes, les rixes, le meurtre...

Aidé par les Associations supérieures des provinces, Nankin prendra la tête de ce mouvement.

Cette éducation nouvelle se développera grâce aux institutions publiques, comme les bureaux du parti, les Comités de l'hygiène, la Ligue du bien-être social. Elle pénétrera les syndicats d'ouvriers, les écoles, les groupements féminins et les associations rurales.

Quelles sont les conditions du succès ?

Pour réussir dans cette immense entreprise, il y a surtout trois choses à faire : d'abord se livrer à une enquête sérieuse dans le pays, ensuite donner les conseils appropriés aux besoins actuels, et enfin poursuivre, coûte que coûte, le développement et le progrès de cette Vie nouvelle.

Que les coryphées du Mouvement réduisent leurs dépenses, mais qu'ils ne demandent aucun subside aux étrangers ! Qu'ils commencent par se réformer eux-mêmes, mettent de l'ordre dans leur famille, puis, s'adressant aux autres, attirent à leurs idées les classes dirigeantes d'abord, ensuite les masses populaires.

Mais quels moyens employer ?

L'exemple individuel, l'instruction orale, les discours et les conférences, les tracts, les affiches, les brochures, l'image, le théâtre, le cinéma, faire flèche de tout bois, pour faire pénétrer ces idées dans le

peuple. Eviter tout ce qui sentirait la contrainte, mais persuader le peuple du bien-fondé de ce Mouvement et de la gravité de cette question capitale.

### Programme de la Vie nouvelle.

*A*) Les étudiants, divisés en plusieurs groupes, veilleront aux points suivants :

*a*) Que les piétons et les brouettiers prennent la gauche ; *b*) que les gens ne fument pas en marchant dans les rues ; *c*) que les citoyens portent des vêtements décents ; *d*) que le peuple évite tout bruit, tapage et vacarme.

*B*) La police fera une inspection dans les restaurants et les établissements publics, exigera l'ordre et la propreté dans les chambres, demandera que le linge, les vêtements, les couverts, les voiles, les rideaux soient changés, que les portes et les fenêtres soient nettoyées deux fois par semaine, qu'on ne laisse pas des tas de poussière dans les coins ! La prostitution et le jeu sont défendus sous peine d'amende. C'est important.

*C*) Les commerçants, dans leurs boutiques, doivent être honnêtes, établir des prix fixes, traiter les clients avec aménité et politesse. C'est urgent.

Du 29 octobre au 3 novembre, les tireurs de pousse ont reçu des leçons d'ordre, de propreté, d'obéissance.

Il y avait à Hintchoang une grande boutique d'opium. Une première troupe envoyée pour la cerner s'est retirée, gagnée à prix d'argent. Une seconde escouade, plus fidèle, a fait le siège de cet important dépôt et l'a démoli, mais presque tous les tenants de ce commerce louche ont pu fuir et continuer ailleurs leur trafic clandestin. Pourtant les soldats ne cessent de prendre et de fusiller les marchands d'opium. Tel est l'ordre !

Depuis le passage de Chiang Kai che, le mouvement contre les vêtements insolites des femmes a pris une ampleur extraordinaire. Le maire de Pékin, M. Yuan leang, à cette occasion, a montré tout le zèle civique dont il est animé. Il avait déjà un beau tableau à son acquit : la guerre aux cabarets, aux serveuses, la guerre aux manches et aux robes courtes, puis la guerre aux opiomanes et aux trafiquants de morphine. Il vient de faire un pas de plus. Sous sa haute direction, le bureau du bien-être social a fait paraître une série de règlements concernant la femme, qui vont la mettre dans ses petits souliers, dit la *Politique de Pékin*.

Dès le mois de décembre, les règlements s'appliqueront aux femmes qui exercent un emploi public et à leur famille, aux maîtresses et à leurs élèves.

Dès janvier 1935, ces règlements atteindront toutes les femmes. Ils ont trait à la longueur de la robe : plus de robes courtes ; à la hauteur du col ; aux pantalons : plus de jambes nues ; aux manches : plus de bras nus ; aux cheveux, aux souliers etc. Les Chinoises peuvent se vêtir à l'européenne, mais elles doivent éviter de se serrer la poitrine et la taille. Les tailleurs mêmes seront tenus responsables de la moindre infraction à l'étiquette des habits féminins.

Peu après parut le règlement des habits d'hommes : il est interdit de se promener en robe de nuit, en sandales, en couvre-chef insolites ; pas de fard aux joues ni de rouge aux lèvres. Pas de promenades bras dessus bras dessous, entre hommes et femmes ; qu'on ne tolère rien d'indécent aux bains et aux théâtres. La prostitution privée et les comédies obscènes sont interdites.

Le 26 décembre, au matin, plus de 10 000 pamphlets interdits, livres immoraux, romans licencieux, furent brûlés par le bureau de la Sûreté publique, en présence des membres du parti local et de l'administration de la ville. Parmi les livres brûlés se trouvaient environ 200 copies d'un résumé du *Capital* de Karl Marx, la *Vie politique* de Boucharin [?] une *Histoire de la guerre des classes* et une *Histoire de la grande Révolution de Chine*.

L'autodafé dura plus d'une heure.

Le bureau du bien-être social de Changhaï a fixé quatre jours pour la célébration des mariages, le 1er janvier, le 27 août, jour de naissance de Confucius, le 10 octobre, anniversaire de la fondation de la République, et le 12 novembre, jour de naissance de Suen Wen. Pour les frais de la cérémonie, il faudra verser 10 dollars, mais deux magistrats inviteront les nouveaux conjoints à un festin nuptial simple et de bon goût. Le but de cet édit, c'est de pourvoir à l'économie et à la frugalité.

Le maire de Pékin a en outre fixé d'autres jours pour les mariages et a réduit les dépenses à 4 dollars. A partir du 1er janvier, les lois bleues stipulent que le bureau de la Sûreté publique n'enregistrera plus de nouvelles serveuses pour le restaurant, les cinémas, les théâtres ou les salles de danse.

Le 7 novembre, Chiang Kai che fait dire à la Mission catholique qu'il recevrait volontiers, avec Mme Chiang, les missionnaires européens de la ville. A 5 heures, sept Pères, six Sœurs, quatre misses suédoises répondaient à l'invitation du grand homme.

Mme Chiang, dit un missionnaire (1), nous reçut d'abord au salon, nous serra la main fort aimablement et fit connaissance avec tout le monde, puis nous invita à prendre le thé. Quelques minutes se passent et le généralissime paraît ; il causa avec nous, loua fort l'œuvre des Missions en Chine, nous demanda de coopérer de toutes nos forces avec lui au relèvement de sa patrie et nous pria instamment de lui donner notre avis sur les réformes à entreprendre. Séance tenante, Mme Chiang pria la femme du gouverneur provincial de prendre la tête du Mouvement de la Vie nouvelle dans la ville, de constituer un bureau d'hygiène ; deux Sœurs diplômées en médecine lui serviront d'assistantes et on va se mettre à l'œuvre tout de suite.

Mme Chiang met tout son espoir dans ce Mouvement et, pour l'amplifier, elle demande aussi le concours des missionnaires étrangers : ils vivent toujours avec le peuple, dit-elle, ils sont tout qualifiés pour soutenir la Vie nouvelle. Déjà au Shensi on a réagi contre la funeste habitude de fumer l'opium, au Kansu contre le cruel usage de bander les pieds des femmes, au Honan contre l'invasion du trachoma ou autres maladies d'yeux. [...]

Quel est le missionnaire qui n'applaudirait à ce Mouvement de la Vie nouvelle ? C'est aussi le rôle de l'Action catholique de l'appuyer, puisqu'il est un présage d'ordre, de paix et de prospérité, et Pie XI ne lui a-t-il pas recommandé, dans son Message à la Chine, tout en aidant à propager la foi et la religion, de promouvoir aussi le bien-être social de toute la nation ?

Mais le fondement de l'ordre ancien et du nouveau, c'est celui qu'a posé N.-S. Jésus-Christ. Qui donc sauvera la Chine ? Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qu'est-ce donc qui infusera une Vie nouvelle dans cet immense peuple chinois ? L'Evangile, *la religion catholique*.

ALPH. GASPERMENT, S. J.,
*missionnaire en Chine.*

Tamingfu, le 12 mars 1935.

(1) Cf. la *Politique de Pékin*, numéro 29 déc. 1934.

# « L'ACTION CATHOLIQUE »

## ACTES DE L'ÉPISCOPAT

## Ligue suisse des femmes catholiques

### Communiqué de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (9. 5. 35) (1)

Nous recommandons à l'attention de MM. les curés et de toutes les personnes qui s'intéressent à nos œuvres féminines catholiques le programme publié ci-après de la Ligue suisse des femmes catholiques. Le texte en a été approuvé lors de la dernière conférence annuelle des évêques suisses : on voudra bien s'en inspirer dans l'organisation et dans les diverses activités des œuvres féminines du diocèse.

† MARIUS BESSON,
*évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.*

La *Semaine catholique de la Suisse romande* (9. 5. 35) publie le programme auquel fait allusion S. Exc. Mgr Besson. Nous le reproduisons *in extenso* :

## Programme de la Ligue

### PERSONNALITÉ DE LA FEMME

La femme représente l'une des réalisations de la nature humaine telle que Dieu l'a instituée, suivant la différence des sexes. A ce titre, elle jouit d'une personnalité pleine et entière.

#### *Tâche de la femme.*

Dieu est la fin dernière de l'homme et de la femme. Leur tâche suprême consiste, pour l'un et l'autre, à collaborer à la gloire de Dieu en correspondant à la pensée divine qui a présidé à leur création.

La femme peut exercer ses aptitudes spéciales soit dans le célibat, soit dans le mariage.

La tendance à juger de la valeur de la femme exclusivement en fonction de la maternité physique doit être écartée.

#### a) Etat de vie.

#### *I. — Le célibat.*

1. *L'état parfait de virginité* est celui des femmes qui, par amour de Dieu, renoncent à la maternité, afin de consacrer leurs forces physiques et morales, sans réserve et sans partage, au Dieu Créateur, et de les dépenser au service de l'humanité. L'Eglise a toujours tenu cet état en très haute estime.

Les différents Ordres et Congrégations ou, dans le monde, les œuvres de bienfaisance et autres champs d'activité offrent à ces femmes des occasions multiples et variées de déployer leurs diverses aptitudes au service de Dieu et de l'humanité.

2. Les femmes qui sont obligées par les circonstances à rester dans le célibat doivent utiliser leurs aptitudes spéciales en servant Dieu dans le prochain, par une activité professionnelle, domestique ou sociale.

#### *II. — La femme et le mariage.*

1. *Nature et dignité du mariage chrétien.*

Le mariage a été institué par Dieu, auteur de la nature, et élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement.

C'est le sacrement par lequel les époux chrétiens s'engagent réciproquement et irrévocablement à vivre en communauté conjugale, et reçoivent la grâce de demeurer fidèles jusqu'à la mort aux devoirs de leur état.

2. *Rapports entre les époux.*

« La société familiale ayant été affermie par le lien de la charité, il est nécessaire d'y faire fleurir l'ordre de l'amour. » « Si, en effet, l'homme est la tête, la femme est le cœur de la famille, et comme le premier possède la primauté du gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer comme sienne la primauté de l'amour. » (Encyclique *Casti connubii.*) Les femmes catholiques suisses répudient la conception du mariage comme simple communauté d'intérêts.

3. *Rapports entre les parents et l'enfant.*

Les femmes catholiques suisses estiment et apprécient l'enfant comme un présent de Dieu. Elles considèrent l'éducation de la génération nouvelle, dans un esprit d'amour de Dieu, de fidélité à l'Eglise et à la patrie, comme la tâche principale de la mère.

4. *Parents et ministère pastoral.*

En raison de la destinée surnaturelle de l'homme, les parents doivent favoriser et soutenir l'action éducatrice du prêtre.

Afin de connaître de mieux en mieux leurs propres droits et devoirs d'éducateurs, et afin de se former à leur rôle d'éducateurs, ils recourent aux moyens naturels et surnaturels que l'Eglise met à leur disposition (associations chrétiennes, en particulier association des mères chrétiennes, sacrements, etc.).

5. *Parents et éducation.*

« La famille reçoit immédiatement du Créateur la mission et par conséquent le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit. » « Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi le même droit inviolable sur son éducation. » (Encyclique *Divini illius magistri.*)

Les femmes catholiques suisses travaillent de toutes leurs forces à maintenir l'influence chrétienne dans l'école et à la rétablir là où elle a disparu.

6. *Formation des mères de famille et des maîtresses de maison.*

Les femmes catholiques suisses favorisent dans la mesure du possible tous les efforts qui ont pour

(1) *Semaine catholique de la Suisse romande* (9. 5. 35).

but l'éducation et la formation des mères de famille et des maîtresses de maison (enseignement ménager, apprentissage ménager, écoles de puériculture et d'infirmières, cours de pédagogie, etc.).

7. *Action morale en faveur de la vie de famille.*

Les femmes catholiques suisses mettent tout en œuvre pour favoriser la vie de famille. Elles considèrent la presse catholique, en particulier leurs revues féminines et leurs revues de famille, comme un des moyens les plus efficaces pour atteindre ce but.

8. *Assistance familiale.*

Les femmes catholiques suisses s'efforcent d'améliorer efficacement la situation des familles nombreuses et peu fortunées, par l'organisation d'œuvres d'assistance appropriées (organisation de l'assistance aux mères, aux familles, aux enfants, aux chômeurs, création de bureaux catholiques d'orientation matrimoniale, etc.).

9. *Protection de la famille par l'Etat.*

Les femmes catholiques suisses réclament de l'Etat une protection plus efficace des droits des parents.

Elles font tous leurs efforts pour faciliter aux personnes peu fortunées la conclusion de mariages conformes à la loi naturelle, par une législation sociale appropriée et par des institutions d'assistance.

Elles secondent tous les efforts qui tendent à assurer le bien-être moral et matériel de la famille (salaire familial, réduction des impôts et contributions, protection de la maternité, assistance aux mères et aux nourrissons, œuvres des logements, œuvres d'enfance et de jeunesse).

10. *Collaboration de la femme à la restauration de la famille.*

Les femmes catholiques suisses considèrent comme un devoir d'honneur d'engager toute leur influence pour que les lois du mariage, établies par Dieu et par l'Eglise, soient reconnues et observées dans les familles, comme la seule norme véritable et la seule base solide du bonheur conjugal.

Elles défendent la sainteté et l'indissolubilité du mariage contre les théories qui les battent en brèche ou les ridiculisent, et qui, de nos jours, répandues par la parole et la plume, empoisonnent l'opinion publique.

Elles combattent la plaie du divorce qui, en se propageant de plus en plus dans notre pays, est devenue le plus grand ennemi de la famille et qui entraîne, en particulier pour les enfants des divorcés, les conséquences les plus désastreuses.

## b) Vocation.

1. *Conception chrétienne de la vocation.*

La vocation principale de l'homme et de la femme consiste à collaborer à la gloire de Dieu, en s'unissant toujours plus étroitement à lui par le moyen de la sanctification personnelle.

Leur vocation secondaire consiste à utiliser leurs aptitudes personnelles pour l'accomplissement d'une tâche déterminée.

2. *Principe de liberté dans le choix de la vocation.*

La femme doit avoir le droit de choisir, en pleine liberté, une vocation conforme à ses aptitudes et à ses goûts, sans oublier, toutefois, le principe énoncé dans l'encyclique *Quadragesimo anno* : « Selon la doctrine chrétienne, le but pour lequel l'homme, doué d'une nature sociable, se trouve placé sur cette terre est que, vivant en société et sous une autorité émanant de Dieu, il cultive et développe pleinement toutes ses facultés à la louange et à la gloire de son Créateur et que, remplissant fidèlement les devoirs de sa profession ou de sa vocation, quelle qu'elle soit, il assure son bonheur à la fois temporel et éternel. »

3. *Activité professionnelle.*

L'activité professionnelle de la femme s'exerce ou dans la famille ou en dehors de la famille.

On distingue :

*a*) Les professions qui correspondent particulièrement aux aptitudes morales de la femme, comme les professions d'éducation, de bienfaisance, d'assistance, etc. ; en général, toutes les professions qui ont pour objet, d'une manière ou d'une autre, les personnalités individuelles ;

*b*) Les professions qui, de leur nature, ne correspondent pas directement aux aptitudes morales de la femme.

4. *Principes concernant l'activité professionnelle des femmes.*

Les femmes qui embrassent une profession doivent choisir de préférence une profession conforme aux aptitudes spéciales de leur sexe.

Mais toutes les femmes n'ont pas la possibilité de le faire. C'est pourquoi la femme, en raison de la responsabilité pleine et entière dont elle jouit, doit avoir toute liberté de choisir n'importe quelle autre profession, dont les exigences ne dépassent pas la mesure de ses forces. Dans ce cas, la femme doit imprégner ces autres professions de l'influence propre à ses qualités spécifiquement féminines.

La femme doit avoir le droit de compléter, dans des directions nouvelles, le développement de ces autres professions, comme par exemple dans la police (agents de police féminins, inspectrices, etc.).

5. *Salaire.*

Les femmes catholiques suisses revendiquent pour la femme professionnelle une rétribution équitable d'après le principe : A travail égal, salaire égal. La compensation doit être réalisée par des allocations familiales (Caisses de compensation) attribuées ou au père de famille ou à la femme qui a charge de famille.

6. *Activité professionnelle des femmes mariées.*

L'activité professionnelle de la femme mariée ne doit pas porter préjudice à sa tâche familiale et domestique. L'activité professionnelle de la femme, en dehors du foyer, doit être réduite dans la mesure du possible, sauf dans les cas de nécessité absolue et dans les cas où les conditions particulières de la famille permettent une telle activité sans préjudice pour les devoirs de l'épouse et de la mère.

## c) Vie publique.

Les femmes catholiques partent du principe que la régénération de notre patrie se réalisera uniquement sur la base d'une rénovation religieuse et morale.

Elles adhèrent au programme d'une démocratie régénérée dans le sens de la conception catholique, avec collaboration proportionnée de la femme.

### I. — *Tâches de la femme mariée.*

1. Le principal service que la femme mariée rend à l'Etat consiste dans les services qu'elle rend à la famille, cellule de l'Etat. L'objet principal de ses

soins doit être l'entretien et l'éducation des jeunes citoyens et citoyennes.

2. La participation de la femme mariée à la vie publique, comme son activité professionnelle, ne doit pas nuire à ses tâches de mère de famille.

3. Les devoirs de la femme mariée vis-à-vis de l'Etat ne se bornent pas aux fonctions de la maternité physique. La femme est le complément de l'homme aussi dans le domaine spirituel. Elle doit veiller à ce que son influence maternelle s'exerce pour le bien de la communauté nationale.

### *II. — Tâches de la femme célibataire.*

La femme qui n'est pas mariée accomplit son devoir social et national en exerçant une activité conforme à sa nature et à ses aptitudes individuelles.

### *III. — Tâches de la femme en général.*

1. *Dans le domaine religieux.*

S. S. Pie XI ayant invité les laïques, hommes et femmes, à participer aux travaux de l'apostolat par l'Action catholique, les femmes catholiques suisses se font un devoir d'honneur de répondre à l'appel du Souverain Pontife. Elles engagent toutes leurs forces à faire triompher les principes catholiques dans la vie publique comme dans la vie privée.

Les femmes catholiques ont la conviction que toute action efficace de ce genre doit être précédée d'une formation appropriée et d'une rénovation profonde de la vie religieuse. Elles donnent leur appui à toutes les entreprises réalisées à cette intention (retraites, récollections, etc.).

Les femmes catholiques suisses participent énergiquement à l'apostolat laïque. Elles travaillent de toutes leurs forces à promouvoir la vie religieuse (catéchismes auxiliaires, associations paroissiales, missions intérieures et étrangères, œuvre des Tabernacles, etc.).

Elles luttent contre l'action des sans-Dieu par la parole et par la plume, mais avant tout par une vie vraiment catholique.

2. *Dans le domaine culturel.*

Pleinement conscientes de leur responsabilité vis-à-vis de la génération nouvelle, les femmes catholiques suisses revendiquent le droit d'intervenir avec voix consultative et délibérative dans le domaine de l'éducation et de l'instruction publique (droit de vote actif quant à la nomination du corps enseignant, droit de vote actif et passif quant aux autorités et Commissions scolaires).

Les femmes catholiques suisses ont à cœur d'exercer sur le film, la radio, le théâtre, les sports et la moralité publique une influence conforme à la conception catholique. Elles soutiennent de leur collaboration et de leur sympathie toutes les entreprises et initiatives d'ordre scientifique et artistique.

Les femmes catholiques suisses travaillent dans la mesure du possible au développement de la presse catholique (revues et journaux) et la soutiennent de toutes leurs forces.

3. *Dans le domaine social.*

Les femmes catholiques suisses mettent tout en œuvre pour surmonter les conflits sociaux, la haine des classes, les tendances communistes et bolchevistes par la charité chrétienne et par une manière de penser et d'agir vraiment sociale. Elles préconisent une saine politique sociale et travaillent de toutes leurs forces au développement de nos œuvres de charité. Elles revendiquent la représentation de la femme dans le domaine de l'utilité publique. Elles demandent que leur influence maternelle puisse s'exercer d'une manière plus efficace dans les Conseils de tutelle et autres institutions analogues.

4. *Dans le domaine économique.*

En raison de la grande responsabilité qui incombe à la femme en sa qualité de maîtresse de maison dans l'économie nationale, les femmes catholiques suisses demandent que les jeunes filles reçoivent une formation ménagère solide, et appuient tous les efforts qui tendent à développer les capacités des maîtresses de maison et des mères de famille.

5. *Dans le domaine politique.*

Dans la conviction que les aptitudes spéciales de la femme la destinent à être le complément et l'auxiliaire de l'homme, les femmes catholiques suisses aspirent à exercer une influence correspondante sur la législation :

*a*) Dans toutes les matières qui concernent plus spécialement la femme et la famille (protection de la mère, de l'enfant à naître, des ouvrières, protection légale, etc.).

*b*) Dans toutes les questions d'utilité publique, d'éducation, de protection et de relèvement de la jeunesse, dans les questions touchant les tribunaux d'enfants, etc.

Les femmes catholiques se font un devoir d'élever le niveau de la vie politique dans toutes ses manifestations, par l'influence de leur personnalité de femmes chrétiennes, et de consacrer toutes leurs forces à la réconciliation des classes et des peuples.

# Livret de famille catholique

## Communiqué de S. Exc. Mgr Rousseau, évêque du Puy (25. 12. 34) (1).

Nous avons prescrit l'édition d'un livret de famille qui devient obligatoire dans le diocèse à dater du 1er janvier 1935.

Cette publication répond à un besoin. De nos jours, en effet, les exigences de la vie imposent aux familles de fréquents déplacements, et ils sont nombreux les enfants qui font leur communion privée ou solennelle et reçoivent la confirmation dans une paroisse différente de celle où ils ont reçu le baptême. Dans ces conjonctures, il faut que le chef de famille puisse, en toute occasion, faire la preuve du baptême de ses enfants sans être obligé de recourir à la paroisse d'origine. Ce sera facile s'il possède un livret de famille où seront soigneusement transcrits, avec l'acte de mariage des parents, les actes de baptême des enfants.

D'autre part, ce livret constituera pour chaque famille chrétienne un mémorial sacré où seront consignés, au fil des jours, les joies et les deuils, en un mot tous les événements qui font date au cours d'une existence.

C'est pourquoi Nous ordonnons qu'à partir du 1er janvier 1935 tous les jeunes époux reçoivent un livret de famille le jour de leur mariage. MM. les curés voudront bien y transcrire l'acte de mariage et demanderont aux époux de rapporter ce livret à l'église pour y faire inscrire le baptême, la communion et la confirmation de chacun de leurs enfants.

Donné au Puy, le 25 décembre 1934.

---

(1) *Cf. Sem. rel. du Puy* (28. 12. 34).

### 2° Communiqué de S. Exc. Mgr Grellier, évêque de Laval (13. 4. 35) (1).

Nous demandons que désormais, après la cérémonie du mariage, il soit remis aux nouveaux époux un Livret de famille catholique, qui devra être conservé avec soin et présenté lors de tous les événements religieux de la famille. A cette occasion, Nous autorisons MM. les Curés à ajouter, au tarif de la cérémonie, la dépense modique causée par l'achat de ce livret. Il sera donné gratuitement aux pauvres. On trouvera ce livret de famille, approuvé par l'Evêché, chez M. Goupil, libraire de l'Evêché.

(1) Cf. *Semaine religieuse de Laval* (13. 4. 35), sous le titre « Institution d'un livret de famille catholique ».

---

## *LES ŒUVRES*

# La Ligue ouvrière chrétienne

Extraits du rapport de M. l'abbé Lehembre à la Journée annuelle des Secrétariats sociaux de Lille (3 février 1935) paru dans *la Semaine religieuse de Lille* (24. 3. 35) :

On nous demande parfois : « La Ligue ouvrière est-elle vraiment quelque chose de neuf ? Car, pour développer toutes les belles institutions sociales, syndicales, etc., du Nord, les missionnaires du travail ont dû former des militants dûment équipés, compétents, foncièrement surnaturels... Toute l'activité de ces dévoués militants ne tendait-elle pas à rechristianiser la classe ouvrière ?... N'est-ce pas en somme le même travail que vous continuez en lui donnant l'étiquette à la mode de mouvement spécialisé d'Action catholique ?... »

Pour répondre à ces questions et dissiper toute équivoque, ce rapport dira : pourquoi nous avons senti actuellement le besoin de transformer nos méthodes de formation et d'apostolat... quel est l'objectif précis de la Ligue ouvrière, son organisation et les résultats que nous en attendons...

Que les missionnaires du travail aient eu toujours la préoccupation de former des militants, personne ici n'en doute. Faut-il rappeler que même avant la guerre, donc avant les directives sur l'Action catholique, Mgr Six avait déjà organisé des retraites fermées spécialisées pour les militants ouvriers ? Au début de l'après-guerre, il fallut adapter cette tâche directement apostolique aux conditions des milieux ouvriers et donner aux militants, avec la valeur surnaturelle profonde, les compétences techniques nécessaires. Pour leur assurer influence et rayonnement dans leur milieu de travail, il fallut très rapidement mettre sur pied des organismes d'ordre temporel, constituer les cadres mêmes de la vie ouvrière, et prouver par les faits que l'Eglise avait non seulement une doctrine sociale, mais aussi encourageait et désirait l'organisation chrétienne de la profession. « De là, dans l'emploi des moyens, une sorte de prépondérance apparente accordée aux réalisations temporelles. Mais derrière ce réseau d'organisations syndicales, mutualistes, coopératives, montait toujours la flamme de l'idéal surnaturel et de l'apostolat. Un mouvement de formation et de conquête chrétienne de plus en plus précis et puissant, comportant pour l'élite : retraites, récollections, cercles d'études, journées d'études, école normale; pour la masse : journées sociales, soirées populaires, brochures et presse sociales, se développait parallèlement aux institutions et services d'ordre temporel. » (Rapport des Secrétariats sociaux en 1932.)

C'était — pour reprendre une expression de M. le vicaire général Bouchendomme, « la préface, ou mieux le premier chapitre de l'Action catholique chez les ouvriers adultes dans le Nord » (Paris, janvier 1935).

Maintenant que l'action sociale chrétienne et les organismes d'ordre temporel ont réussi à déblayer le terrain des préjugés, à constituer un noyau imposant d'hommes foncièrement chrétiens et travaillant à infuser la vie chrétienne dans leur milieu social; maintenant que, du côté de la J. O. C., de jeunes hommes arrivent avec le désir de poursuivre, sur le plan adulte, la réalisation de leur rêve d'apostolat et de rechristianisation ouvrière, le moment semble venu d'unifier tous ces efforts, d'intensifier le recrutement de militants adultes, d'organiser de façon plus précise, à côté de l'apostolat institutionnel, l'apostolat du semblable sur le semblable, et d'harmoniser les méthodes, en un mot de réaliser, sur le plan de l'Action catholique, un groupement spécialisé suivant les directives de Pie XI.

Pour bien marquer l'esprit de cette Ligue ouvrière, il n'est pas inutile de rappeler qu'en la créant on veut supprimer deux dangers de confusions fâcheuses.

Le premier serait de confondre, dans les mêmes organisations, l'action temporelle, professionnelle et économique, et l'action catholique. A voir les hommes d'Eglise chargés, au sein même des organisations temporelles dont ils sont les conseillers moraux, de la formation spirituelle de leurs militants, on en arriverait à croire que ces institutions ne sont pas autonomes et indépendantes et que leurs décisions d'ordre purement temporel engagent la responsabilité de l'Eglise. Il faut nettement distinguer les domaines, pour ne pas prêter le flanc à certaines critiques anticléricales, et proclamer bien haut que si, par exemple, le militant syndicaliste doit chercher près de l'Eglise sa formation spirituelle, il n'en jouit pas moins d'une indépendance complète dans son activité professionnelle, pourvu qu'elle soit inspirée par les principes de la doctrine et de la morale chrétiennes.

Le second écueil à éviter est, sous le prétexte d'assurer la distinction du temporel et du spirituel, d'établir entre eux une séparation totale, d'assigner à cette Ligue ouvrière d'Action catholique uniquement un rôle de formation et d'activité surnaturelle pure, sans aucun souci de l'action sociale, syndicale, mutualiste ou autre... Il ne faut pas minimiser l'Action catholique ouvrière. Elle doit viser à pénétrer d'esprit chrétien toute la vie de l'ouvrier : sa vie personnelle, son milieu familial, sa vie sociale, les cadres de la profession qui le fait vivre. Aussi la Ligue ouvrière ne serait pas vraiment d'Action catholique si elle n'avait pas comme objectif, avec la formation spirituelle des militants, avec la restauration de la famille, avec la reconquête de la classe ouvrière au Christ, la propagande en faveur des organismes du mouvement ouvrier et surtout du syndicalisme qui en est l'axe. Aussi un membre de la Ligue ouvrière serait un militant incomplet s'il ne comprenait pas qu'il a, pour le rayonnement de son catholicisme, un rôle important à remplir au sein des institutions professionnelles...

N'est-ce pas pour faire ressortir ce caractère que c'est précisément à la fin de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, consacrée à la restauration de l'ordre social chrétien, que Pie XI formule la célèbre con-

gne d'apostolat des militants de l'Action catho-
que : « Pour ramener au Christ les diverses classes hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter ns leur sein même des auxiliaires de l'Eglise... s premiers apôtres, les apôtres immédiats des vriers seront des ouvriers, etc. »

De tout ce que je viens de dire sur l'objectif et esprit de la Ligue ouvrière, se dégagent, à mon ns, les deux conséquences suivantes : 1° l'impor-nce de ce grand mouvement appelé à « prolonger » ns le milieu ouvrier adulte celui de la J. O. C. ; 2° sa nécessité à côté de la F. N. C.

1° La Ligue ouvrière, organisée sur le plan de Action catholique, avec des comités de dirigeants ïques, des sections locales et des fédérations régio-ales, s'efforce de former des militants ouvriers qui yonnent leur catholicisme dans leur milieu de avail, qui connaissent bien la doctrine sociale de Eglise et qui adapteront donc leur méthode à ces esoins des adultes ouvriers ; et les anciens de la O. C. y continueront, de façon plus complète, au ntact de leurs frères aînés, leur formation sociale, miliale, technique, et ils leur apporteront en hange pour l'action l'enthousiasme et l'ardeur de urs vingt-cinq ans.

Outre le travail de reconquête religieuse qui est rimordial, cette action ne se manifestera pas sur-ut, comme à la J. O. C., en des « services » tem-orels dépendants de son mouvement, mais avant ut elle collaborera avec les institutions d'esprit rétien, syndicales et autres, qui ont leur autonomie ropre : elle sera le ferment qui animera leur ctivité.

2° Mais, dira-t-on, puisque la Ligue ouvrière a un ojectif d'apostolat spécialisé, ses membres vont donc éserter la F. N. C. ? — Qui le leur conseille ?... ans doute, leur mouvement est tout à fait autonome indépendant, il a ses buts précis et ses méthodes ropres... Le Statut diocésain, rédigé par S. Em. le ardinal pour la Ligue ouvrière, répond clairement ces préoccupations :

« Tout en se consacrant à leur apostolat particulier, s dirigeants ouvriers catholiques ne se désintéres-eront pas pour autant des questions plus générales ui intéressent l'Eglise de France et qui sont du essort de la F. N. C. Ils auront à cœur d'y garder ur place individuellement, leur mouvement n'étant ar ailleurs ni parallèle ni dépendant. »

Ainsi, la création de la L. O. C., loin de pro-oquer la division, assurera d'une part la continuité u travail d'apostolat dans la classe ouvrière et 'autre part multipliera le rendement, car elle agira irectement dans le milieu.

## Déclarations de S. Em. le cardinal Liénart ur la Constitution de la Ligue ouvrière chrétienne (1)

Le rapport sur la Ligue ouvrière a marqué clai-ement la place de cette nouvelle initiative dans organisation de l'Action catholique. C'est exacte-ent la place que, comme évêque de Lille, je désire ui voir prendre à la suite de la J. O. C., dans mon iocèse.

Voyez-vous, ce mot Action catholique demeure oujours, dans l'esprit de beaucoup, assez imprécis, cependant il est si clair. Au fond, c'est un mot qui eut dire que, quand on a l'honneur d'être catho-que, c'est-à-dire quand on a reçu le message que otre-Seigneur Jésus-Christ est venu apporter aux hommes et la vie surnaturelle qu'il est venu leur donner, on n'a pas le droit de les garder pour soi. Mais, à côté du prêtre, dont c'est la fonction propre d'en être le messager, chaque catholique doit tenir à honneur d'apporter au milieu où il vit ce message et de procurer aux âmes qu'il fréquente cette grâce.

Voilà la vocation à l'Action catholique ; elle nous demande, suivant notre âge, suivant notre situation, d'abord de nous former pleinement à ce catholicisme et à cette vie surnaturelle. Ceci est plutôt l'affaire de la jeunesse, et je comprends que la J. O. C., enflammée par cet idéal d'Action catholique, donne son effort généreux et admirable pour reconquérir au Christ ceux qui se sont éloignés de lui et pour créer, dans le milieu même du travail où ils sont plongés, une atmosphère chrétienne où il soit possible de vivre moralement, où l'on sache respecter ce qui est respectable, et en particulier les âmes. C'est l'œuvre de la jeunesse, elle répond à l'action du moment. C'est bien l'Action catholique qui convient aux jeunes ouvriers.

Mais l'âge vient où la vie se trouve en face de problèmes nouveaux concernant les adultes. Celui qui fonde un foyer, celui qui, dans sa profession, commence à avoir les responsabilités d'un adulte et d'un membre, par conséquent, de la profession, celui-là se trouve devant des problèmes nouveaux. Il ne suffit pas qu'il soit rempli de vie catholique, qu'il ait une foi ardente, qu'il soit attaché à Notre-Seigneur et pratique sa religion, il faut qu'il soit catholique dans sa situation présente, dans sa profession, et qu'il apporte cette influence catholique au secours des principes familiaux, des organisations professionnelles. Il faut que, parce qu'il est chrétien totalement, il montre ce que fait le chrétien dans le milieu où il travaille et que ses œuvres soient marquées du sceau chrétien.

Et alors je comprends la Ligue ouvrière demandant à nos adultes quelque chose de plus, mais dans le même sens que la J. O. C., leur demandant d'être des professionnels complets, catholiques dans leur profession, apportant aux institutions d'esprit catholique que l'Eglise développe et dans la société professionnelle leur concours le plus entier. C'est ainsi que les choses doivent se faire. La Ligue ouvrière arrive à son heure, elle répond à un besoin, pour que la formation première donnée sous l'influence de l'Action catholique à nos jeunes ouvriers se continue et s'applique à leurs devoirs nouveaux d'ouvriers adultes.

Dans cet esprit, je souscris pleinement à la place que vous lui avez assignée par rapport à la F. N. C. On disait tout à l'heure qu'il était à souhaiter que la Ligue ouvrière soit comme une section de la F. N. C. Je vous avoue que j'étais de cet avis et que j'avais travaillé dans ce sens. Soucieux de maintenir la grande unité catholique, je m'étais dit : il faut que nous fassions, comme à la J. O. C., un mouvement spécialisé dans le cadre de l'organisation générale. Et avec bien du souci, je m'étais appliqué à établir un statut bilatéral, marquant les relations réciproques de la F. N. C. et de la L. O. C. C'est le général de Castelnau qui a mis mon plan en déroute. Avec sa bonhomie et avec sa franchise toute militaire, il m'a dit : « Pourquoi voulez-vous nous attacher la Ligue ouvrière ? Je ne vous le demande pas ; elle fait autre chose que nous. » Et j'ai dû reconnaître qu'il avait raison. « Nous, F. N. C., nous nous occupons de toutes les questions d'ordre général qui intéressent tous les catholiques, à quelque milieu qu'ils appartiennent : libertés religieuses, enseignement libre, droits des religieux, moralité, famille, lois sociales ; voilà ce que fait la F. N. C., et elle les

(1) Le 3 février 1935, à la Journée annuelle des secréta-ats sociaux.

défend par les moyens qu'elle a à sa disposition. Nous comprenons très bien qu'à côté de nous, pour travailler les milieux qui en ont davantage besoin, des catholiques se groupent pour cet apostolat spécialisé et consacrent le meilleur de leur activité à travailler à rechristianiser un milieu donné. La Ligue ouvrière peut faire cela à côté de nous. Elle ne sera ni parallèle ni dépendante, car, dans son apostolat particulier, je n'ai rien à lui dire ; elle a sa liberté ; qu'elle marche sous la direction des prêtres qualifiés pour indiquer et conduire cet apostolat social. » Le général de Castelnau a tranché dans le vif et il me semble qu'au fond les positions se trouvent ainsi précisées.

Seulement, j'insiste aussi sur ce point : il ne faudrait pas que nos militants de la Ligue ouvrière, préoccupés à juste titre de leur action propre, oublient, si je puis dire, qu'ils sont catholiques, c'est-à-dire universels, et que toutes les questions qui intéressent l'Eglise les intéressent aussi. Puisque c'est à la F. N. C. qu'on les traite particulièrement, sans cependant qu'elles soient exclues des programmes donnés à la Ligue ouvrière, où on les verra sous l'angle des préoccupations ouvrières, je souhaite de toute mon âme que vous n'alliez point vous retirer de la F. N. C. C'est là que vous servirez les grandes questions d'ordre général. Vou pouvez le faire sans restreindre votre activité pour le milieu particulier qui vous est confié par la Providence. Ainsi il n'y aura pas de morcellement ; les militants de la Ligue ouvrière, en tant que catholiques, tiendront à honneur d'appartenir individuellement à la F. N. C.

« Et pour qu'il n'y ait point d'obstacles, a dit le général, si ce n'est qu'une question de cotisation, cela m'est égal, mais je demande que vos hommes restent attachés à la F. N. C. et qu'ils y jouent leur rôle. » N'est-il pas nécessaire que, dans les grandes questions d'action générale catholique, les militants ouvriers puissent faire entendre leur point de vue ? Il n'est pas toujours exactement le même que celui des autres milieux. Et comme l'Eglise est composée de toutes les classes et qu'elle est maternelle, elle désire entendre la voix de tous ses enfants sur toutes les questions posées.

Voilà une situation qui est claire et qui nous permet de continuer à marcher de l'avant sans nous morceler, en unissant nos efforts. Les groupements comme tels restent indépendants, et les âmes, comme telles, lorsqu'elles s'occuperont des questions d'apostolat particulier, dépendront de la L. O. C., et, lorsqu'elles s'occuperont de questions d'intérêt général catholique, appartiendront à la F. N. C....

J'ajoute ce détail : « Mais alors, m'a-t-on dit, dans les paroisses tout à fait ouvrières, il y aura la L. O. C. et il n'y aura pas la F. N. C. » Je ne suis pas de cet avis. J'ai dit et je redis qu'il doit y avoir des Unions paroissiales dans toutes les paroisses, même ouvrières; c'est le grand cadre général de l'Action catholique. Où il existe, n'y touchons pas. Même les militants de la Ligue ouvrière ont leur mot à y dire. Dans les paroisses ouvrières, l'union paroissiale sera composée davantage d'ouvriers, je le souhaite, comme dans d'autres paroisses elle sera composée d'hommes d'autres classes de la société; nous sommes tous catholiques, frères devant notre Maître.

Ainsi, je pense, tout ira bien et nous saurons comment nous marchons, sans heurt et sans difficulté. Nous ne serons pas entravés dans notre organisation, mais aidés par elle. J'espère que mes explications vous donnent à tous satisfaction.

Il me semble que je puis maintenant conclure et je demande au bon Dieu de bénir très largement vos efforts et de vous accorder à vous-mêmes, parce que vous le méritez bien, la meilleure de ses bénédictions.

# Les colonies de vacances de Dijon

De *la Vie diocésaine de Dijon* (20. 7. 35) :

Les paroisses et les groupements de jeunesse catholique de Dijon ont fondé, depuis quelques années, une douzaine de colonies de vacances pour les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles de la ville, appartenant à la classe populaire.

Plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents des deux sexes, venant de toutes les écoles, de toutes les professions et, nous osons le dire, de tous les milieux d'idées, nous sont ainsi confiés chaque année par leurs parents.

La précédente municipalité avait bien voulu reconnaître l'ampleur et la largeur de vues de notre effort, en nous votant une subvention annuelle de 8 000 francs, modeste si on la compare à l'ensemble de nos dépenses, importante cependant comme témoignage d'estime et comme encouragement.

Nous pensions sincèrement que cette subvention, conforme à la justice, nous serait maintenue. Une première lettre de M. le maire de Dijon, adressée à M. le directeur des œuvres, nous donnait un espoir fondé, qu'une lettre postérieure a malheureusement détruit.

Voici le texte de ces deux lettres :

23 mai 1935.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 courant par laquelle vous sollicitez une subvention en faveur de votre colonie de vacances.

Je transmets immédiatement votre requête, avec avis favorable, à la Commission compétente, qui ne manquera pas de l'examiner avec une attention particulièrement bienveillante.

ROBERT JARDILLIER.

Le 5 juillet 1935.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En réponse à la demande de subvention que vous m'avez adressée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission des finances du Conseil municipal a estimé qu'il ne lui était pas possible d'y répondre favorablement.

Mais je crois utile de vous indiquer, pour vous permettre, si vous le jugez à propos, d'y diriger un certain nombre de vos enfants, que la somme de 8 000 francs qui, les années précédentes, était répartie entre différentes œuvres confessionnelles de vacances, a été, cette année, partagée par moitié entre le *Cercle laïque* et *La Clé des champs*, augmentant d'autant la subvention que ces deux sociétés reçoivent de la ville de Dijon pour leurs colonies de vacances.

ROBERT JARDILLIER.

Il résulte de la seconde lettre de M. le maire de Dijon :

1° Que la jeunesse populaire de Dijon, lorsqu'elle entre dans nos groupements de vacances, n'intéresse plus la municipalité. L'argent des contribuables est réservé à des privilégiés.

2° Que M. le maire nous suggère, si nous voulons retrouver quelques traces de l'ancienne subvention, de diriger nos enfants vers le cercle laïque qui est une entreprise maçonnique et foncièrement irréligieuse.

Nous avouons regretter qu'un homme de la culture d'esprit de M. le maire se croie autorisé à nous donner un tel conseil. Les gens de goût, nombreux dans tous les partis, trouveront cette ironie un peu lourde.

## QUESTIONS ÉCONOMIQUES

## I

# Les trente ans de la Banque coopérative suisse

### Solidité et renforcement des réserves.

De M. BATKOWSKI, dans *le Courrier de Genève* (15. 4. 35) :

La Banque coopérative suisse, avec siège principal à Saint-Gall et quinze autres sièges, dont Genève, Zurich, Bâle, Fribourg, Martigny, Sierre, Brigue, Olten, etc., l'établissement bancaire central des organisations chrétiennes-sociales de la Suisse, présente pour 1934 son trentième rapport annuel.

Il est réjouissant de jeter un coup d'œil sur le tableau comparatif du développement de la banque, de « notre » banque, devrait-on plutôt dire, figurant à la page 23. Il atteste la force du principe de solidarité chrétienne-sociale appliqué au domaine financier et l'organisme robuste qui en est résulté.

Les réserves, qui ont débuté avec 1 000 francs en 1905, se sont accrues d'année en année, sans un seul recul, et atteignent, à fin 1934, 1 873 390 francs.

Voici les chiffres des principaux postes à la fin de chacune des trois décades :

### Progrès constants.

***La force du principe de solidarité chrétienne-sociale.***

| | 1914 | 1924 | 1934 |
|---|---|---|---|
| Capital social....... | 2.571.000 | 6.073.000 | 20.368.000 |
| Réserves .......... | 159.630 | 535.380 | 1.873.390 |
| Bénéfice net........ | 153.549 | 404.208 | 1.075.046 |
| Bilan, en millions. | 13,1 | 50,1 | 155,1 |
| Mouvem. ann. id... | 109,6 | 1214,9 | 1072,1 |

On constate donc un progrès remarquable dans la solidité. En effet, à fin 1924, pour un total du bilan de 50,1 millions, les fonds propres de 6,6 millions ne représentaient que le 15,21 % du total des autres fonds confiés à la banque, alors qu'à fin 1934, avec un bilan passé rapidement à 155,1 millions, le total des fonds propres s'est accru encore plus fortement à 22,24 millions et représente le 16,75 % des fonds étrangers. Ces derniers ne constituent donc plus que le 5,97 des fonds propres, contre 6,57 il y a dix ans, ce qui renforce le gage des déposants.

### La Banque et la crise actuelle.

***Le baromètre de la confiance.***

Naturellement que l'on est curieux de savoir comment la banque a traversé ces dernières années de crise.

Le chiffre du bilan de la Banque coopérative suisse représentant plus de la moitié de celui de la Banque Leu et C°, à Zurich, une des sept grandes banques commerciales suisses, il est tout indiqué, pour pouvoir donner une réponse équitable à la susdite question, d'établir une comparaison entre les chiffres de « notre » banque et ceux de l'ensemble des sept grandes banques (soit S. B. S., C. S., P. P. S., U. B. S., B. Féd., B. C. B. et Leu, sans la Banque d'escompte suisse).

Voici d'abord les bilans, en millions :

| | Tot. 7 bques | B. Coop. Suisse | soit ‰ |
|---|---|---|---|
| 1931........ | 6708,5 | 141,44 | 21,08 |
| 1932........ | 6101,6 | 151,69 | 24,86 |
| 1933........ | 5546,9 | 160,03 | 28,85 |
| 1934........ | 4997,7 | 155,14 | 31,04 |

Au cours de ces quatre années de crise, la proportion entre l'importance du bilan de la B. Coop. suisse et le total des sept grandes banques commerciales a donc progressé de 21,08 à 31,04 o/oo. Alors que les bilans des grandes banques suisses reculaient de 1 milliard et 710,8 millions, celui de la Banque coopérative gagnait 13,7 millions.

Les chiffres sont encore plus éloquents quand on examine le meilleur « baromètre » de la confiance : l'importance des fonds confiés par le public sous toutes les formes : dépôts à vue et à terme, dépôts d'épargne, obligations, etc.

| | 7 gdes bques | B. Coop. S. | soit ‰ |
|---|---|---|---|
| 1931........ | 4791,5 | 113,94 | 23,78 |
| 1932........ | 4454,5 | 114,12 | 25,62 |
| 1933........ | 3958,7 | 120,76 | 30,50 |
| 1934........ | 3475,7 | 114,53 | 32,95 |

D'année en année, la part de la Banque coopérative suisse s'accroît — et au cours de ces quatre dernières années, elle a progressé de presque 40 %.

Les remarques générales que l'on trouve dans les rapports de la banque attestent le bon sens et la clairvoyance de ses dirigeants. C'est ainsi que le rapport de 1932 était bien inspiré en déclarant que les mesures fédérales prises pour réduire les importations ne devraient pas faire perdre de vue que l'exportation suisse avait d'une année à l'autre décliné de plus de 500 millions, que : « Ces mesures préventives sont une épée à deux tranchants, car elles appellent des mesures analogues de la part des autres pays et l'effet escompté est ainsi vite paralysé. Ce n'est que dans l'échange réciproque des marchandises, normalement coordonné et avec un minimum d'entraves, qu'une nouvelle ascension économique sera possible. »

Les événements se sont bien chargés de confirmer l'exactitude de cette opinion.

Le rapport 1934 ne peut que constater : « La tendance vers une suprématie économique, en connexion avec des barrières douanières exagérées, des défenses d'importation et des difficultés de transfert de plus en plus nombreuses empêche toute amélioration dans l'échange des marchandises. »

Le rédacteur économique du *Courrier de Genève* est particulièrement heureux de voir les chefs de l'organisme bancaire des organisations chrétiennes-sociales exprimer avec une telle franchise les idées qu'il défend depuis longtemps dans ces colonnes. Ce n'est qu'un système permettant une réalisation pratique du principe de réciprocité intégrale dans la vie économique internationale qui peut sortir le monde de l'impasse dans laquelle il s'est aveuglément engagé.

## Politique prudente du Conseil d'administration.

En ce qui concerne la marche des affaires de la Banque coopérative suisse, son Conseil d'administration continue sa politique prudente, adoptée dès 1931, de renforcer toujours plus les réserves, mais de ne plus encourager l'accroissement du capital en parts sociales qui est largement suffisant, ayant rapidement doublé entre 1920 et 1927 et doublé une seconde fois entre 1927 et 1931, donc quadruplé dans le court espace de dix ans.

D'autre part, le Conseil s'est attaché, pour pouvoir faire bénéficier les débiteurs de la banque des meilleures conditions, à réduire autant que possible le taux d'intérêt des capitaux empruntés, et en particulier des obligations et dépôts à terme; tout en ménageant autant que possible les dépôts d'épargne. Il y a très bien réussi. En effet, alors qu'en 1931 les obligations à 5-5 1/2 % représentaient encore le 54,05 % du total, à fin 1934 elles ne constituent plus que le 8,57 %. Le gros de 77,22 % des obligations est ainsi maintenant au taux de 3 3/4-4 1/4 %, qui ne formaient encore en 1931 que le 18,71 %. Leur intérêt moyen est ainsi descendu en trois ans de 4,55 % en 1932 à 4,25 % en 1934, ce qui sur un total en circulation de plus de 45 millions apporte un allégement sensible. De même, le Conseil a préféré rembourser certains dépôts à terme que les renouveler à un taux trop onéreux.

## Progrès des dépôts d'épargne.

Le facteur le plus réjouissant dans le développement de la Banque, c'est le progrès, incessant malgré la crise générale, des dépôts d'épargne. On ne sait pas assez que la Banque coopérative suisse gère : 1° trois Caisses d'épargne particulières, celles de Zurich, du Valais et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, admises et contrôlées par les cantons respectifs et jouissant d'une garantie spéciale, et 2° 332 Caisses de dépôts chrétiennes-sociales. Au cours des trente ans de leur existence, ces Caisses ont progressé comme suit :

| | Caisses. | Déposants. | Dépôts |
|---|---|---|---|
| 1914........ | 158 | 10.120 | 3.394.418 |
| 1924........ | 201 | 15.405 | 8.326.608 |
| 1934........ | 332 | 25.118 | 18.942.148 |

Ces dépôts sont garantis par la banque par le nantissement de créances et de titres d'une valeur de 22 493 109 francs.

Les Caisses existent dans tous les vingt-deux cantons, mais surtout dans les onze cantons que voici, classés par ordre du chiffre des déposants :

| | Déposants. | Dépôts. |
|---|---|---|
| Saint-Gall........................ | 8004 | 6.799.591 |
| Zurich........................ | 4415 | 3.665.989 |
| Genève........................ | 2795 | 949.967 |
| Soleure........................ | 1583 | 1.188.121 |
| Thurgovie........................ | 1255 | 885.267 |
| Tessin........................ | 1033 | 223.656 |
| Argovie........................ | 830 | 495.586 |
| Lucerne........................ | 694 | 641.074 |
| Schwytz........................ | 661 | 673.439 |
| Grisons........................ | 590 | 542.833 |
| Bâle........................ | 567 | 857.400 |

Genève arrive donc très bien au troisième rang du chiffre des déposants et au quatrième des dépôts. Par ordre d'importance des dépôts, les dix Caisses les plus prospères se trouvent à Saint-Gall, Zurich, Rorschach, Genève, Bâle, Winterthour, Olten, Lucerne, Einsiedeln et Soleure.

## Emploi des fonds confiés à la Banque.

En ce qui concerne l'emploi des fonds confiés à la Banque coopérative suisse, ses deux principaux genres d'opérations sont les prêts contre garanties et les hypothèques.

Voici, en millions de francs, un tableau comparatif de ces actifs pour les trois dernières années :

| | 1932 | 1933 | 1934 |
|---|---|---|---|
| Hypothèques en premier rang........ | 24,1 | 25,7 | 25,2 |
| Id. en second rang avec d'autres garanties.......................... | 26,1 | 30,7 | 26,3 |
| Prêts garantis par titres ou cautionnements.......................... | 45,3 | 45,5 | 51,7 |
| Débiteurs en comptes-courants garantis. | 29,2 | 29,2 | 23,0 |
| Avances sur titres.................. | 7,5 | 7,1 | 6,6 |

Depuis que la crise s'est dessinée, la Banque a veillé tout spécialement à ce que les immeubles hypothéqués fussent situés favorablement ; elle a adapté la limite des hypothèques au rendement des immeubles, et elle s'est imposé la prudence dans l'octroi de crédits de construction. Aussi voit-on que les crédits hypothécaires n'ont pas augmenté depuis deux ans. Le rapport 1934 souligne que, malgré la crise, la rentrée des intérêts et des amortissements a été satisfaisante, grâce à une surveillance vigilante des débiteurs.

## Comparaison des résultats des derniers exercices.

Voici encore une comparaison des résultats des derniers exercices, en milliers de francs :

| | 1932 | 1933 | 1934 |
|---|---|---|---|
| Intérêts actifs...................... | 6862 | 6903 | 6777 |
| Rendement du portefeuille......... | 421 | 411 | 379 |
| — des fonds publics...... | 403 | 380 | 361 |
| Commissions....................... | 328 | 312 | 267 |
| Total revenus...................... | 8014 | 8006 | 7784 |
| Intérêts passifs..................... | 5578 | 5586 | 5489 |
| Appointements...................... | 752 | 752 | 767 |
| Impôts.............................. | 151 | 139 | 174 |
| Frais de bureau..................... | 339 | 319 | 328 |
| Bénéfice net........................ | 1194 | 1210 | 1026 |
| Amortiss. sur immeubles.......... | 40 | 30 | — |
| A la réserve........................ | 120 | 120 | 100 |
| Pour œuvres d'utilité publ......... | 40 | 40 | 20 |
| Dividende .......................... | 993 | 1016 | 913 |
| soit en %.......................... | 5 % | 5 % | 4 1/2 % |

On constate que ce sont surtout les impôts qui augmentent. D'autre part, les frais sont cette année grevés des dépenses uniques du transfert des bureaux dans le nouvel immeuble de Zurich.

## Position renforcée par rapport aux autres établissements.

Pour la Banque coopérative suisse, la crise bancaire suisse de ces trois dernières années se traduit donc uniquement par une diminution de dividende aux parts sociales de 1/2 %, ce qui dans les circonstances actuelles est un résultat en tous points

emarquable. En ce qui concerne les divers postes es revenus, il faut d'autre part tenir compte de ce ue la banque a l'habitude de n'inscrire que les entrées nettes après déduction des amortissements nternes pour débiteurs douteux.

En comparaison avec tous les grands établissements de crédit, la Banque coopérative suisse non eulement ne s'est pas affaiblie par la crise, mais est même de renforcer ses réserves, tout en servant ses parts sociales des dividendes qui se laissent oir.

Elle doit ce beau résultat en premier lieu à la ormule heureuse qui est à la base de son activité : épartir ses risques en étendant son activité aux rincipales régions de la Suisse, tout en évitant 'écueil auquel se sont heurtées nos grandes anques : les placements étrangers. La Banque coopérative est donc simultanément mieux qu'une anque purement locale et mieux qu'une grande anque commerciale ; et, à cet égard, elle aurait u servir d'exemple à tant d'autres instituts qui nt mordu la poussière ou qui se débattent dans es difficultés. Le public, et en premier lieu ublic catholique, devrait en tirer profit, en lui onfiant ses économies, tout particulièrement dans 'incertitude actuelle.

Rappelons pour terminer que l'organisation de la Banque coopérative suisse compte auprès de chaque iège une Commission locale, composée à Genève e MM. Francis Fert, Henri Berra et Marcel de Iirbach, ainsi que deux réviseurs, MM. Antoine Pugin et Marcel Dèderod, qui dans le dernier rapport adressent au directeur, M. A. Vœgeli, et à ses ollaborateurs, leurs remerciements et félicitations our les bons résultats obtenus au cours de 1934.

Z. Batkowski.

## II — Les Caisses Raiffeisen en Suisse

De M. E. G., dans *la Liberté de Fribourg* (27. 4. 35) (1) :

Convient-il de redire quelle fut la remarquable orce d'expansion des Caisses mutuelles Raiffeisen, près l'aperçu plutôt borné qui en a été donné ans l'un de nos derniers articles sur l'épargne fri- ourgeoise ? Nous avons, en effet, souligné la majo- ation inouïe des dépôts reçus par ces Caisses, dont n ne parlait guère, chez nous, il y a quelque vingt ns, et dont les économies qui s'y sont accumulées épassent 16 millions, consacrant ainsi une augmen- ation de 835 % de l'encaisse à fin 1913.

C'est donc à un résumé moins restreint de l'his- oire de ces humbles comptoirs que nous dédions ette étude. Le nom qu'on leur donne populaire- nent n'a certes rien d'évocateur ; mais leur rapide ssor n'en attire pas moins, au profit du prêt nutuel dans nos campagnes, une moyenne 'épargne qui tend à égaler celle de la Suisse cal- ulée à raison de 1 107 francs par tête de popu- ation. Aussi bien, pensons-nous servir la cause du éveloppement moral, social et matériel du pays, n jetant un rapide regard sur la diffusion, inces- ante, par delà nos frontières, d'institutions, modestes en apparence, mais combien utiles, qui doivent leur existence à l'homme de bien, au chrétien sincère que fut Friedrich-Wilhelm Raiffeisen !

Et d'abord, qu'était cet innovateur génial dont le nom restera à jamais lié à une œuvre méritoire et prospère, parce qu'elle a été la conception d'un véritable ami des classes agricoles et qu'elle met en jeu, à côté de l'intensification de la pratique de l'épargne, de multiples demi-vertus dérivées de la prudence et de l'évangélique charité ?

Friedrich-Wilhelm Raiffeisen est né le 30 mars 1818, et Hamm, ville importante de Westphalie, s'honore d'avoir été son berceau. Destiné à la carrière des armes, le jeune soldat l'aurait, sans doute, parcourue avec honneur, s'il n'avait été forcé de renoncer, non sans regret, pour cause d'ophtalmie, à un service aimé qui lui avait déjà valu le grade d'officier d'artillerie. On le vit alors, vers 1845, accepter l'administration des deux petites communes rurales de Weyerbusch et de Flammersfeld, puis remplir, dans le gros bourg de Heddesdorf (Neuwied), en Rhénanie, la charge de bourgmestre. L'exercice de cette fonction édilitaire le mettra en contact avec maintes institutions sociales, auxquelles il sacrifiera son temps et ses forces, jusqu'à s'y épuiser. Les résultats de la désastreuse disette de 1846-1847 avaient fixé son attention sur une faiblesse grave de l'économie rurale. Il put constater alors l'insuffisance et la précarité du crédit ouvert aux petits paysans. Sa remarque sera, maintes fois, confirmée dans la suite. En d'autres contrées, des amis du peuple campagnard reconnaîtront le fondement de l'observation de Raiffeisen, M. le curé Ræmy notamment, quand, ici même, il publiait les chiffres essentiels les plus récents de sa caisse paroissiale de prêts.

Raiffeisen ne tarda point, cependant, à rechercher un remède à cette situation. Il imagina, vers 1854, la formule nouvelle du crédit par laquelle les caisses portant son nom ont réalisé tant de merveilles.

A partir de 1865, F.-W. Raiffeisen se voua uniquement à la direction et à la propagation de ses caisses. Par elles il encourageait l'éducation populaire en aiguillonnant l'habitude de l'économie, en excitant la générosité sociale, en préconisant l'entente des prêteurs et emprunteurs, ces deux éléments ruraux juxtaposés dans une même sphère d'action limitée au territoire d'une commune ou d'une paroisse. Il opposait, dès lors, les meilleurs principes d'entr'aide, de solidarité et de coopération sociale à l'esprit de lucre et aux préoccupations mercantiles des capitalistes de son temps.

La caisse de prêt mutuel à l'usage du travailleur des champs avait popularisé son inventeur, au point que les paysans de la province de Coblence dénommaient volontiers « notre père Raiffeisen » ce bienfaiteur de l'humanité. Et le succès a continué de couronner son effort et ses caisses ont multiplié leurs bienfaits, longtemps avant son décès, survenu à Neuwied, le 31 mars 1888. Dans son admirable institution, les risques se sont avérés nuls et les profits certains. S'étonner, dans ces conditions, qu'il existât avant 1900, en Allemagne, 3288 caisses qui, constituant « l'Union de Neuwied », groupaient 236 000 membres qui avaient réuni 183 millions de francs appliqués au service des prêts ruraux ! En Belgique, en Autriche-Hongrie, en Russie, en Italie, en France, c'est par milliers que s'ouvrirent, dans les campagnes, des comptoirs que n'eût point désavoués Raiffeisen.

Mais pourquoi s'attarder en terre étrangère quand

(1) Voir également : Les Caisses Raiffeisen et leur ortée économique et religieuse (E. G., *Liberté de Fribourg*, 7. 6. 35) ; — Les Caisses Raiffeisen suisses (*Liberté de ribourg*, 19. 7. 35) ; — Z. Batkowski, *Courrier de enève*, 29. 7. 35) ; — L'Union suisse des Caisses de rédit mutuel (Raiffeisen) (*Courrier de Genève*, 12. 8. 35).

notre Suisse offre, dans son action raiffeiseniste, un exemple capable d'éveiller une égale attention ? Si, depuis le décès de Raiffeisen, l'idée du crédit mutuel a mis vingt ans à traverser le Rhin et à s'implanter sur notre sol, elle semble avoir regagné le temps perdu. Bien que tardive, l'intervention helvétique en ce domaine a été des plus heureuses, car 603 caisses, inscrivant à leurs récents bilans plus de 180 millions de dépôts et enregistrant 170 mille livrets, proclament hautement les mérites du philanthrope allemand. Et cet ensemble, placé sous le contrôle d'une centrale régulative siégeant à Saint-Gall, couronne l'imposant édifice du crédit corporatif campagnard en Helvétie. Les plus anciennes caisses datent de 1902 : Bichelsee, en Thurgovie ; Einsiedeln et Yberg (Schwytz) ; Seewen et Nunningen (Soleure) ; Sempach, Niederhelfenschwyl, Waldkirch et Quarten (Saint-Gall) ; Ettingen (Bâle-Campagne).

Notre Suisse romande s'associera bientôt à ce mouvement jusqu'à compter 215 caisses, alors que les cantons allemands en possèdent 388. Dans notre canton, parmi les 59 caisses en exercice à la fin de 1933, il faut nommer celle d'Alterswyl, datant de 1904 ; celles de Heitenried, d'Ueberstorf et de Wunnewyl (1905) ; de Belfaux (1907) ; de Morlon et de Schmitten (1908) ; de Surpierre, du Pâquier, de Remaufens, de Saint-Martin et de Givisiez (1909). Il est à remarquer que, proportionnellement à la population qu'elles desservent, les caisses anciennes comptent parmi les plus riches en accumulation d'épargnes, et cela confirme la règle que l'ancienneté et l'expérience resteront, en tout domaine, un facteur important de prospérité. Qui serait surpris d'apprendre, par exemple, que la caisse d'Einsiedeln, une des premières en date des institutions helvétiques, détienne un capital d'épargne d'un million et demi et que celle d'Ueberstorf, datant de 1905, la surpasse avec 1 630 000 francs.

Si, dans notre canton, en Suisse romande et même en Allémanie, la formule Raiffeisen n'a réussi à s'acclimater qu'avec l'ouverture du XXe siècle, il n'en reste pas moins que cette idée féconde avait été présentée, décrite et recommandée en 1890 déjà, soit deux ans après la mort de Raiffeisen. Nous nous en voudrions de méconnaître une étude publiée en 1890, dans le *Bulletin de l'Association de Pie IX*, ce vaillant « Piusverein » dont l'Association populaire catholique suisse, son heureux prolongement, va fêter à Fribourg, en été prochain, son trentième anniversaire. Il s'agit de trois lettres ouvertes à l'adresse d'un président de section du « Piusverein ». L'auteur, qui avait devancé son époque, M. Jules Sallin, alors chef de la Trésorerie de l'Etat de Fribourg, donnait à son correspondant anonyme d'excellentes directions. Il lui faisait, connaître le but, l'organisation et les principes des Caisses de crédit mutuel qui ont trouvé quinze ans plus tard, sur notre sol, de vaillants et infatigables initiateurs : à Alterswyl, à Belfaux, à Morlon, à Surpierre et ailleurs. M. Sallin, en commentant le but recherché par l'inoubliable inventeur du système qu'il présentait comme « une œuvre de génie », ajoutait : « Les Caisses populaires, fondées selon le concept de Raiffeisen, ont, malgré les sceptiques, les critiques, et les hommes d'argent pour l'argent, résolu le problème de faire, sans aucun risque, de la banque en même temps que de la charité. » Par cette paraphrase, il justifiait, en quelque manière, ce verset du Psalmiste : *Jucundus homo qui miseretur et commodat... quia in aeternum non commovebitur.*

Que ce soit, pour l'instant, la conclusion à laquelle nous nous rallions en nous proposant d'envisager, plus tard, les Caisses Raiffeisen dans leurs tendances et leurs effets, sous le triple point de vue moral, social et économique.

E. G.

## III — Les coopératives de crédit dans les milieux populaires aux Etats-Unis

De M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg, dans *la Liberté* (18. 4. 35) :

Il est souvent opportun de regarder au delà des frontières ce que d'autres peuples ont su réaliser au point de vue social : cette curiosité peut parfois être d'un réel profit. Tel est le cas, par exemple, en ce qui concerne l'organisation du crédit dans les milieux populaires aux Etats-Unis.

Dans son numéro de février, la *Revue internationale du travail* nous apporte sur ce sujet de forts intéressants détails que nous tenons à signaler aux lecteurs de *la Liberté*.

En ces dernières années, les coopératives d'épargne et de crédit — les « Credit Unions », comme on les appelle généralement — se sont considérablement développées dans la grande république nord-américaine. Elles groupent des membres dont la plupart n'ont jamais eu de rapports avec les milieux bancaires et elles ont pour but principal de satisfaire aux besoins légitimes de crédit de personnes disposant de ressources très limitées et de leur assurer des prêts à intérêts modérés, leur évitant ainsi de devenir la proie des usuriers.

Ces coopératives américaines de crédit sont régies par les principes suivants, dont nous retrouvons, d'ailleurs, plusieurs en Europe, dans l'organisation des Caisses Raiffeisen :

1° La qualité de membres ne peut être reconnue qu'à des personnes de bonne réputation, ayant des intérêts en commun avec les membres que groupe la société ;

2° Les cotisations et la valeur nominale des parts sociales doivent être peu élevées ; ces parts doivent pouvoir être libérées en plusieurs versements ;

3° La gestion doit avoir un caractère démocratique ; les administrateurs et les membres du Comité sont élus par les sociétaires et responsables envers ceux-ci ;

4° Quel que soit le nombre des parts qu'il a souscrites, chaque sociétaire ne dispose que d'une seule voix qui ne peut pas faire l'objet d'une procuration ;

5° La Société n'accorde de prêts qu'à ses membres ;

6° En général, les administrateurs et les membres du bureau et des Comités ne peuvent obtenir de prêts ;

7° Les prêts ne sont consentis que pour des « fins productives » et pour des besoins urgents ;

8° Le montant des sommes prêtées à un sociétaire n'est pas déterminé par le nombre des parts qu'il celui-ci détient, mais par ses besoins et sa réputation ;

9° Les prêts sont consentis à faible intérêt et celui-ci n'est, en général, exigé que sur le solde dû ;

10° Les dividendes sont versés au titulaire de toute part qui est entièrement libérée.

Tels sont les principes. Examinons maintenant comment ils sont appliqués et quels résultats ont été obtenus.

Il est un premier fait particulièrement important, c'est que, pour devenir membre d'une de s coopératives de crédit, il faut remplir certaines nditions déterminées : en règle générale, la ualité de membre ne peut être attribuée qu'à s personnes que lie entre elles l'exercice d'une ême profession ou bien qui habitent les unes près s autres. C'est ainsi que le groupe le plus nomeux de ces coopératives américaines a été créé r les membres du personnel des chemins de fer de celui des grands abattoirs ; vient ensuite le roupe des Sociétés formées par des fonctionnaires, otamment par le personnel des postes. Et cette ratique se comprend, car les « prêts d'honneur », est-à-dire les prêts consentis sous la seule garantie l'honnêteté de l'emprunteur, constituent une artie considérable des opérations effectuées par les opératives de crédit. Il est donc indispensable ue la valeur morale et la solvabilité de l'emprunur soient parfaitement connues, et cette condition peut être remplie que dans un groupe dont tous s membres se connaissent personnellement. Cela plique aussi que, d'ordinaire, l'effectif de chaque opérative n'est pas très élevé : ainsi, pour chaque opérative américaine de crédit, on compte une oyenne de 215 membres.

Un second fait intéressant à noter, c'est que, ns les huit dernières années, le nombre des Credit Unions » a considérablement augmenté x Etats-Unis : en 1925, on en comptait 419, et, début de 1934, leur nombre avait à peu près uintuplé, puisqu'il était de 2016. Les effectifs leurs membres ne s'étaient pas accrus dans la ême forte proportion, mais ils avaient néanmoins us que triplé, passant de 107 779 à 359 646.

Lors de la récente enquête faite par la *Monthly abor Review*, en septembre dernier, sur l'enmble des coopératives américaines de crédit, et où sont tirés les chiffres que nous citons, il 'y a qu'environ les trois quarts d'entre ces coopétives qui aient répondu aux diverses questions oncernant leurs ressources et leurs opérations.

Mais, avec ces réponses, on a pu établir que la leur moyenne des parts sociales souscrites par embre était de 62 dollars. En outre, 1442 Soétés ont fait connaître qu'elles possédaient, en us de leur capital social, des fonds de garantie de réserve atteignant un total de 2 373 711 dollrs ; si l'on ajoute à ces chiffres le montant des épôts reçus par les coopératives de crédit dans les tats de la République américaine, où la loi autose les dépôts de ce genre, on constate que le ontant des ressources dont disposaient les 707 Sociétés ayant communiqué des chiffres à sujet s'élevait à 35 496 668 dollars, soit en oyenne 20 795 dollars par Société.

Quant au total des prêts consentis au cours de année 1933 à 206 295 sociétaires, il s'est élevé à 3 217 457 dollars, soit une moyenne de 138 dollars r prêt, chiffre très inférieur au maximum fixé r les dispositions législatives. Disons à ce sujet ue la méthode adoptée pour la garantie des prêts rie suivant les Sociétés ; en général, les coopéraves américaines de crédit peuvent consentir des prêts d'honneur » ne dépassant pas 50 dollars, ns aucune autre garantie que celle résultant des nseignements que possède le Comité sur la conance qui peut être faite à l'emprunteur ; pour les mmes supérieures à 50 dollars, les coopératives igent, en outre, soit le cautionnement d'un ou plusieurs autres membres, soit le dépôt en nanssement des parts sociales possédées par l'emprunteur.

Les frais d'administration sont très minimes ; la dernière année, ils n'ont été, en moyenne, que de 2,21 % du montant des prêts consentis. Rien d'étonnant à cela, car la plupart de ces Sociétés n'ont que très peu d'employés rémunérés et, souvent même, elles n'en ont aucun — le besoin d'un tel personnel ne se faisant sentir que lorsque le chiffre d'affaires atteint une certaine importance.

Enfin, après le payement des frais d'administration et le versement des sommes prévues au fonds de réserve, les Sociétés répartissent entre leurs membres les excédents nets de l'exercice annuel, au prorata des parts sociales qu'ils possèdent : en 1933, une somme de 999 293 dollars a été ainsi distribuée par 590 Sociétés.

On le voit donc, les « Credit Unions » sont venues rendre, en ces dernières années, aux masses populaires américaines des services particulièrement appréciables, alors que les Etats-Unis se sont trouvés dans une situation économique et financière particulièrement difficile : elles ont fourni aux travailleurs honnêtes le crédit qui souvent leur était indispensable et, d'autre part, elles ont encouragé et développé chez eux le goût de l'épargne.

Max Turmann,
*professeur à l'Université.*

---

# ÉPHÉMÉRIDES

### Mardi 20 août 1935.

France. — *Metz :* Arrestation du prof. Louis-Philippe Altmeyer et de Jean Hussinger, originaires de la Sarre, accusés d'espionnage ; l'adjudant Charles Cridlig, du 402ᵉ D. C. A., leur complice, avait été arrêté le 7 août. — *Paris :* Réunion de la Commission italo-éthiopienne de conciliation pour l'incident d'Oual-Oual ; M. Nicolas Politis est nommé cinquième arbitre ; la Commission se transporte à Berne le 21 août pour revenir à Paris le 27 août.

Chili. — *Santiago :* Mort de Mgr Antoine-Louis Castro y Alvarez, Picpucien, né à Valparaiso le 24. 4. 67, élu év. de Saint-Charles d'Ancud, 21. 2. 18, démissionnaire et transféré au siège titulaire de Lycopolis, 23. 10. 24, nommé auxiliaire à Santiago, 17. 2. 26.

Chine. — *Nankin :* M. Wang-Ching-Wei retire sa démission de président du Yuan exécutif et de min. des Aff. étrangères.

Equateur. — *Quito :* Le président José Maria Velasco Ibarra proclame la dictature, ordonne la dissolution du Congrès et l'arrestation de tous les sénateurs libéraux.

Grande-Bretagne. — *Portsmouth :* L'amiral Sir Roger Backhouse, commandant en chef de la flotte métropolitaine, prend possession de ses fonctions, en remplacement de l'amiral Comte Cork and Orrery.

Russie. — *Moscou :* Clôture du septième Congrès de l'Internationale communiste (Komintern) (25 juillet-20 août) ; adopte une nouvelle politique toute d'opportunisme ; fait un devoir à tous les membres des jeunesses communistes d'entrer dans toutes les organisations de masse de la jeunesse travailleuse créées par les partis bourgeois démocratiques, réformistes et fascistes, ainsi que par les associations religieuses ; vote trois résolutions qui préconisent la poursuite de la tactique du Front populaire, la mise en œuvre par tous les moyens de la lutte contre le fascisme et l'impérialisme, la défense de l'U. R. S. S. et de ses conquêtes socialistes ; en ce qui concerne le Front uni et le Front populaire, on appliquera des formes de lutte appropriées aux exigences locales des masses et on formera des groupements au-dessus des partis dont les animateurs et les bénéficiaires seront communistes ; à l'égard de la troisième Internationale, on mobilisera les masses contre la sociale-démocratie dans les pays à gouvernement social-démocrate et les communistes rechercheront l'alliance des socialistes dans les

campagnes électorales ; quant aux colonies, le Congrès demande de provoquer la création d'un Front populaire, antiimpérialiste ; dans tous les pays capitalistes, les partis communistes lutteront contre les dépenses militaires, contre la militarisation de la jeunesse, des femmes et des chômeurs, contre les décrets-lois, et en cas de guerre impérialiste ils s'efforceront de transformer cette guerre en guerre civile ; on préparera pour le prochain Congrès un projet de refonte des statuts du Komintern sur une base de plus grande liberté de manœuvre des sections nationales.

Suisse. — *Lucerne :* Ouverture du 19e Congrès de l'organisation sioniste mondiale, devant 457 délégués et 2 000 auditeurs.

**Mercredi 21 août.**

Allemagne. — *Hildesheim :* Création d'une nouvelle Centrale de la police secrète d'Etat ; la Centrale de Recklinghausen est transférée à Munster.

Equateur. — *Quito :* Le président J. M. Velasco Ibarra décide qu'il serait procédé à une nouvelle consultation afin d'élire une Assemblée qui se réunirait le 12 octobre, mais il est arrêté par le colonel Solis, inspecteur général de l'armée, ainsi que le président et le vice-président de la Chambre des députés.

Etats-Unis. — *Washington :* Le Sénat approuve à l'unanimité la nouvelle loi préconisant la stricte neutralité des Etats-Unis en cas de guerre.

Italie. — *Naples :* De violents orages s'abattent sur la ville et les environs ; 12 morts, nombreux blessés.

— *Rome :* M. Dino Alfieri est nommé sous-secrétaire d'Etat à la Propagande et à la Presse, en remplacement du comte Galeazzo Ciano, mobilisé.

Siam. — *Bangkok :* Le prince Athit Thipabha remplace le prince Anuvatana à la présidence du Conseil de régence.

**Jeudi 22 août.**

France. — *Granges-Maillot* (Château des) : Mort du marquis Pierre-René de Moustier, né à Paris le 16. 2. 50, docteur en droit, lieutenant des mobiles du Doubs, 1870, conseiller général depuis 1877, député du Doubs, 1889-1921, sénateur du Doubs depuis le 9. 1. 21, de l'Union républicaine.

— *Lisieux :* Mort accidentelle du Dr Pierre Ménétrier, né en 1859, médecin des hôpitaux, 1894, directeur d'un service hospitalier à la maison municipale de santé, puis à l'hôpital Tenon, membre de l'Acad. de médecine, 8. 7. 14 ; études sur les tumeurs et le cancer.

— *Paris :* Mort de Frantz Jourdain, né à Anvers le 3. 10. 47, naturalisé français, architecte et critique d'art, président de l'Association de la presse artistique française, de la Fédération des artistes créateurs, de l'Union corporative de l'art français, du Salon d'automne ; on lui doit le monument de La Fontaine, au Ranelagh, celui de Becque, place Villiers, le tombeau d'Emile Zola, au cimetière Montparnasse ; architecte de la Samaritaine ; auteur de *Beaumignon*, 1884 ; *Histoire de l'habitation humaine*, 1889 ; *Les décorés, ceux qui ne le sont pas ; Des choses et d'autres*, 1902 ; *Propos d'un isolé*, 1914 ; *Au pays des souvenirs ; Feuilles mortes et fleurs fanées.*

Canada. — Elections législatives dans l'Alberta ; le parti du Crédit social obtient la majorité.

Equateur. — *Quito :* Le Congrès accepte la démission du président J. M. Velasco Ibarra ; le Dr Antoine Pons, président du Conseil, lui succède.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Le Cabinet délibère sur la situation créée par l'échec de la Conférence tripartite de Paris, décide de maintenir l'embargo sur les expéditions d'armes et affirme sa résolution d'assurer strictement le respect du pacte de la S. D. N.

Grèce. — *Athènes :* Mort de l'amiral Paul Coundouriotis, né à Hydra le 2. 4. 55, aspirant de marine, 1874, lieutenant de vaisseau, 1884, prit part à la guerre gréco-turque, 1897, contre-amiral et nommé commandant de l'escadre en 1912 ; il prit part à la guerre balkanique et vainquit l'escadre turque le 16. 12. 12 au cap Hellé et le 18. 1. 13 sous Tenedos ; min. de la Marine, 1915, forma avec M. E. Venizelos et le général Danglis un triumvirat révolutionnaire à Salonique et coopéra avec les alliés, quitta le service actif, 1919, régent, 1920 et 1923, président de la République, 1924, quitta la présidence pendant la dictature du général Pangalos, mars-août 1926, réintégré dans ses fonctions, 24. 8. 26, quitta le pouvoir le 10. 12. 29.

Japon. — *Tokio :* Réponse du gouvernement au mémorandum anglais relatif aux conversations navales d'octobre.

**Vendredi 23 août.**

France. — *Paris :* Mort du Dr Charles Debbas, Libanais, âgé de 50 ans, docteur en droit, directeur de la justice au Liban, président de la République libanaise 26. 5. 26-1932, chargé de gouverner le Liban comme chef d'Etat, 1932.

Danemark. — *Copenhague :* Cinquième Congrès de l'Internationale des jeunesses socialistes (23-28 août) ; seize nations sont représentées ; rapports sur la jeunesse devant le fascisme et la guerre, sur l'unité ouvrière et ses possibilités de réalisation, sur la protection des jeunes et le travail pour la jeunesse par le socialisme ; demande aux jeunesses d'être à la hauteur des événements dans le cas où la guerre éclaterait de nouveau.

Etats-Unis. — *Washington :* La Chambre vote le projet destiné à sauvegarder la neutralité des Etats-Unis en cas d'une guerre étrangère.

Suisse. — *Berne :* Session de la Commission de conciliation et d'arbitrage italo-éthiopienne pour l'affaire d'Oual-Oual (23-25 août) ; la Commission reprendra ses séances à Paris.

Yougoslavie. — *Belgrade :* Démission des min. de la Justice, des Forêts et des Mines et de la Prévoyance sociale, à la suite de la demande de légalisation introduite par le nouveau parti de l'Union radicale yougoslave.

**Samedi 24 août.**

France. — D. (min. Pensions) portant règlement d'administration publique pour l'applicat. de la loi du 22. 3. 35 fixant le statut des grands mutilés de guerre (*J. O.*, 29. 8. 35).

— *Paris :* M. Bojidar Pouritch, ambass. de Yougoslavie, remet ses lettres de créance au président A. Lebrun.

Autriche. — *Salzbourg :* Congrès internat. du Christ-Roi (24-27 août), sous la présidence de Mgr Sigismond Waitz, archev. de Salzbourg ; étude sur le mouvement liturgique et le mouvement évangélique ; coup d'œil d'ensemble sur les Congrès du Christ-Roi ; études sur la déchristianisation des hommes modernes, de la famille, des nations et de la vie civile, sur le travail associé des prêtres et des laïques pour l'apostolat ; rapports présentés par les différentes nations prenant part au Congrès.

Etats-Unis. — *Washington :* Le Sénat approuve par 77 voix contre 2 les modifications apportées par la Chambre au projet de loi tendant à sauvegarder la neutralité des Etats-Unis en cas de guerre étrangère et interdisant notamment l'exportation des armes jusqu'au 29. 2. 36.

Grèce. — *Athènes :* Manifeste de 90 députés royalistes demandant à tous les partisans de la restauration de s'unir à eux.

Italie. — *Rome :* M. B. Mussolini déclare à un représentant de l'*United Press* : « Nous irons jusqu'au bout avec Genève, sans Genève ou contre Genève. »

**Dimanche 25 août.**

France. — D. (min. Colonies) relatif à l'accession aux droits de citoyen français des indigènes de l'Afrique occidentale française (*J. O.*, 28. 8. 35 ; *rectificatif*, *J. O.*, 2-3. 9. 35).

— *Paris :* Formation du « mouvement travailliste français pour la révolution nationale », comprenant des Volontaires nationaux, des Croix de Feu dissidents et de jeunes « Néos », hostiles à la réaction et au Front populaire, et préparant un rassemblement de juste milieu.

Belgique. — *Bruxelles :* Célébration du dixième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne, suivie de la semaine d'étude internat. de la J. O. C. (25-29 août) ; étudie le problème des jeunes travailleurs dans le monde et sa solution par l'action catholique, le problème des militants, le travail des équipes, l'importance de la J. O. C. féminine, le rôle des militantes de la J. O. C.

Etats-Unis. — *Washington :* Le département d'Etat proteste auprès de l'U. R. S. S. contre le programme de propagande formulé par certains délégués du 7e Congrès du Komintern et jugé incompatible avec l'engagement pris en novembre 1933 par les Soviets de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des Etats-Unis.

Italie. — *Rome :* Congrès de l'Union internat. d[e]

infirmières catholiques (25-28 août), réunissant 1 800 déléguées de 28 nations ; il traite de l'apostolat de la charité et des multiples besoins du monde contemporain ; conclusions du Congrès : dans le soin du corps humain, on ne peut oublier l'enseignement de l'Eglise sur l'origine de l'âme et sa destinée éternelle ; pour défendre la charité chrétienne dans l'ordre privé et social, il faut que les infirmières soient soutenues par des organisations adéquates qui professent leur fidélité aux enseignements de l'Eglise ; la participation des infirmières aux associations neutres est tolérée pour des raisons suffisantes, à condition qu'il n'y ait pas dommage pour la foi et qu'elles fassent partie, autant que possible, d'organisations catholiques ; la menace du paganisme contemporain exige que toutes les infirmières unissent leurs efforts pour ramener les âmes égarées à une conception chrétienne de la vie ; audience de S. S. Pie XI le 27 août.

YOUGOSLAVIE. — *Belgrade :* Remaniement du ministère Milan Stoyadinovitch.

### Lundi 26 août.

FRANCE. — *Grenoble :* Mort de Joseph Vallier, né à Grenoble le 17. 5. 69, avocat, vice-président du Conseil général de l'Isère, président de la Fédération départementale du parti radical-socialiste, sénateur de l'Isère depuis le 11. 1. 20, de la Gauche démocratique radicale et radic-soc.

— *Le Havre :* Les transitaires Turpin, Bauzin et Olsen sont inculpés dans l'affaire des fraudes en douane.

— *Val-d'Enrend-Lisle* (Château) (Haute-Vienne) : Mort du général Sauret, né à Rennes en 1853, engagé volontaire en 1870, élève de l'Ecole polytechnique, 1872, entra à l'Ecole de guerre, 1880, dirigea l'instruction militaire et équestre à Fontainebleau, 1900, directeur de l'Ecole d'artillerie et de génie de Versailles, 1903, chef d'état-major, 1908, commandant du 3e corps d'armée à Rouen, 1914.

BELGIQUE. — *Bruxelles :* Arrêté-loi sur le statut de l'hôtellerie.

DANTZIG. — Le député Beyl, nationalsocialiste, est élu président du Volkstag.

ETATS-UNIS. — *Washington :* Le président F. Roosevelt signe le projet de loi réglementant les compagnies d'utilité publique. — Clôture de la première session du 74e Congrès.

ITALIE. — *Rome :* M. B. Mussolini déclare à M. Ward Price, envoyé du *Daily Mail :* « Nous ne cesserons pas la lutte tant que ne seront pas entièrement satisfaites les aspirations coloniales de l'Italie... quiconque voudra appliquer contre elle des sanctions, rencontrera l'hostilité armée de tout le peuple italien. »

LUXEMBOURG. — *Luxembourg :* Le grand-duché rétablit les rapports diplomatiques normaux avec l'U. R. S. S. par échange de lettres entre le chargé d'affaires du Luxembourg, à Paris, M. Antoine Funck, et le chargé d'affaires de l'U. R. S. S. à Paris, M. Eugène Hirschfeld.

PAYS-BAS. — *La Haye :* Mort du prof. Walter Schuecking, né en 1875, études aux Univ. de Munich, Berlin et Gottingue, prof. en droit internat. à l'Univ. de Kiel, délégué au traité de Paris de 1919, membre du Reichstag jusqu'en 1928, de la Cour permanente de justice internat. et de la Cour d'arbitrage de La Haye ; édita les *Akten zum Kriegsausbruch ;* auteur de *Das Küstenmeer im internationalen Recht*, 1897 ; *Der Staatenverband der Haager Konferenzen*, 1912 ; *Die Voelkerrechtlichen Lehre des Weltkrieges*, 1917 ; *Die Satzung des Voelkerbundes*, 1931.

SUISSE. — *Lausanne :* Quatrième Congrès internat. de de la vigne et du vin, où 21 nations sont représentées par 33 spécialistes, et premier Congrès internat. des médecins amis du vin, réunissant 150 délégués de 11 pays (26-31 août) ; le Congrès de la vigne demande que la consommation du vin soit facilitée par la diminution des charges fiscales, des prix du transport, que les directeurs des stations viticoles soient invités à entreprendre une campagne officielle pour l'augmentation de la consommation du vin sous toutes ses formes, que les coopératives de vinification soient propagées, que l'organisation de la propagande internat. en faveur du vin et du raisin soit centralisée entre les mains du Comité de l'Office internat. du vin, qu'on recommande des repas à prix fixe, vin compris ; le Congrès des médecins amis du vin émet des vœux tendant à la mise en œuvre de campagnes méthodiques pour discriminer l'usage du vin et l'alcoolisme, pour démontrer la valeur alimentaire, hygiénique, thérapeutique, physiologique, pathologique du vin, et pour hâter le perfectionnement de la culture des raisins de table, l'utilisation médicale des jus de raisins et leur vinification à l'abri de toute fraude.

### Mardi 27 août.

SAINT-SIÈGE. — A Castel-Gandolfo, audience des déléguées du Congrès internat. des infirmières catholiques ; S. S. Pie XI précise quels sont les devoirs et la règle de conduite des infirmières catholiques, religieuses et laïques, et des travailleuses sociales, condamne toute guerre injuste et bénit les hommes qui font œuvre de paix. (Cf. *D. C.*, t. 34, col. 324-327, 515.)

FRANCE. — Instruction interministérielle relative à l'applicat. du décret du 24. 8. 35 portant règlement d'administration publique pour l'applicat. de la loi du 22. 3. 35 fixant le statut des grands mutilés de guerre (*J. O.*, 29. 8. 35).

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Troisième Congrès internat. des sciences démographiques (27 août-1er septembre), réunissant 600 personnes, dont 200 délégués de 32 nations, sous la présidence du Dr Fischer ; rapports sur la natalité dans divers pays, sur l'abaissement de la natalité dû à l'indifférence croissante en matière religieuse, à l'élévation du niveau intellectuel général et à la différence existant entre le standard de vie des pères de famille et celui des ménages sans enfant ; sur le caractère héréditaire des affections psychiâtriques qui ne sont pas améliorées par la stérilisation et la castration.

AUTRICHE. — *Vienne :* Accord germano-autrichien tendant à mettre fin aux polémiques de presse dans les deux pays.

BELGIQUE. — *Liége :* Réunion du Conseil de l'Union internat. de la presse catholique sous la présidence du comte Dalla Torre, directeur de l'*Osservatore Romano* (27-28 août) ; elle prépare les statuts de l'Union, spécifie que le but principal de l'Union sera de promouvoir et d'encourager tous les efforts déployés au service de la cause catholique par la presse et elle s'occupe du Congrès universel de la presse catholique qui se réunira à Rome en avril 1936.

— *Louvain :* 13e Semaine de missiologie (27-30 août) ; sujet général : *Expectatio gentium*, pour répondre à leur attente.

CHILI. — *Santiago :* Remaniement du ministère.

IRAN. — *Téhéran :* Signature d'un traité russo-iranien de commerce, d'établissement et de navigation, et de trois autres conventions.

JAPON. — Un typhon ravage les régions de Kiousiou et de Sikoku.

RUSSIE. — *Moscou :* Réponse du gouvernement à la note des Etats-Unis du 25 août qui protestait contre les déclarations faites au 7e Congrès de la troisième Internationale : le gouvernement de l'U. R. S. S. ignore l'Internationale communiste.

TERRE-NEUVE. — Une violente tempête ravage l'île ; une vingtaine de morts.

### Mercredi 28 août.

FRANCE. — Décrets (présidence du Conseil) relatifs au cumul d'une fonction publique et d'un emploi privé (*J. O.*, 29. 8. 35 ; *erratum*, *J. O.*, 1. 9. 35). — D. (présidence du Conseil) prorogeant le délai imparti aux conseils généraux pour les délibérations concernant l'applicat. du nouveau régime des bouilleurs de cru institué par le décret du 25. 6. 35 (*J. O.*, 29. 8. 35). — D. (présidence du Conseil) complétant le décret du 8. 8. 35 relatif au contrôle des sociétés d'assurance sur la vie et des sociétés de capitalisation (*J. O.*, 29. 8. 35). — D. (présidence du Conseil) instituant une réduction temporaire des droits d'enregistrement sur les mutations d'immeubles et de fonds de commerce (*J. O.*, 30. 8. 35). — D. (présidence du Conseil) fixant les modalités d'applicat. du décret du 16. 7. 35 instituant un prélèvement général de 10 % sur les dépenses publiques (*J. O.*, 30. 8. 35). — D. (min. Int.) convoquant les collèges électoraux en vue du renouvellement de la série sortante du Sénat (Orne à Yonne pour le 20. 10. 35) (*J. O.*, 29. 8. 35). — D. (min. Int.) portant réorganisation de la caisse de crédit aux départements et aux communes (*J. O.*, 29. 8. 35 ; *errata*, *J. O.*, 2-3. 9. 35).

— *Craon* (Mayenne) : Mort du marquis Fortuné d'Andigné, né à Paris en 1858, lieutenant de cavalerie démissionnaire, conseiller municipal du XVIe arrondissement de

Paris, 1904, blessé en 1914, fait prisonnier et rapatrié en 1915, président du Conseil municipal de Paris, 1929, député de Segré, 1932, de la Fédération républicaine ; auteur de *La Vie aventureuse du général d'Andigné ; De Passy à Auteuil ; Les musées de Paris ; Vieux Paris.*

— *Paris* : M. Vittorio Cerruti, ambass. d'Italie, remet ses lettres de créance au président A. Lebrun.

Chine. — *Nankin* : Le gouvernement décide la suppression du Conseil politique de Pékin.

Espagne. — *Madrid* : Le min. de l'Instruction publique interdit aux élèves des écoles secondaires de l'Etat les livres qui n'ont pas l'esprit d'impartialité qui inspire l'enseignement officiel, et parmi eux, les *Lectures historiques* d'Albert Thomas et *Une histoire du monde*, de Hillyer, et ordonne que pour l'histoire on se serve dans les écoles du livre édité par l'Académie.

Italie. — *Bolzano* : Conseil des ministres italiens, sous la présidence de M. B. Mussolini ; une déclaration sera faite à l'Assemblée de Genève fixant la position de l'Italie à l'égard du problème éthiopien ; l'Angleterre n'a rien à craindre de la politique italienne ; des sanctions prises par la S. D. N. entraîneraient de graves complications, toutes dispositions sont prises pour parer à cette éventualité ; au point de vue financier et fiscal : cession à l'Etat des avoirs à l'étranger convertis en bons du Trésor, limitation des dividendes industriels à 6 %, le surplus transformé en fonds d'Etat, impôt supplémentaire de 10 % sur les intérêts, dividendes et titres au porteur.

— *Rome* : Mort du sénateur Alfredo Rocco, né à Naples le 9. 9. 75, prof. d'Université à 24 ans, enseigna le droit à Urbino, Parme, Palerme, la législation du travail à Rome, rédacteur à *La Tribuna*, 1913, fonda à Padoue le *Dovere nazionale*, partisan de l'intervention de l'Italie, 1914 ; fonda, avec Francesco Coppola, la revue *Politica*, novembre 1918, organe de lutte contre le socialisme ; député à la 26e législature, il collabora à la fusion des partis fasciste et nationaliste ; sous-secrétaire d'Etat au Trésor à l'avènement du fascisme, puis aux Pensions, régla la question du Sudbahn, celle des dommages de guerre, président de la Chambre des députés, 1924-25, min. de la Justice, 1925 ; promoteur des lois essentielles de l'organisation fasciste, de celles touchant les pouvoirs du chef du gouvernement, la réforme du barreau, les rapports entre travailleurs et employeurs, les émigrés, la défense de l'Etat, la réforme de tous les codes juridiques selon la conception fasciste ; auteur de nombreux ouvrages sur le droit civil et public, l'économie socialiste, la doctrine fasciste ; obsèques aux frais de l'Etat.

Norvège. — *Oslo* : Réunion des min. des Aff. étr. des pays du Nord (Finlande, Suède, Danemark et Norvège) (28-29 août) ; discute des questions d'intérêts communs pour leurs pays et spécialement de l'attitude à adopter quand le différend italo-éthiopien viendra en discussion à Genève le 4 septembre.

### Jeudi 29 août.

Suisse. — *Küssnacht* : La reine de Belgique Astrid est tuée dans un accident d'automobile (née à Stockholm le 17. 11. 1905, fille du prince Oscar-Charles de Suède et de la princesse Ingeborg de Danemark, mariée au prince Léopold de Belgique le 4. 11. 26).

Tchécoslovaquie. — *Grafenberg* : Mort de Léo Winter, né près de Tabor le 28. 6. 76, avocat à Prague, député à Vienne, 1907, leader de la fraction socialiste tchèque, membre de l'Assemblée nationale révolutionnaire tchécoslovaque, 1918-19, min. de la Prévoyance sociale, 1918, délégué permanent social-démocrate tchécoslovaque à l'Internat. socialiste ouvrière et délégué de la Tchécoslovaquie à la S. D. N.

Yougoslavie. — *Bled* : Quinzième Conférence de la Petite Entente (29-30 août) ; renouvelle l'engagement de défendre les intérêts des trois Etats en commun ; affirme sa sympathie au projet de pacte danubien et son irréductible hostilité à la restauration des Habsbourg ; étudie les questions qui seront à l'ordre du jour du Conseil et de l'Assemblée S. D. N.

### Vendredi 30 août.

Allemagne. — *Berlin* : Mgr Konrad von Preysing Lichtenegg-Moos, évêque catholique de Berlin, prête serment de fidélité au Reich et à la Prusse devant M. Hans Kerrl, min. des Cultes du Reich.

Australie. — *Canberra* : M. J.-H. Scullin donne sa démission de chef du parti travailliste pour cause de santé.

Ethiopie. — *Addis-Abeba* : Signature d'une convention conférant à M. Francis William Rickett, représentant anglais de l'African Exploration and Development Corporation (société enregistrée à Delaware), les droits exclusifs sur les pétroles, les minerais et les ressources naturelles de plus de la moitié de l'Empire éthiopien pour une période de 75 ans.

Russie. — *Moscou* : Mort de l'écrivain communiste français Henri Barbusse, né à Asnières (Seine), le 17. 3. 74, président de l'Association républicaine des anc. combattants, du groupe Clarté, de l'Internationale des anc. combattants, fondateur du « Comité Amsterdam-Pleyel », fonda l'hebdomadaire *Monde*, 1927 ; auteur notamment de *Les pleureuses*, 1895 ; *Les suppliants*, 1903 ; *L'enfer*, 1908 ; *Nous autres*, 1914 ; *Le feu*, 1916 (prix Goncourt) ; *Clarté*, 1919 ; *Les enchaînements*, 1925 ; *Les bourreaux*, 1926 ; *Jésus ; Les Judas de Jésus*, 1927 ; *Russie*, 1930 ; *Vie de Zola*, 1932 ; *Staline*, 1935.

Yemen. — *Sana* : Abdication de l'imam Jahya Hamid-ed-Dine al Moutawakkil.

### Samedi 31 août

Albanie. — *Tirana* : Le Dr Mirash Ivanaj, min. de l'Instr. publique, donne sa démission.

Allemagne. — *Berlin* : Inauguration de la Chambre du travail du Reich, dirigée par le Dr Robert Ley.

Belgique. — *Bruxelles* : Réunion du Comité internat. des femmes socialistes (31 août-1er septembre), réunissant des représentants de 9 nations sous la présidence de Mme Jeannie L. Adamson ; étudie les méthodes de recrutement et de propagande dans les milieux ouvriers, paysans, intellectuels, parmi les ménagères, dans les jeunesses ; demande d'entreprendre des enquêtes sur les effets de la crise sur la santé des chômeurs et leur famille, de lutter pour obtenir des mesures de protection de l'enfance et pour la prolongation de l'obligation scolaire ; proteste contre les attaques portées au droit de la femme au travail salarié ; demande de lutter contre la guerre.

Espagne. — *Madrid* : Décret (min. Travail) réglementant l'immigration et le séjour en Espagne des travailleurs étrangers.

Etats-Unis. — *Washington* : Le président F. Roosevelt signe le projet concernant la neutralité des Etats-Unis, ainsi que le projet de taxation des fortunes.

Grande-Bretagne. — *Londres* : Le gouvernement déclare que la conclusion de l'accord économique du 30 août entre l'Ethiopie et un consortium américain a eu lieu à son insu.

Suisse. — *Fribourg* : 8e Congrès des catholiques suisses (31 août-2 septembre), sur le christianisme et la paix ; conférence de Mgr Besson sur les directives pour l'Action catholique ; autres conférences sur une question mal posée : la lutte antialcoolique, sur le but de la Fédération pour la culture catholique et ses moyens d'action, sur les possibilités d'un meilleur travail d'ensemble des organisations catholiques de jeunesse ; discours du conseiller fédéral G. Motta sur le christianisme et la paix, et du conseiller fédéral Ph. Etter sur la misère sociale et la position du christianisme à cet égard ; résolution déplorant l'aide accordée par des milieux dirigeants au mouvement des sans-Dieu et en faveur du néo-paganisme, et adressant à tous les martyrs croyants de la chrétienté l'expression de la sympathie des catholiques suisses.

### Dimanche 1er septembre.

France. — *Charnoz* (Ain) : Mort du général Adolphe-Marie Messimy, né à Lyon le 31. 1. 69, élève de Saint-Cyr, capitaine, 25. 5. 97, démissionnaire, 1. 9. 99, député du 14e arrondissement de Paris, 1902-12, député de Trévoux, 1912-19, min. des Colonies, 1911, min. de la Guerre, 1911-12, et juin-août 1914, lieutenant-colonel, décembre 1914, commandant du 229e R. I., 12. 1. 15, colonel, 31. 12. 15, et commandant de la 213e brigade d'infanterie, commandant du 6e bataillon de chasseurs à pied, 26. 7. 16, général de brigade et commandant de la 162e division, 9. 9. 17, sénateur de l'Ain depuis le 10. 6. 23, de la Gauche démocratique, délégué de la France à la Conférence du désarmement, 1932, prés. du Comité d'études sur le Niger ; collaborateur au *Temps*

à la *Revue politique et parlementaire*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue bleue*, etc. ; auteur de *L'armée et ses cadres*.

— *Paris* : M. Milan Stoyadinovitch, prés. du Conseil de Yougoslavie, confère avec M. P. Laval (1er-2 septembre) sur les relations franco-yougoslaves, sur la situation en Europe centrale et sur la politique générale européenne.

Allemagne. — Dans toutes les églises catholiques du Reich, lecture de la lettre collective de la Conférence de Fulda du 20 août condamnant les doctrines néo-païennes du nationalsocialisme (cf. *D. C.*, t. 34, col. 387).

Belgique. — *Bruxelles* : 16e Congrès internat. d'anthropologie et d'archéologie préhistorique (1er-8 septembre) ; les travaux des différentes sections portent sur l'anthropologie morphologique et fonctionnelle, les groupes sanguins, la paléontologie humaine, l'archéologie préhistorique, la psycho-sociologie, l'anthropologie criminelle, l'ethnographie, le folklore, la linguistique, l'histoire des religions.

Canada. — *Ottawa* : M. Lucien Gendron est nommé min. de la Marine, et MM. Earle Rowe et J. Onésime Gagnon ministres sans portefeuille.

Japon. — *Horobetsu* (Hokkaïdo) : Des pluies torrentielles inondent le village ; 130 morts.

Océan arctique. — L'expédition russe à bord du *Sadko* découvre une nouvelle île se trouvant entre le 81° de latitude Nord et le 68°5 de longitude Est.

Tchécoslovaquie. — *Prague* : 14e Congrès de la « Pax Romana » ; thème général : l'homme nouveau à l'époque nouvelle ; conférences sur le vrai chrétien en face du monde nouveau, sur les vertus nécessaires aux étudiants à l'heure actuelle, sur le travail de formation de l'étudiant catholique tel qu'il est compris et exécuté déjà par les différentes associations universitaires, sur l'activité professionnelle des Fédérations d'étudiants catholiques ; clôture à Bratislava le 8 septembre.

Yougoslavie. — *Belgrade* : M. Branko Kaloudjeritch est nommé min. des P. T. T. et M. Miho Krek min. sans portefeuille.

## Lundi 2 septembre.

France. — *Paris* : Echange de lettres mettant fin aux difficultés commerciales et maritimes franco-portugaises. — Mort du compositeur Cohen (pseudonyme : Isidore de Lara), né à Londres en 1858, étudia la composition à Milan, prof. au Conservatoire de Londres pendant dix ans, puis vint en France ; auteur de *La lumière de l'Asie*, 1892 ; *Amy Robsart*, 1894 ; *Moïna*, 1897 ; *Messaline*, 1899 ; *Sanga* ; *Soléa* ; *Le réveil de Bouddha* ; *Les trois mousquetaires* ; *Le voilier blanc*, 1933.

Allemagne. — *Berlin* : Le min. de la Propagande du Reich interdit à la presse allemande de faire la moindre allusion à la Lettre pastorale collective de l'épiscopat allemand.

Belgique. — *Bruxelles* : Congrès de la Fédération interalliée des anc. combattants (F. I. D. A. C.) (2-5 septembre) ; invite le Conseil de direction à procéder à tous contacts tendant au rassemblement des anc. combattants de tous les pays ex-belligérants pour la défense de la paix, émet le vœu que tous les moyens pacifiques soient mis en œuvre dans le monde pour le maintien de la paix et le rapprochement des peuples, charge le Conseil de direction de prendre les mesures utiles pour éviter la publication de nouvelles tendancieuses propagées dans le but de nuire à la confiance entre les peuples et pour veiller à l'éducation de la jeunesse en vue du rapprochement des peuples ; le comte van der Burch est élu président pour 1935-36, en remplacement de M. Jean Desbons. — 16e Congrès internat. de navigation (2-13 septembre), réunissant environ 800 délégués d'une quinzaine de pays ; traite de l'importance de la navigation maritime et fluviale dans l'économie des pays.

Espagne. — *Madrid* : Mort de Manuel Bartolome Cossio, âgé de 76 ans, professeur, directeur de l'Institut de l'enseignement libre fondé par M. Giner del Rio, député aux Cortès constituantes, premier citoyen d'honneur nommé par la République, 9. 4. 34 ; auteur de plusieurs ouvrages de pédagogie.

Etats-Unis. — *San Francisco* : Chute d'un gros avion commercial : les quinze occupants sont carbonisés.

Grande-Bretagne. — *Londres* : Quatrième Conférence démocratique de jeune politique internationale, commencée à Londres et poursuivie à Edimbourg, York, Birmingham et Oxford (2-12 septembre) ; reconnaît la nécessité de fortifier de plus en plus l'autorité de la S. D. N., la nécessité d'une économie nationalement et internationalement dirigée, capable d'assurer une équitable distribution des richesses produites par les progrès du machinisme et une meilleure répartition du travail, de telle sorte que soit garanti le minimum indispensable aux classes les plus déshéritées.

— *Margate* : 67e Congrès annuel des Trade-Unions (2-6 septembre) ; adopte une résolution recommandant de faire respecter le principe de la sécurité collective par tous les moyens appropriés.

Italie. — *Rome* : M. Cobolli Gigli est nommé min. des Travaux publics.

Mexique. — *Villa de La Paz* : Explosion d'un dépôt de dynamite ; 25 morts, 16 blessés.

Suisse. — *Genève* : Onzième session annuelle du Congrès des nationalités européennes (2-3 septembre), sous la présid. de M. J. Wilfan ; demande une protection efficace des minorités nationales, et notamment l'exécution loyale des dispositions des traités de minorités.

Yougoslavie. — *Belgrade* : Constitution du « Mouvement populaire yougoslave Zbor », présidé par M. Dimitri Liotitch ; il demande l'unité yougoslave intégrale, une législation démocratique, la défense raciale de la nation et de la famille.

## Mardi 3 septembre.

France. — D. et arrêté (min. Aff. étr.) relatifs à la réglementation de l'exportation du matériel de guerre (*J. O.*, 11. 9. 35 ; *rectificatif*, *J. O.*, 12. 9. 35).

— *Paris* : Déclarat. de la Fédération protestante de France, association ayant pour objet d'affirmer l'unité morale du protestantisme en France, de contribuer à un rapprochement plus intime des églises et des œuvres protestantes, de favoriser les campagnes en faveur du progrès moral, social et religieux, et de veiller à la sauvegarde des libertés nécessaires à l'exercice du culte protestant (*J. O.*, 22. 9. 35). — Sentence arbitrale de la Commission de conciliation chargée de régler les incidents d'Oual-Oual : ni l'Italie ni l'Ethiopie ne sont responsables de l'incident.

Belgique. — *Bruxelles* : Funérailles de S. M. la reine Astrid.

Danemark. — *Copenhague* : Sixième Conférence internat. pour l'unification du droit pénal (3-6 septembre) ; 38 nations sont représentées ; affirme la nécessité d'établir une coopération internat. plus étroite pour combattre des actes de violence qui répugnent à la conscience universelle et qui sont de nature à créer un danger commun ou un état de terreur ; décide de déférer ces actes de violence à une juridiction pénale internat. lorsque l'Etat sur le territoire duquel les auteurs se sont réfugiés refuse de les extrader ou de les faire juger par ses propres tribunaux ; se montre réservée en ce qui concerne la réglementation internat. du droit de réponse et du droit de rectification ; l'examen du fait, pour un Etat, de mettre la main sur la presse d'un Etat étranger et de s'en servir comme moyen de propagande pour sa politique ou ses théories de droit public, est renvoyé à une autre Conférence.

Etats-Unis. — Un ouragan ravage le sud de la Floride ; 256 morts, 252 blessés.

— *Salt Lake City* : L'automobiliste anglais Sir Malcolm Campbell bat le record du monde de vitesse à la moyenne horaire de 484 km. 352.

— *Washington* : A la requête de M. C. Hull, secrétaire d'Etat, la concession des pétroles abyssins faite à l'African Exploration and Development Corporation par l'intermédiaire de M. Rickett est annulée.

Ethiopie. — *Addis-Abeba* : Communiqué du gouvernement affirmant qu'en accordant à une société américaine une concession pour la recherche et l'exploitation de gisements de pétrole il a agi dans la plénitude de ses droits souverains.

Inde. — *Bombay* : Libération du chef nationaliste Jawaharlal Nehru.

Japon. — *Tokio* : Représentations verbales du gouvernement auprès du commissariat soviétique au sujet des discours subversifs prononcés au Congrès de la troisième Internationale de Moscou.

Pays-Bas. — *Haarlem* : Mort de Mgr Jean Dominique-Joseph Aengenent, né à Delft le 14. 3. 73, chanoine théologal du Chapitre, élu év. de Haarlem, 15. 3. 28.

Suisse. — *Lucerne* : Clôture du 19e Congrès sioniste

(20 août-3 septembre) ; entente entre les groupements en vertu de laquelle le groupe du Misrachi sera désormais représenté dans toutes les Commissions, y compris le bureau ; résolution concernant le repos pendant le Sabbat ; demande une forte participation du gouvernement aux tâches essentielles d'une recommandation légale de l'assurance-maladie obligatoire et la nomination de fonctionnaires sanitaires juifs dans une mesure plus forte ; décide de donner son appui au Congrès national judéo-palestinien en ce qui concerne la création d'une division pour la lutte contre les épidémies ; le prof. Chaim Weismann est élu président de l'organisation.

### Mercredi 4 septembre.

France. — Instruction (min. Finances) complétant l'instruction du 6. 8. 35 relative à l'applicat. du décret du 16. 7. 35, instituant un prélèvement de 10 % sur les dépenses publiques (*J. O.*, 5. 9. 35).

— *Dannemarie* : Mort du Dr Eugène Ricklin, né à Dannemarie le 12. 5. 62, études de médecine à Munich, maire de Dannemarie, 1898, conseiller général, 1899, élu au Landesauschuss, 1900, au Reichstag allemand, 1903, prés. du Landtag d'Alsace-Lorraine, 1911, créa en 1926 le Heimatbund, organe du mouvement autonomiste, arrêté en 1928, sous l'inculpation de complot, il fut condamné à Colmar à un an de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour, gracié peu après ; élu député, il fut invalidé.

— *Lichtenberg* : Mort de Jacques Peirotes, né à Strasbourg le 11. 9. 69, typographe, militant socialiste, rédacteur à la *Presse libre*, conseiller municipal, 1902, conseiller général du Bas-Rhin, 1903-28, député de Strasbourg au Landtag d'Alsace-Lorraine, 1911, député de Colmar au Reichstag, 1912-18, proscrit d'Alsace pour un temps pendant la guerre, maire de Strasbourg, 1919-29, député de Strasbourg, 1924-32, du parti socialiste.

Italie. — *Teramo* : Onzième Congrès eucharistique national (4-8 septembre), sous la présid. du card. Pietro Fumasoni-Biondi, légat de S. S. Pie XI ; étudie les sources scripturaires du sacrement et du sacrifice eucharistique.

Japon. — *Tokio* : Le général Yoshiyuki Kawashima, membre du Conseil sup. de la guerre, est nommé min. de la Guerre, en remplacement du gén. S. Hayashi, démiss.

Lituanie. — *Kaunas* : M. Dulong, ambass. de France, remet ses lettres de créance au président Antanas Smetona.

Suisse. — *Genève* : Session du Conseil S. D. N. en vue de l'examen général des rapports entre l'Italie et l'Ethiopie ; le 4 septembre, lecture du mémorandum italien concluant que l'Ethiopie, par sa conduite, s'est mise ouvertement hors du Pacte de la S. D. N., et s'est rendue indigne de la confiance qui lui fut accordée quand elle y fut admise ; le 5 septembre, le prof. Gaston Jèze, représentant de l'Ethiopie, réplique violemment au mémorandum italien et adjure le Conseil S. D. N. d'exercer ses responsabilités ; le baron P. Aloisi et M. Rosso, représentants de l'Italie, quittent la salle du Conseil ; le 6 septembre, nomination d'un Comité de 5 membres chargé de rechercher un règlement pacifique du conflit italo-éthiopien ; les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Pologne et de la Turquie, qui le composent, désignent M. S. de Madariaga comme président.

— *Lucerne* : Quatrième assemblée de la Jewish Agency pour la Palestine (4-6 septembre) ; rapports sur les expériences effectuées depuis 1908 en matière de colonisation palestinienne et sur l'éducation de la jeunesse juive allemande établie en Palestine ; examine la question de savoir comment les personnes non sionistes pourraient être amenées à participer plus largement au travail pratique et comment elles pourraient exercer une plus forte influence sur le cours des choses.

### Jeudi 5 septembre.

France. — D. (min. Intérieur) déterminant les conditions d'applicat. des décrets du 16 juillet et du 8. 8. 35, relatifs aux distributions de gaz (*J. O.*, 7. 9. 35 ; *rectificatif*, *J. O.*, 11. 9. 35). — Décrets (min. Marine) nommant au grade de contre-amiral les capitaines de vaisseau Jean-P.-Emile Vallée et Georges Walser et au grade de vice-amiral le contre-amiral René-Clément Juge (*J. O.*, 13. 9. 35). — D. (min. Colonies) portant création d'un Comité d'action colonisatrice et de paysannat indigène (*J. O.*, 7. 9. 35).

— *Paris* : Signat. d'une convention commerciale provisoire entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'U. R. S. S. — L'Académie française achève la 8e édition du *Dictionnaire* de la langue française, à laquelle elle travaillait depuis le 5. 11. 1885.

— *Saint-Jean-Aux-Bois* : Au cours des grandes manœuvres de Champagne, deux avions de bombardement de la 21e escadre de Nancy se heurtent au milieu des nuages ; 10 morts.

Italie. — *Rome* : Appel des soldats de la classe 1912.

Mexique. — *Mexico* : Promulgation de la loi sur la nationalisation des biens ecclésiastiques, qui entrera en vigueur le 30 septembre. (J.O. 31 août 1935)

Pologne. — *Pinsk* : Cinquième Conférence pour l'union des Eglises (5-7 septembre) ; études sur l'objet et le caractère de la polémique avec les orthodoxes, sur les saints de l'Eglise orthodoxe, sur les théologiens russes et l'ascétique, sur les Congrégations orientales et l'œuvre de l'union.

Tchécoslovaquie. — *Podebrady* : Conférence annuelle de l'Union nouvelle des Eglises réformées, réunissant 46 délégués de quinze nations sous la présid. du Dr Curtiss ; exposés sur la situation des Eglises protestantes dans les régions slaves de l'Europe orientale ; rapports sur les relations entre les Eglises réformées d'une part et les Eglises luthérienne et anglicane d'autre part, sur l'œuvre de rapprochement de l'Eglise presbytérienne et de l'Eglise épiscopale anglicane, sur la situation des Eglises protestantes dans les pays en majorité catholiques ou orthodoxes; étude des rapports de l'Eglise et de l'Etat dans le monde moderne ; clôture à Prague le 8 septembre.

### Vendredi 6 septembre.

France. — *Arles-sur-Rhône* : 23e Congrès national des Jeunesses laïques républicaines (6-8 septembre) ; rapports sur la liberté.

Belgique. — *Bruxelles* : Le général major van den Bergen est nommé chef d'état-major général de l'armée à compter du 1. 10. 35.

Italie. — *Rome* : Congrès internat. des anc. combattants (6-8 septembre) ; le 7 septembre, à Saint-Paul hors les murs, messe papale et discours de S. S. Pie XI, qui exalte la paix.

Lituanie. — *Kaunas* : Le Dr Joseph Tubelis remanie le Cabinet.

Suisse. — *Genève* : Réunion du Conseil général de la Fédération syndicale internat. et de l'Exécutif de l'Internat. syndicale ouvrière réunissant 52 délégués de douze pays ; confirme son attachement à la paix, condamne l'attitude agressive de l'Italie fasciste à l'égard de l'Ethiopie ; la Commission mixte des deux Internationales reçoit mandat d'intensifier la pression à exercer sur la S. D. N. et sur les différents gouvernements pour que soient exécutées intégralement toutes les obligations qui découlent du pacte et d'alerter l'opinion publique en vue de l'action éventuelle contre l'agresseur.

### Samedi 7 septembre.

France. — D. (min. Trav. publ.) portant règlement d'administration publique pour l'applicat. du décret du 25. 7. 35 relatif à l'organisat. du tourisme, du thermalisme et du climatisme (*J. O.*, 4. 10. 35).

— *Tours* : Premier Congrès national de la Jeunesse agricole catholique (7-8 septembre) : thème général : la vie spirituelle des militants ; rapports sur les retraites fermées, les récollections, la connaissance de l'Evangile ; les Jacistes doivent faire connaître leur organisation au grand public, puis noyauter le milieu et réaliser le village jaciste ; vœux demandant l'organisation de l'école rurale, une adaptation du travail permettant aux jeunes ruraux d'envisager avec sécurité la fondation d'un foyer, la revalorisation des produits agricoles et le développement des institutions corporatives.

Autriche. — *Vienne* : Congrès constituant de l'organisation juive sioniste « Sion nouvelle » (7-12 septembre), auquel participent 800 délégués de 43 pays, sous la présid. de M. Wladimir Jabotinsky ; il a pour but la réalisation de l'Etat juif majoritaire des deux côtés du Jourdain et propose à cet effet l'élaboration d'un plan de travail décennal.

Yougoslavie. — *Belgrade* : Signat. d'un accord commercial gréco-yougoslave valable jusqu'au 31. 12. 35.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant* : A. Faigle.